

Monsieur Borden avait demandé des pouvoirs plus étendus au sujet de la conscription

Le gouvernement avait inséré dans le discours du trône un paragraphe annonçant son intention d'appliquer plus sévèrement la conscription, mais cet item est retranché à la dernière heure

M. BORDEN N'A PAS GARDE DE SIEGE POUR M. WHITE

Sir Wilfrid Laurier répondra cet après-midi aux orateurs ministériels, qui ont parlé hier

(Tribune de la presse).

Ottawa, 18.—Les travaux de la session sont commencés ce matin sans le moindre vestige des pompes d'autrefois, pas d'habits de gala, de gardes à pieds, ni de musique. Comme la salle où siège le sénat ne peut même contenir la députation des deux chambres, il y avait très peu de dames en grande toilette et surtout pas de débutantes.

"Nous sommes en guerre. Tout change", disait un unioniste à un franc libéral qui ajouta : "Oui les uns plus que les autres". Toutefois cette séance d'avant-midi, par un beau soleil de mars avait ses charmes. Il y avait de la gaieté dans l'air et des rires épanouis sur les figures des heureux gagnants de la trop fameuse élection du 17 décembre.

Dans les rangs de l'opposition, autour de Sir Wilfrid Laurier siégeait la vieille garde : MM. Lemieux, Murphy, Bureau, Lapointe, dont plusieurs ont vu leurs cheveux blanchir à la tâche. Par contraste, il y a un grand nombre de tous jeunes hommes, beaux types français, à la physionomie ouverte et franche, les yeux clairs, tantôt rieurs et tantôt sérieux, qu'une renommée enviable a précédés à la chambre.

Les rangs ministériels sont serrés. L'impression de voir aux premières banquettes l'hon. Frank Carvell et l'honorable Arthur Sifton, sur la deuxième rangée MM. Rowell et Calder, puis ici et là MM. Hugh Guthrie, Buchanan, Nesbitt, etc., est indéfinissable. Les conservateurs semblent être eux-mêmes surpris tous les premiers de voir ainsi leurs rangs éclaircis. Les mots "Unionisme" et "Unionistes" ne sont familiers aux oreilles de personne et provoquent des sourires. On met une certaine gêne à les prononcer. Il semble qu'on ne s'y fera jamais et qu'avant longtemps nous assisterons à d'autres changements, à une autre union, celle des libéraux de toutes nuances, car enfin, ce qu'il faut au Canada, c'est un vrai gouvernement démocratique, autrement dit libéral.

Les lecteurs du "Canada" apprendront sans doute avec joie que les nouvelles annonçant la retraite de M. White, du cabinet unioniste se confirment, par ce fait que chaque ministre a reçu un siège en chambre et qu'il n'en reste plus pour l'ancien ministre des finances. La banquette occupée par l'ancien ministre des finances a été assignée à l'hon. A. K. MacLean. M. White est donc malade d'une maladie qui le forcera bientôt à quitter définitivement le cabinet.

On nous assure de source très digne de foi que dans le discours du trône on avait inséré un petit paragraphe à l'effet de conférer au ministre, des pouvoirs encore plus étendus pour mettre en vigueur la loi de conscription. Or, à la dernière heure ce passage a été retranché. Nous avons appris de la bouche de quelques personnes qui ont eu une conversation avec un militaire huppé des provinces maritimes, de passage à Ottawa, que l'idée de vouloir soutenir plus d'hommes du Canada et de pousser plus loin l'enrôlement forcé, "C'est fou". Ce personnage est un unioniste en vue, et tout nous porte à croire qu'il exprimait l'opinion courante dans les cercles bien informés.

La séance du matin, M. Edgar N. Rhodes a été réélu orateur de la Chambre des Communes. Depuis longtemps on parlait de sa nomination. Il n'a pas paru du tout surpris quand il entendit prononcer son nom. C'est sir Robert Borden, appuyé par M. Carvell qui le proposa à cette importante fonction.

A l'appui de sa motion, le premier ministre dit toutes les qualités requises pour faire un bon président : "patience, courtoisie, fermeté et impartialité." M. Rhodes possède à un degré éminent toutes les qualifications mentionnées et l'expérience de la dernière session est encore fraîche à nos mémoires, dit-il, pour corroborer la vérité de ce que j'avance.

Comme il reprenait son siège, des applaudissements éclatèrent dans les rangs de l'opposition. Sir Wilfrid Laurier se levait pour acquiescer à cette proposition, au nom de son parti. Il tenait en main une copie de la proclamation de convocation des Chambres. Le chef de l'opposition fit d'abord remarquer que cette feuille ne spécifiait pas l'heure de l'ouverture et que par conséquent ce premier acte était illégal. Il observa aussi que les lois du pays prévoyaient que les Chambres devaient se réunir non dans l'avant-midi, mais à trois heures de l'après-midi. Il est toujours préférable, dit Sir Wilfrid d'observer les lois du pays.

Concernant le choix de l'Orateur, il se dit satisfait de la nomination de M. Rhodes. "J'aime mieux le voir sur le siège présidentiel que dans les rangs de la députation, dit-il. Quand il se trouvait au milieu des autres députés, il n'était qu'un bon partisan. Comme orateur, il s'est montré digne de cette charge et surtout très impartial."

MM. Borden et Carvell lui tendirent le bras et l'accompagnèrent jusqu'aux marches du trône. L'Orateur élu donna lecture de quelques mots de remerciements après quoi la séance fut ajournée à l'après-midi.

DISCOURS DU TRONE

Voici le texte du discours du trône, prononcé à trois heures cet après-midi, par le gouverneur général :—

Honorables messieurs du Sénat,
Honorables messieurs des Communes.

Vous avez été convoqués à la première session d'un nouveau parlement au milieu d'une lutte universelle dans laquelle sont en jeu les libertés, les institutions, la destinée de notre pays, comme celle de l'univers tout entier.

Ce qui fait que les responsabilités et les devoirs qui vous sont imposés sont plus importants et de plus haute portée que dans le cours ordinaire des affaires publiques. Porteurs d'un nouveau mandat du peuple et animés de l'esprit de fermeté qui vous a toujours animés durant ces longues années d'inquiétude, d'effort, de sacrifice, je suis certain que vous apporterez à l'accomplissement de vos devoirs publics la résolution inébranlable d'appuyer votre pays à luttant pour la cause qu'il a si noblement servie jusqu'ici.

Après quatre ans de guerre, l'issue est encore incertaine. L'effort qu'il nous reste à faire demande de notre part les plus fermes résolutions et nous saurons ne pas nous y dérober si nos coeurs sont aussi solides et notre courage aussi inébranlable que celui de nos compatriotes qui se battent outre-mer.

Les forces expéditionnaires canadiennes soutiennent encore leur réputation sans tache de valeur achevée qui n'a fait que s'accroître depuis le fin de la dernière session. En dépit du long retard, plus long qu'on ne s'y attendait, apporté à la mise en vigueur de la loi du Service militaire, les renforts nécessaires pour maintenir le plein effectif de notre armée, ont été fournis et seront maintenus dans l'avenir.

En ce qui concerne le principe de l'acte de service civil aux services extérieurs nous avons décidé que toutes les nominations aux services publics ne seront faites qu'en raison de mérite. Une nouvelle législation sera mise en vigueur à cet effet. Entre temps, ce principe a été suivi en tant que possible comme vous pourriez en juger par un arrêté ministériel qui vous sera soumis.

Mes conseillers croient fortement en la nécessité d'une politique d'immigration et de colonisation intensive et progressive. Cette politique devra également encourager l'établissement sur les fermes, activer l'agriculture et aider au développement des ressources du sol. Pour atteindre ce but, on a créé un ministère de colonisation et d'immigration. Et la législation nécessaire pour confirmer cette nomination vous sera soumise.

Au sujet de la démobilitation de nos forces, mes aviseurs reconnaissent la nécessité qu'il y a de pourvoir à la formation et à l'entraînement vocationnel des soldats retour du front. Les efforts organisés pour pourvoir au tel entraînement dans le but de leur aider à se faire une vie civile, sont non seulement importants mais essentiels. Le gouvernement a nommé un département spécial dans ce but ; les pouvoirs nécessaires lui ont été conférés.

Une loi ayant pour but de confirmer cette action vous sera soumise. Les mesures qui ont été adoptées par ordre du conseil pour empêcher les profits excessifs dans certaines industries et la production des aliments, ainsi que pour encourager le développement de la construction des navires, vous seront communiquées, et toute législation qui sera jugée nécessaire vous sera soumise.

Un bill pourvoyant au vote des femmes, avec provisions concernant la naturalisation, vous sera présenté. Votre attention sera aussi attirée sur une loi consolidant et amendant la loi des chemins de fer ; sur un bill touchant l'épargne de la lumière de guerre et les revenus, ainsi que d'autres.

Dans le but d'assurer la plus grande coopération avec le gouvernement des Etats-Unis et pour contribuer à assurer l'emploi le plus efficace de toutes les ressources des deux pays, dans un but de guerre, une Mission Canadienne de la Guerre a été établie à Washington et une Commission du Commerce de Guerre a été instituée à Ottawa.

En vue de la nécessité de conserver le plus efficacement possible toutes les ressources nationales, pendant la guerre, en plus des lois provinciales déjà établies, une loi a été adoptée d'après l'Acte des Mesures de Guerre, de 1914, pour prohiber l'importation et la fabrication des liqueurs alcooliques et pour empêcher leur transport dans tout endroit où leur vente est contraire à la loi.

Mes aviseurs étant venus à la conclusion que l'enregistrement complet des hommes et des femmes du Canada qui ont dépassé l'âge de 16 ans, est non seulement important, mais essentiel dans les présentes conditions, l'autorisation nécessaire a été pourvue conformément à l'Acte des Mesures de Guerre de 1914.

(A suivre à la page 7)

INTERESSANTES INTERPELLATIONS

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 18. — Les membres de l'Opposition au Parlement ont présenté des avis de motions et ont posé au gouvernement des questions qui feront le sujet de longs débats.

M. J. E. Armstrong, de Lambton, a donné avis qu'il proposera l'adoption d'une résolution à l'effet de mettre en pleine valeur, au bénéfice des provinces de l'Ouest, les mines de charbon et d'antracite de l'Ouest Canadien.

M. J. H. Burnham proposera qu'on accorde aux parents des soldats l'indemnité comme tels, même s'ils ne sont pas dans un absolu besoin.

L'honorable M. Lemieux tentera de faire adopter une résolution demandant au gouvernement de prendre des mesures immédiates afin d'empêcher la disette du combustible l'hiver prochain.

L'hon. M. Lemieux demandera également l'établissement d'un service de wagons-glacières sur l'I. C. R., afin de promouvoir la distribution du poisson sur le marché canadien.

L'honorable Lemieux demandera aussi la production de la correspondance échangée entre le premier ministre et la Fédération du Service Civil au sujet de certaines nominations dans le département des Postes et des Douanes.

M. E. B. Devlin veut savoir ce coûtent le bureau du contrôleur des vivres et le conseil du Service Militaire.

Sir Wilfrid Laurier demandera la production de tous les arrêtés ministériels sur l'admission en franchise des instruments aratoires, ainsi que des lettres et autres correspondances pour ou contre le travail des jaunes en Canada.

L'IRLANDE PASSERA PAR UNE CRISE TERRIBLE

LE NOUVEAU CHEF NATIONALISTE FAIT APPEL A TOUTES LES BONNES VOLONTES.

(Dépêche de la Presse Associée)

Enniskillen, 18 — John Dillon déclare que sa première tâche sera de réclamer de l'Angleterre la liberté de l'Irlande.

En ce jour de St-Patrice, la réalisation de cette demande est le meilleur vœu que nous puissions former pour nos compatriotes irlandais.

Et nous le faisons de tout coeur. "J'ai été choisi, dit-il, pour déterminer si la question de l'Ulster peut être réglée à l'amiable. Si, tel est le cas, il vaut la peine d'attendre ; mais on en est arrivé à un moment où les délibérations doivent en finir. Si la convention ne s'accorde pas, le blâme devra être imputé à ses ministres, ou à une certaine section, parce que l'Irlande leur a donné tout le temps et toute la latitude voulus.

"Si la convention échoue dit-il, la question irlandaise prendra dans quelques semaines une tournure plus formidable que jamais. Je suis certain que l'Irlande est à la veille d'entreprendre la lutte la plus mouvementée de son histoire.

"L'Irlande est actuellement dans une situation tragique. Un grand nombre de jeunes Irlandais veulent abandonner le Home Rule pour réclamer une république irlandaise.

"Ce mouvement n'est peut-être pas aussi fort qu'on le pense, mais il représente l'opinion d'un grand nombre de jeunes Irlandais.

"Il est oiseux de discuter la question d'une république irlandaise en ce moment. Les chefs de Sinn Féiners devraient s'unir au reste du peuple irlandais pour réclamer ce que nous sommes sur le point d'obtenir."

M. Dillon a aussi mis les jeunes gens en garde contre une nouvelle insurrection qui permettrait aux autorités militaires de les faire fusiller.

LES PROVINCES DE LA BALTIQUE A L'ALLEMAGNE

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 18 — Une dépêche reçue de France aujourd'hui fait voir le plan organisé par l'Allemagne pour s'assurer le contrôle des provinces russes sur la Baltique. La dépêche se lit comme suit : "Von Kuehlmann, ministre des Affaires Etrangères en Allemagne, a déclaré le plus haut, sans aménagements d'ailleurs, à l'Allemagne le protectorat de la Courlande et de la Lithuanie, et abandonnant à l'Autriche, celui de la Pologne russe.

L'opposition de Ludendorff a fait échouer ce plan en autant que l'Autriche et la Pologne sont concernées.

En septembre 1917, les provinces de la Baltique furent placées sous l'autorité des Grands Quartiers Généraux de l'armée de l'Est. Le 19 septembre suivant, elles étaient déjà organisées. La Diet qui existait sous le régime russe mais qui avait été convoquée irrégulièrement, fut élue par les propriétaires.

Les barons sont tous d'origine allemande. Le 21 septembre on décida de former une Assemblée composée de toutes les classes de la nation. On eut alors : six députés élus par les grands propriétaires, six élus par les propriétaires moins riches, quatre par les villes et trois par le clergé, et l'un appartenant à la minorité allemande en Courlande, d'occuper la majorité des sièges dans l'Assemblée.

Pour plus de sûreté, les vingt membres du conseil furent élus par la Diet elle-même. Ils ne pouvaient donc qu'être dévoués à l'Allemagne.

C'est ce conseil provincial qui se réunit le 8 mars sous la présidence de l'administration allemande, et qui, sur proposition de six barons, offrit au gouvernement allemand une série de conventions, et en même temps la couronne Ducale pour l'Empereur Guillaume.

"Naturellement la presse allemande applaudit avec enthousiasme à ce mouvement. L'Empereur semble disposé à accepter la couronne, sinon pour lui, du moins pour un de ses fils."

A LA LEGISLATURE ONTARIENNE

(Dépêche de la Presse Associée)

Toronto, 18 — La Session actuelle du Parlement touche à sa fin. L'hon. T. W. McGarry en présentant sa motion sur la loi des Successions a déclaré qu'on ne tenait pas les donations de moins de \$20,000, faite au père, à la mère, à l'enfant, à la bru ou au gendre d'un individu, pourvu que cette donation ait eu lieu trois ans avant le décès du donateur. L'héritier qui n'appartient pas à la famille du défunt, aura à payer une taxe de quinze pour cent si la succession ou le legs s'élève à plus que \$50,000 et à pas plus que \$200,000, au-dessus de \$200,000, la taxe sera de vingt pour cent. La loi anglaise s'appliquera pour les biens en Angleterre si le défunt a des biens dans l'Ontario.

Le Trésorier Provincial s'est fait autoriser à emprunter \$6,000,000 pour fins d'achat des industries d'énergie électrique.

On a voté en faveur de l'université de Toronto, une somme annuelle de \$3,750 pendant dix ans.

Le gouvernement est aussi autorisé à prendre pour les faire cultiver tous les lots de ville non bâtis, sans compensation pour les propriétaires.

Toutes les manufactures seront désormais soumises à l'inspection par les officiers du gouvernement, quel que soit le nombre d'hommes employés. De plus aucun édifice à deux étages ou plus ne sera frige avant que le plan ait été approuvé par l'inspecteur des bâtisses. Aucun enfant au-dessous de quatorze ans ne sera employé dans aucune manufacture.

Le ministre des Travaux Publics a déclaré que dans les usines de Toronto, 88 pour cent des femmes travaillent moins de 45 heures par semaine, 7 pour cent, 50 heures ; 3 pour cent, 54 heures ; 3.1 pour cent 53 heures, et 81 pour cent, 60 heures.

Le chef de l'Opposition, M. William Proudfoot a demandé si le contrôleur du combustible dans la province avait été nommé, l'hon. G. H. Ferguson a répondu que, à l'heure actuelle, personne n'occupe ce poste.

L'ARMEE BELGE PLUS FORTE QUE JAMAIS

Le Roi Albert a réorganisé son armée et est prêt au combat

ANARCHIE EN SIBERIE

Les Alliés contrôlent parfaitement la situation sur le front ouest

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 18.—Il est certain que les Américains, les Français, les Belges et les Portugais ont le contrôle de toutes leurs positions au front de bataille. En certains endroits les duels d'artillerie ont pris une vive intensité, mais l'artillerie alliée a le dernier mot, et les raids contre les tranchées allemandes se poursuivent nombreux et fructueux.

La grande poussée allemande si longtemps attendue n'a pas encore eu lieu, et c'est maintenant les Alliés qui menacent de prendre l'offensive.

C'est à Verdun et dans les Vosges que la lutte est la plus acharnée, et c'est là aussi que peuvent se livrer les plus grandes batailles. A Verdun, les Allemands bombardent nos tranchées depuis plusieurs jours sans discontinuer.

L'une des meilleures nouvelles de la guerre est à l'effet que les nouvelles troupes Belges, réorganisées et prêtes au combat ont été placées au secteur de la côte dans les Flandres.

Cette partie du front Ouest a été jusqu'ici, défendue par les Français. Durant l'hiver l'armée Belge a été surtout occupée à se réorganiser, et maintenant elle vient prendre sa part au feu, allégeant d'autant les troupes anglaises et françaises.

Au front Américain, l'artillerie gronde toujours. Allemands et Américains rivalisent d'ardeur, et l'ennemi a le dessous. On a détruit à coups de canons des appareils installés par les Allemands pour la projection des gaz.

Malgré la ratification du traité de paix entre la Russie et l'Allemagne, les soldats du Kaiser continuent leur marche à travers les provinces du Sud de la Russie.

L'Allemagne annonce officiellement la prise de la ville de Nikolaï ou des quantités de blé auraient été entassées.

Rien n'est encore décidé quant à l'intervention du Japon en Sibérie. Les dépêches de Sibérie révèlent un état de choses pitoyable. Les prisonniers Allemands, qu'on a libérés, prêtent maintenant force aux Bolsheviki pour écraser Semenov.

Au front italien, les Autrichiens ont tenté de traverser la Piave, mais ils ont été repoussés.

Les rencontres des avions alliés contre les avions ennemis ont causé de grandes pertes à ces derniers. Les Anglais, de jeudi à dimanche, ont abattu dix machines ennemies, les Français en ont abattu sept.

LA CAUSE DE LA FIEVRE DES TRANCHEES DECOUVERTE

LES POUX SERAIENT LA CAUSE DE CETTE MALADIE JUSQU'ICI INCONNUE.

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 18 — La Croix-Rouge Américaine a fait une découverte qui fera sensation. Après maintes expériences, on en est venu à la conclusion que la fièvre de tranchée est due aux poux. Soixante-huit soldats américains, tous de la Nouvelle-Angleterre, ont consenti à servir de sujets pour les expériences. Le comité de recherches en est venu aux conclusions suivantes : "la maladie, jusqu'ici, se manifeste sous la forme d'une fièvre encore inconnue, elle se transmet par la morsure des poux sur le corps humain, l'infection se propage dans le sang, surtout dans les premières quarante-huit heures qui suivent l'infection ; la maladie qu'elle appelle, "fièvre de tranchée" peut être communiquée par des poux venant de pays où il n'y a pas de tranchées. En effet, les sujets mordus par des poux pris sur des oeufs venant d'Angleterre ont eu la même maladie que les sujets mordus par les véritables poux de tranchées.

Cette fièvre a causé de lourdes pertes, et la découverte de sa cause rendra un immense service aux Alliés, puisque l'on pourra désormais employer des préservatifs.

QUATRE CONSPIRATEURS PINCES

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 18 — Les agents du Ministère de la Justice ont arrêté, aujourd'hui, deux hommes et deux femmes, de nationalité étrangère, vivant dans un quartier fashionable de la ville, et visitant les diplomates et les autres gens les plus huppés.

Ils ont été remis aux mains des autorités de l'immigration pour être déportés. Ces quatre individus sont supposés se nommer : Baron Henri de Beville, Comte Robert de Clairmont, Madame Despina Davidovitch Storch et Madame Elizabeth Charlotte Nix.

Chacun était logé dans un hôtel différent, cependant, on croit qu'ils agissaient de concert contre le gouvernement du pays. On dit que Madame Nix a voulu avoir reçu du comte Von Bernstoff la somme de \$3,000, mais elle prétend que c'est un prêt.

Le gouvernement a saisi en la possession de Madame Storch, un coffret de sûreté, dans lequel on a trouvé de la correspondance et des codes qui seraient de nature à donner la vérité sur les exploits des quatre inculpés. Madame Nezie a admis avoir reçu \$3,000 d'un officier d'un gouvernement étranger, quelque temps avant son arrivée aux Etats-Unis. Madame Nix serait née en Allemagne, où elle aurait résidé avec le comte de Clairmont, avant de venir aux Etats-Unis.

Madame Storch, ou Nezie, et le baron de Beville, étaient tous les deux à Madrid en 1915, et y étaient connus comme le baron et la baronne de Beville, il y furent arrêtés comme espions allemands. On les relâcha et ils partirent pour les Etats-Unis.

Tous deux ont eu des relations avec des personnages importants à New-York.

LE FAMEUX HUGO SCHMIDT

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 18. — A la suite du procès de Bolo Pachá, les autorités ont ouvert une enquête sur la conduite d'un nommé Hugo Schmidt, autrefois représentant de la Deutsche Bank.

On croit pouvoir découvrir un vaste complot de la part de plusieurs grandes compagnies américaines pour assurer à l'Allemagne la domination du marché de la laine, après la guerre.

Il se pourrait aussi que des compagnies européennes, notamment en Norvège et en Suède, aient prêtés leurs noms, sous lesquels des cargaisons de laine, réellement destinées à l'Allemagne, auraient été expédiées en Europe.

Si tel est le cas, de grandes compagnies américaines se verront enlever leurs permis, comme ayant servi d'agents aux Allemands.

L'ARTILLERIE TONNE PARTOUT

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 18. — Au secteur de Verdun et dans les Vosges, l'artillerie a déployé une activité extraordinaire. Des raids allemands ont partout été repoussés.

Le texte officiel du communiqué officiel se lit comme suit : "Les patrouilles françaises opérant au nord de l'Ailette sont revenues avec des prisonniers. Ou nord-ouest de Reims, près de la Pompelle, des raids ennemis contre les positions françaises n'ont pas eu de succès.

"Sur la rive droite de la Meuse, les duels d'artillerie continuent. Dans la région de Hardmount et au nord-ouest de Bezonvaux, des raids ennemis ont été dispersés par les Français.

"Sur le reste du front, il n'y a rien à signaler."

CE N'EST PAS UN CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT MAIS UN CHANGEMENT DANS LE GOUVERNEMENT

C'est en ces termes que Sir Wilfrid Laurier qualifie le gouvernement unioniste.—Tant que le premier ministre demeure, l'administration reste la même avec les mêmes méthodes et le même contrôle

LA CONCEPTION DU DEVOIR EN TEMPS DE GUERRE ET EN TEMPS DE PAIX

Le verdict du 17 décembre est un rude coup, une gifle portée à la démocratie —Le gouvernement n'a pas l'appui moral de la majorité du pays. — La question des vivres

LA DEMOCRATIE ET LE LIBERALISME SONT INSEPARABLES. — TERRIBLE REQUISITOIRE DE L'HONORABLE M. MURPHY CONTRE M. ROWELL

(Tribune de la presse)

Ottawa, 19. — La nouvelle que sir Wilfrid prendrait la parole cet après-midi et l'intérêt que les visiteurs et certaines personnes de la capitale portent aux séances importantes de la session avaient amené une grande foule au musée Victoria.

La députation paraissait être au complet. Dans les galeries il y avait plusieurs sénateurs et un très grand nombre de dames dont la présence démontre l'intérêt que l'élément féminin porte aux graves questions de l'heure.

Sir Wilfrid était en voix et prononça un discours serré, bourré de preuves avec toute la facilité, l'élégance et le brio de ses plus grands triomphes oratoires. A la souplesse du raisonnement, à la finesse de l'ironie il mêla une grande vigueur de débit et provoqua plusieurs ovations prolongées.

Autant le discours du chef de l'opposition fut suivi avec intérêt, autant celui du premier ministre, débité à voix basse, monotone, jeta l'ennui dans les rangs de la députation qui s'éclaircissent rapidement. La tribune des journalistes, ces gens sans pitié, était déjà presque déserte et quand M. Borden se reprit un peu pour sa péroraison, les galeries étaient vides, il avait pris une heure pour rappeler le programme du gouvernement et tout ce que le cabinet a fait depuis quelques mois pour grouper toutes les forces de la nation dans la plus étroite coopération en vue de gagner la guerre.

L'honorable Charles Murphy reprendra le débat à la séance de huit heures. Son discours promet d'être une grosse sensation.

Nous remarquons dans notre correspondance d'hier, que sir Wilfrid Laurier paraissait disposé à expédier la besogne rondement, dans le meilleur esprit de justice, mais avec vigueur. Son discours cet après-midi, témoigne de toutes ses hautes qualités d'homme d'Etat, averti par près d'un demi-siècle d'expérience et soucieux de conserver à notre cher Canada toutes les libertés pour lesquelles on nous demande d'aller nous battre de l'autre côté des mers. On parle de liberté, dit vivement l'orateur, et ici, tous les actes du gouvernement sont entachés d'arbitraire et de despotisme. Sous prétexte de nécessités de guerre le gouvernement foule aux pieds les lois établies et ne respecte pas même ses propres lois.

Il fit ressortir le rôle de l'opposition et dit que dans nos institutions démocratiques, le pouvoir devait être soumis à une vigilance éternelle, la liberté est à ce prix.

Sir Wilfrid donna avec de fortes preuves à l'appui quelques-unes des injustices, des iniquités perpétrées sous le couvert de la loi des élections en temps de guerre. Le chef de l'opposition ne pouvait non plus passer sous silence la lutte inique, sans nom, la conspiration, c'est son terme, ourdie pour battre à tous prix l'honorable Frank Oliver, le lutteur courageux, sans peur, surnommé à juste titre, le "Hon de l'Ouest".

Concernant la poursuite de la guerre, sir Wilfrid a mis en doute l'efficacité des moyens employés par le gouvernement pour obtenir des hommes, d'ailleurs, dit-il, les faits sont là. A l'heure actuelle, ce que tous les pays de l'entente réclament à grands cris, ce sont des vivres, et encore des vivres, la famine menace d'avoir raison des Alliés avant les Allemands.

Sir Wilfrid ne fit que mentionner la législation annoncée dans le discours du trône et termine son discours d'une heure en protestant contre les atteintes portées à la liberté des citoyens canadiens depuis quelques années et surtout depuis la dernière session tout particulièrement.

Il fit remarquer que conformément à la loi des élections en temps de guerre, la Chambre ne devrait pas être en session, car on n'a jusqu'à présent que les rapports ciblés.

Strictement parlant, la Chambre siège irrégulièrement. Dans une péroraison vibrante le grand orateur parlementaire affirme sa ferme décision de continuer à lutter pour la liberté en en assurant ses défenseurs de son indéfectible appui et dévouement.

L'HON. M. MURPHY qui a fait une violente attaque contre M. Rowell.

(SIR WILFRID LAURIER) — Le peu de temps donné au courtier parlementaire pour rédiger des notes prises à la volée pendant une séance de trois heures, l'importance de questions traitées par les deux chefs du gouvernement et de l'opposition et la nécessité de transmettre cette copie au plus vite pour une édition du matin nous forcent à notre grand regret, à ne donner qu'un palme résumé de ce discours. Dès la première parole, Sir Wilfrid fit remarquer la longueur du discours du trône qui contient plusieurs sujets déjà connus et peu de nouveau. Un sujet dont ne fait pas mention le discours du trône, c'est le changement de gouvernement. En effet, ce n'est pas "un changement de gouvernement", mais "un changement dans le gouvernement".

Tant que le premier ministre demeure le gouvernement reste le même, seulement, au lieu d'avoir la parole, le faiseur du gouvernement, sir Wilfrid fit remarquer que le cabinet paraissait refait, rafraîchi, en santé, "le teint rose et plein de vigueur". Il n'y avait pas de satisfaction mais amélioration grâce à l'injection d'un sang nouveau et généreux. Ceux de ses anciens collègues qui avaient cru de leur devoir de se joindre au gouvernement pour assurer la poursuite efficace de la guerre, ont obéi à la dictée de la conscience et dans ce sanctuaire sacré, il a bien gardé de pénétrer. Il respecte les convictions de tout le monde. Mais, les orateurs d'hier ont parlé de devoirs nouveaux provenant de la guerre. Sur ce point, il diffère complètement d'opinion avec eux. En temps de guerre, et en temps de paix, la conception du devoir, si elle est éclairée, est la même, avec cette différence que dans les grandes crises elle est plus vive, plus intense. Quant à la constitution qui nous régit, elle ne doit pas être mise au rancart en temps de guerre pour servir, la paix recouvrée. Si ses principes de gouvernement sont bons en temps de paix, ils doivent l'être aussi en temps de guerre.

"La vigilance éternelle est le prix de la liberté", dit sir Wilfrid. L'opposition, une opposition unie veillera avec soin à la législation de la présente session.

Il rappela la grande question de la conscription, les divergences de vues entre lui et queques-uns de ses collègues ce qui l'amena à la trop fameuse loi des élections en temps de guerre

sonniers et M. Sam Hughes lui demanda si les 20,000 hommes qui devaient nous revenir d'ici quelques mois sont compris dans ces chiffres. M. Borden dit que ces statistiques sont à date. Le premier ministre parla brièvement de la défection de la Russie et revint au front de l'Ouest pour vanter la vaillance des troupes Alliées. Il déclara que l'ambition de l'Allemagne, c'était la domination économique et que pour la sécurité des Alliés, il fallait qu'elle soit vaincue; de plus les méthodes de guerre des ennemis ont mis en péril la civilisation et les alliés ne déposeront les armes que quand ils se seront assurés de la victoire. Toute paix serait inutile si elle n'était à l'abri de nouvelles sauvages agressions.

Le premier ministre qui avait toujours parlé de sa voix la plus sourde et la plus cavernieuse, comme pour se faire entendre des journalistes, fit quelques-uns de ses haussements d'épaules, se frappa bruyamment dans les mains et finit avec un certain mouvement demandant que nous agissions ici dans le même esprit que nos soldats au front.

M. MURPHY.

A l'ouverture de la séance du soir l'honorable Charles Murphy prend la parole. Il exprime d'abord l'opinion qu'il serait préférable d'avoir deux séances par jour dont l'une le matin, et l'autre l'après-midi dans l'intérêt de la députation et des correspondants parlementaires.

Pendant qu'il s'attardait sur cette question qui ne manque pas d'importance les députés remplirent la Chambre. Il entra vigoureusement dans le vif de son sujet: les dernières élections et les conditions dans lesquelles elles ont été tenues. L'orateur déclara franchement qu'il était pour voter la question des appels au fanatisme et aux préjugés de race et de religion auxquels les unionistes ont eu recours durant la campagne.

Il donna avec l'humour qu'on lui connaît les dessous du trio Flavell-Allison-Rowell. Ce dernier personnage n'a pas le don de lui plaire. Toute l'histoire politique de l'ancien chef de l'opposition à Toronto, ses démarches, ses discours, tout est scruté et pesé. Il n'était pas en Chambre, et sous ses attaques redoublées il aurait sans doute été confondu. Nous ne pouvons qu'indiquer quelques têtes de chapitre du discours de M. Murphy qui a duré près de deux heures, agréable à écouter mais très documenté. Il a fini par un éloge discret, mais délicat à l'adresse de sir Wilfrid Laurier en citant Gladstone: "Quand la nature me demande grâce je persiste à la tâche." Personne ne prit la parole du côté du gouvernement et ainsi finit le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

Demain la séance s'ouvre à 2 heures pour finir à six heures. Il n'y aura pas de séance du soir.

AU SENAT

Au Sénat, le sénateur Lésperance a proposé l'adresse secondée par le sénateur Michener. Le premier a protesté contre les attaques de déloyauté proférées contre la province de Québec et a déclaré que malgré des différences d'opinion tout le monde est d'accord sur la guerre et que personne ne méritait le nom de traître.

L'honorable sénateur Dandurand prononce un discours vif et railleur, dans lequel il déclare à son tour la résolution de tous les Canadiens à prendre une part active dans le conflit actuel, il relève le fait que le gouvernement était battu par le vote régulier sans l'aide de la loi des élections en temps de guerre. Il déclara que malgré les déficiences de sa composition actuelle, le gouvernement n'a rien de mieux à proposer que l'appui loyal de l'opposition en tout ce qui regarde les mesures de bonne législation.

L'honorable sénateur Edwards parla en français et la séance prit fin sur demande d'ajournement de la part de l'honorable sénateur David.

Le sénateur Bolduc est de nouveau choisi à la présidence du Sénat.

DEUX VIOLENTES EXPLOSIONS A PARIS

Paris, 18. — Deux violentes explosions qui se sont produites, vendredi, dans une fabrique à La Courneuve, au nord de Paris, ont causé la mort de seize personnes. Un grand nombre d'autres personnes ont été blessées, la plupart légèrement, annonce un communiqué officiel.

Plus tard, on a rapporté que le nombre des morts est de 30. Le général Dubail, gouverneur militaire de Paris, a donné l'ordre au capitaine Lurcheur, de la première cour martiale de Paris, de faire une enquête sur l'accident. Les causes de l'accident ne sont pas encore clairement établies.

La Courneuve est située à 7 kilomètres de Notre-Dame, dans la direction de Saint-Denis. Les pompiers n'ont pu s'approcher de plus de 800 verges de l'usine en feu. Des survivants déclarent que l'accident est dû à ce qu'un homme a laissé tomber une boîte de fusées perchutantes qui ont fait sauter une boîte de grenades. La plupart des ouvriers, comprenant le danger, ont pris leurs jambes à leur cou et se sont échappés avec des blessures plus ou moins graves.

Tous les toits et tous les carreaux, dans une circonférence de plusieurs milles, ont été brisés. Des immeubles se sont effondrés comme des châteaux de cartes, du fait de la violence de l'explosion. Dans tous les quartiers de Paris, des carreaux ont été brisés et des meubles renversés. Dans une école publique à Aubervilliers, une panique s'est produite et 4 fillettes sont mortes de frayeur.

Presque un millier de personnes sont sans foyer, par suite des dommages subis par leurs maisons. La Croix-Rouge américaine, coopérant avec la préfecture de la Seine et les autorités locales, leur procure un gîte.

DEUX NAVIRES COULES

(Câble de la Presse Associée)

Copenhague, 14. — On rapporte que le vapeur norvégien "Skrymer" a coulé, ainsi que "Estrella", les équipages ont été sauvés.

question du tarif.

Il est cependant certain que ces deux questions agitent profondément le ministre Borden et y causent de profondes divisions.

Que la conscription ait abouti à un lamentable échec, personne ne peut le nier aujourd'hui. Mais tout en affirmant sa résolution de continuer à l'appliquer, le gouvernement ne promet rien qui puisse soit en améliorer le rendement, soit en faire oublier les conditions draconiennes.

Rien non plus au sujet du tarif, au sujet duquel il semble exister une grande diversité d'opinions au sein même du ministère.

Rien encore au sujet de la nationalisation des chemins de fer ou de leur contrôle par l'Etat.

Evidemment, le conseil des ministres unionistes est trop en désaccord sur ces questions pour que le gouvernement ait pu prendre une décision ferme à leur sujet.

L'absence de sir Thomas White se prolonge et l'on fait remarquer qu'on ne lui avait pas réservé de pupitre à la Chambre des Communes. Est-il donc parti pour ne plus revenir?

Dans tous les cas, en face de la solide phalange de l'opposition libérale, autour de sir Wilfrid Laurier, on ne trouve plus qu'un agglomérat de politiciens à doctrines économiques opposées, dont la cohésion durera... on ne sait pas combien de temps!

La discorde y est déjà installée et elle semble y pénétrer de plus en plus profondément.

Que fera-t-il?

Le gouvernement de "désunion" d'Ottawa va-t-il rendre plus sévères les dispositions de la loi de conscription, va-t-il maintenir la méthode arbitraire et inégale qui y préside maintenant? Va-t-il abandonner complètement son système d'enrôlement?

Autant de points sur lesquels le discours du Trône fait silence: peut-être la "désunion" sur ce point est-elle aussi complète que sur les questions de tarif?

Le Retour

Donc, sir Thomas White est bel et bien en grève, et son action confirme assez les rumeurs qui ont toujours circulé que M. White voulait supplanter le premier ministre Borden et qu'il lui faisait une guerre sourde.

La retraite de M. White indiquera une victoire marquée pour les ministres de l'Ouest et que M. Borden se range de leur côté; il sera amusant de voir Toronto battre par la coalition que son "amour de l'Empire" a organisée.

PLUNKETT

(Câble de la Presse Associée)

Rome, 18. — La célébration de la Saint-Patrice au Vatican a consisté en la lecture par le Pape Benoît XV du décret de béatification de Oliver Plunkett.

Monseigneur O'Riordan, recteur du Collège Irlandais, a prononcé une allocution, au cours de laquelle il a déclaré que l'Irlande aie aujourd'hui, à Oliver Plunkett, une dette due depuis deux siècles.

Après avoir fait l'historique de la vie de Oliver Plunkett, Monseigneur O'Riordan a parlé de la lutte religieuse dans le Royaume-Uni.

"Les Irlandais, dit-il, ont réussi à obtenir la liberté religieuse pour eux et pour leurs frères d'Angleterre. Cette lutte a donné lieu à des sacrifices et à des martyrs."

Oliver Plunkett avait été mis à mort en 1681, sur accusation de trahison.

L'UNION DU PROLETARIAT

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 18. — Le texte de la résolution adoptée par le Comité Exécutif Central du Congrès de Moscou, en réponse au message du président Wilson, a été transmis aujourd'hui au ministère d'Etat par le consul américain à Moscou, avec le résumé du discours du président du Congrès, à ce sujet.

Le président, M. Sverdruff, a déclaré qu'il était convaincu que le prolétariat de l'Europe occidentale, de l'Amérique et de l'Australie était avec les Bolchevik. On lui prête les paroles suivantes: "Camarades, il me sera difficile de vous lire tous les télégrammes que j'ai reçus; il y en a un grand nombre. L'un d'eux mérite votre attention, c'est celui du président Wilson.

"Camarades, permettez-moi, au nom du Congrès, d'exprimer ma ferme conviction que le prolétariat de l'Europe occidentale, de l'Amérique et de l'Australie est avec nous de tout cœur. Je suis certain que ces masses d'hommes surveillent attentivement ce que nous faisons ici."

ON FORMERAIT UNE LIGUE DES NATIONS

LORD LANSDOWNE CROIT A SA POSSIBILITE ET A L'EFFICACITE DE SON ROLE.

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 19. — Lord Parmoor, à la Chambre des Lords, a présenté un motion à l'effet d'approuver le principe de la Ligue des Nations, et la constitution d'un tribunal dont les ordres seraient mis en vigueur au moyen de sanctions adéquates.

Au cours du débat Lord Lansdowne déclara que deux choses essentielles étaient requises pour la formation de la Ligue des Nations. Elle doit, d'abord, être accessible à tous et comprendre toutes les grandes puissances, et ensuite, cette Ligue devrait avoir des pouvoirs suffisants pour faire exécuter ses décisions.

Lord Lansdowne est d'opinion que si cette ligue a assez de force pour user de répression, elle peut assurer la paix au monde civilisé, ou du moins garantir un certain délai pour la discussion des problèmes et de même pour la conciliation des différents intérêts.

Tous les peuples, dit-il, désirent une ligue de ce genre, et la preuve de ceci, c'est que les Etats-Unis y prennent un grand intérêt. Si les Etats d'Amérique ne font pas partie de cette ligue, il faut en abandonner le projet. Etant donné le commerce énorme des Etats-Unis dans le monde entier, ils peuvent, plus que tout autre, faire valoir l'arme efficace de l'argent.

Lord Lansdowne croit, comme le président Wilson, que si l'Allemagne continue de troubler la paix, elle doit être exclue de la Ligue parce que les nations n'ont plus foi en sa signature.

Les nations qui voudront faire partie de cette ligue devront concilier leurs droits souverains au code de droit international rédigé par la Ligue elle-même, sans cependant être obligées de faire des concessions trop onéreuses.

LE COUT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE A OTTAWA

Ottawa, 19. — A la réunion de la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa, hier soir, M. Samuel Genest, président de cette commission, a produit d'intéressantes statistiques qui démontrent d'une part que les catholiques de langue anglaise sont beaucoup moins zélés que les catholiques de langue française pour le soutien des écoles séparées et d'autre part, que l'éducation des écoliers anglais coûte beaucoup plus cher à la Commission que l'éducation des enfants français.

Voici ces statistiques: Il y a dans les écoles séparées 5,558 élèves canadiens-français et 3,946 élèves de langue anglaise. Cert dix-huit professeurs donnent l'éducation aux premiers et 82 aux seconds. Or le salaire mensuel des 18 professeurs français n'est que de \$5,020.49, tandis que le salaire mensuel des 82 professeurs anglais est de \$5,122.93. En d'autres termes les professeurs anglais reçoivent un salaire moyen de \$62.47 par mois et les professeurs français un salaire mensuel de \$42.58. Ainsi l'éducation de chaque élève anglais coûte-t-elle à la Commission \$18.95 tandis que l'éducation d'un élève français ne lui coûte que \$13.50.

Et pourtant les contribuables canadiens-français paient plus de taxes que les anglais. Ces derniers ne versent au fonds des Ecoles que \$78,754.40 par année, tandis que les Canadiens-français y versent \$103,341.51. Par ailleurs, sur \$3,896,450 des propriétés imposables appartenant à des catholiques et payant taxes aux écoles publiques, il n'y en a que \$816,906 qui appartiennent à des Canadiens-français tandis que \$3,079,544 appartiennent à des catholiques de langue anglaise.

La diffusion de ces statistiques devra mettre fin à la légende habituellement mise en circulation par les catholiques irlandais, que ce sont eux qui paient en grande partie pour faire instruire les enfants canadiens-français. Comme on peut le voir, c'est le contraire qui est vrai, une part importante des impôts payés par les contribuables canadiens-français sert à payer l'instruction des enfants catholiques de langue anglaise.

Sir Lomer Gouin

Sir Lomer Gouin célébrait hier, le cinquante-septième anniversaire de sa naissance.

A cette occasion, il a reçu de ses nombreux amis les meilleurs souhaits de prospérité et de longue vie.

Nous nous joindrons à eux, tant pour notre propre compte, que pour celui du peuple de la province de Québec, qui a des raisons toutes spéciales de souhaiter ardemment une longue continuation de sa brillante carrière.

La province de Québec n'oublie pas que c'est à lui qu'elle doit les progrès matériels et moraux qui l'ont placée à la tête des provinces de la confédération.

Elle n'oublie pas ce que sir Lomer Gouin a fait pour le progrès de l'instruction publique, pour l'enseignement professionnel et technique, pour les écoles rurales, leurs élèves et leurs instituteurs et institutrices.

Elle n'oublie pas qu'il a tiré la province d'une situation financière déplorable et en a converti les déficits en constants excédents de recettes.

Ni la politique des bonnes routes qui a transformé nos campagnes.

Ni la politique des pouvoir hydrauliques qu'est en train de développer la commission des Eaux courantes.

Ni l'impulsion donnée à l'agriculture, à la colonisation, aux industries agricoles, à l'industrie laitière.

Et elle sait un gré infini à sir Lomer Gouin, de tous ces progrès, de même qu'elle lui est reconnaissante, par-dessus tout, de l'énergique attitude prise par lui sur la question de la conscription, de la fierté avec laquelle il a revendiqué les droits des provinces, violés par un arrêté du gouvernement unioniste, et de la hauteur des sentiments exprimés par lui dans les débats sur la motion Francoeur.

Si, aujourd'hui, la province de Québec peut marcher le front haut, à la tête des provinces sœurs, si son crédit est le meilleur, si son budget se boucle par des surpluses, si sa population est heureuse et prospère, elle sait ce qu'elle en doit à sir Lomer Gouin.

Et la ville de Montréal, en particulier, se rappelle à cette occasion que c'est à sir Lomer Gouin conjointement avec la législature qu'elle doit la réforme municipale dont elle espère tirer sa réhabilitation.

Ce que promet la session

La première session du parlement issu de la loi des élections en temps de guerre, s'est ouverte assez terme.

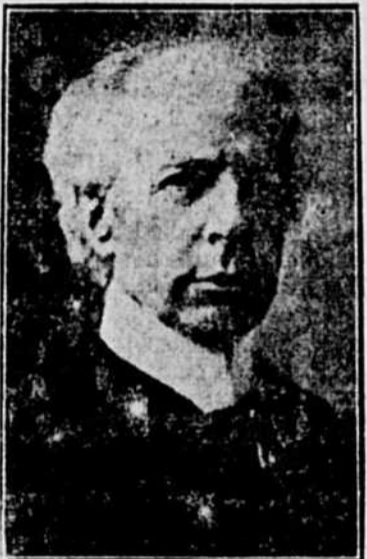
Le discours du trône ne contient guère que des propositions de législation pour confirmer les arrêtés-lois pris par le conseil des ministres, pendant l'inter règne entre l'ancien et le nouveau parlement.

Ces arrêtés étant, pour la plupart, déjà en vigueur, la confirmation qui en est demandée sera sans doute accordée sans difficultés par la majorité édue grâce à M. Meighen.

On y promet l'expansion du suffrage féminin à toutes les femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes; celles que l'on en a privées si injustement aux dernières élections, pourront ainsi avoir l'occasion de dire ce qu'elles en pensent.

Il y est question d'un nouveau recensement, par inscription, des hommes et des femmes du Canada, âgés de plus de 16 ans. C'est une reprise de l'idée du Service National, qui a si pitoyablement échoué.

Mais il n'y est pas soufflé mot des deux questions qui préoccupent le plus le public en ce moment: la conscription et la



SIR WILFRID LAURIER qui a déclaré que le verdict du 17 décembre est un rude coup porté à la démocratie.



L'HON. M. MURPHY qui a fait une violente attaque contre M. Rowell.

LE BANQUET DU CLUB DE REFORME OFFERT A CINQ DE SES MEMBRES

Samedi soir fut couronnée la victoire électorale de MM. A. R. McMaster, Jos. Archambault, S. W. Jacobs, P. R. du Tremblay et Pierre F. Casgrain. — Remarquables discours des cinq députés fédéraux qui siègeront pour la première fois à Ottawa.

UN ESPRIT NATIONAL CANADIEN

Le Club de Réforme de Montréal célébra, samedi soir, cinq de ses membres élus députés aux dernières élections fédérales. Ce sont MM. A. R. McMaster, Jos. Archambault, S. W. Jacobs, P. R. du Tremblay et Pierre F. Casgrain.

Ce fut le couronnement victorieux du travail fait par ces hommes publics dans la province de Québec, et les membres du Club se sont rendus très nombreux pour saluer le triomphe de la cause libérale dans la province. Les deux salles du rez-de-chaussée étaient remplies et le dîner fut très gai et très pétillant.

Après le toast du Roi, M. Alphonse Déry, C.R., présenta aux convives le député de Brôme, M. A. R. McMaster. Il fut salué par de vifs applaudissements et on lui fit une chaleureuse ovation.

Celui-ci remercia les amis qui l'ont aidé dans sa campagne et il cita avec reconnaissance les noms de l'hon. Sidney Fisher et de M.M. Oliver, James Robb, Georges Gauthier, Oscar Gladu, Jos. Demers, W. S. Bullock, député de Shefford à la Législature, et de beaucoup d'autres.

Après avoir remercié aussi les membres du Club, M. McMaster rappelle les incidents de la dernière lutte.

La lutte avait pour but l'imposition ou non de la conscription. Nous, les libéraux, voulions la consultation du peuple par un référendum. La fraude gigantesque faite par l'odieuse mesure des Elections en temps de guerre a maintenu au pouvoir la force brutale et le prussianisme. Le pouvoir moral fondé sur les notions éternelles du droit a été déprécié.

Maintenant la loi est en vigueur et la province de Québec se soumet à la loi, autant que les autres provinces. Mais rien, depuis les élections, est venu nous prouver que nous avons eu tort d'agir comme nous l'avons fait.

Il nous reste à faire tout notre possible pour empêcher chez nous l'implantation du prussianisme et nous cela il nous faut arracher l'union des races comme des croyances. Nous sommes divisés; quel est le remède? C'est de développer chez nous un esprit national canadien.

Après avoir remercié aussi les membres du Club, M. McMaster rappelle les incidents de la dernière lutte.

La lutte avait pour but l'imposition ou non de la conscription. Nous, les libéraux, voulions la consultation du peuple par un référendum. La fraude gigantesque faite par l'odieuse mesure des Elections en temps de guerre a maintenu au pouvoir la force brutale et le prussianisme.

Maintenant la loi est en vigueur et la province de Québec se soumet à la loi, autant que les autres provinces. Mais rien, depuis les élections, est venu nous prouver que nous avons eu tort d'agir comme nous l'avons fait.

Il nous reste à faire tout notre possible pour empêcher chez nous l'implantation du prussianisme et nous cela il nous faut arracher l'union des races comme des croyances. Nous sommes divisés; quel est le remède? C'est de développer chez nous un esprit national canadien.

Après avoir remercié aussi les membres du Club, M. McMaster rappelle les incidents de la dernière lutte.

La lutte avait pour but l'imposition ou non de la conscription. Nous, les libéraux, voulions la consultation du peuple par un référendum. La fraude gigantesque faite par l'odieuse mesure des Elections en temps de guerre a maintenu au pouvoir la force brutale et le prussianisme.

Maintenant la loi est en vigueur et la province de Québec se soumet à la loi, autant que les autres provinces. Mais rien, depuis les élections, est venu nous prouver que nous avons eu tort d'agir comme nous l'avons fait.

Il nous reste à faire tout notre possible pour empêcher chez nous l'implantation du prussianisme et nous cela il nous faut arracher l'union des races comme des croyances. Nous sommes divisés; quel est le remède? C'est de développer chez nous un esprit national canadien.

Après avoir remercié aussi les membres du Club, M. McMaster rappelle les incidents de la dernière lutte.

La lutte avait pour but l'imposition ou non de la conscription. Nous, les libéraux, voulions la consultation du peuple par un référendum. La fraude gigantesque faite par l'odieuse mesure des Elections en temps de guerre a maintenu au pouvoir la force brutale et le prussianisme.

Maintenant la loi est en vigueur et la province de Québec se soumet à la loi, autant que les autres provinces. Mais rien, depuis les élections, est venu nous prouver que nous avons eu tort d'agir comme nous l'avons fait.

LE REGNE DE LA TERREUR ETABLI EN SIBERIE

Les Français subissent un lourd échec au front de Verdun

BATAILLE EN PERSPECTIVE

Des grèves éclatent à Vienne et à Budapest. — Intervention de la Milice

Londres, 17 — Après la ratification du traité de paix avec l'Allemagne, le Congrès de Moscou s'est dissout. Mais les Allemands continuent d'avancer dans les riches régions du sud de la Russie. Ils sont entrés à Nikolaïev, située à l'embouchure de la Bug; les Allemands sont ainsi assurés des communications par eau à travers un pays agricole prospère, de la Volhynie à la mer Noire.

Plusieurs chefs des Soviets se sont en vain opposés à la ratification du traité, et on en vain fait appel au patriotisme, prêchant la formation d'une nouvelle armée pour la défense.

En Sibérie, la situation est demeurée la même. Jusqu'à samedi, le Japon n'avait encore rien décidé au sujet de son intervention en Sibérie, où les Bolchéviki aidés des Allemands ont établi le régime de la terreur. L'opposition au parlement japonais s'oppose à l'envoi de troupes en Sibérie, mais presque tous les journaux sont en faveur.

En Italie, l'activité renaît sur tous les fronts. De la mer du Nord aux frontières de la Suisse, il ne se passe pas de jour sans que des détachements se rencontrent en des engagements qui, quelquefois prennent des proportions de réelles batailles, et l'artillerie est d'une grande activité.

Les Allemands ont bombardé avec violence le front anglais sur le chemin de Bapaume-Cambrai, dans la vallée de la Scarpe, et à Lens. Les Américains continuent de se montrer actifs et n'ont pas ménagé l'ennemi.

Il devient de plus en plus évident que les Autrichiens vont frapper un grand coup en Italie, et vont bientôt engager une grande bataille, à champ découvert, avec les Italiens, les Anglais et les Français rendus en Italie.

En Macédoine le canon gronde continuellement des deux côtés. Il est évident que les Allemands veulent détruire la fameuse ville de Monastir. Ils ont encore bombardé la ville, et ont tué quarante citoyens non-combattants.

L'Autriche et la Hongrie sont encore aux prises avec les difficultés ouvrières. A Budapest et à Vienne la grève est déclarée et on a menacé les ouvriers de faire intervenir la milice.

Les journaux allemands demandent un redoublement d'efforts de la part des sous-marins, à la suite de la saisie des navires hollandais par les Etats-Unis et l'Angleterre. On ne sait encore si la Hollande se rendra aux desirs des Alliés. Le gouvernement hollandais aurait envoyé à Londres une dépêche susceptible d'amener une conclusion satisfaisante des difficultés.

UN EPISODE LAMENTABLE DE LA GUERRE ACTUELLE

COMMENT UN EQUIPAGE MEURT AU MILIEU DE L'OCEAN

Londres, 13 — Sir J. Fortescue Flannery a déclaré ce matin, qu'il attirerait l'attention du premier Lord Amiral, à la Chambre des Communes, sur la conduite héroïque des matelots américains commandant le "Parker" lors du sauvetage des survivants du "Glenart Castle", coulé dans le canal de Bristol en février dernier.

Il a déclaré qu'il recommanderait une récompense pour la conduite héroïque de ces huit matelots américains qui se jetèrent à la nage pour secourir l'équipage qui allait se noyer.

Le "Glenart Castle" a coulé à quatre heures du matin, le 26 février. Le destroyer américain ayant reçu l'avertissement que le "Glenart Castle" coulait, se dirigea en toute hâte vers le lieu du sinistre. Il y arriva à une heure après-midi, et l'on ne vit tout d'abord qu'un homme sur un radeau.

Comme le destroyer se trouvait dans la zone infestée de sous-marins, il lui était impossible de faire halte et de lancer des chaloupes à la mer. On lança une corde au matelot survivant, mais celui-ci était tellement exténué qu'on ne parvint à le secourir qu'après de vives difficultés.

Le destroyer continua sa course, et rencontra un nouveau radeau, c'est alors que le quartier-maître J. C. Cole se lança à la mer, et ramena le naufragé au navire. Il mourut cependant, quelques heures après.

A trois heures de l'après-midi, le destroyer découvrit un nouveau radeau et sauva les matelots qui s'y trouvaient.

L'un des survivants a déclaré que, comme il se débattait en pleine mer, il a vu un sous-marin allemand passer à quelque distance de lui; il cria aux deux officiers qui se trouvaient sur le pont, mais on ne fit pas attention à lui et le sous-marin continua sa route.

En réponse à Sir J. Fortescue Flannery, M. McNamara a répondu que l'Amirauté anglaise apprécie à sa juste valeur l'héroïsme des matelots américains lors de cette catastrophe.

Deux matelots du "Parker" méritent une mention spéciale, parce qu'ils ont risqué leur vie en se lançant à la mer pour secourir les matelots qui se noyaient.

Quant à reconnaître officiellement leur acte d'héroïsme, ceci regarde les autorités américaines et non le gouvernement britannique. Sir Owen Phillips, président de la Union Castle Line, propriétaire du "Glenart Castle", a déclaré que la compagnie avait demandé à l'amiral américain la permission de donner une médaille au navire dont les matelots se sont montrés si héroïques, mais on a répondu que cela ne pouvait se faire.

LE MEURTRE DE GAGNEREZ EST INEXPLICABLE

L'enquête tenue par le coroner ne parvient pas à établir le vrai mobile du crime pas plus que la police ne peut encore découvrir l'assassin.

Le meurtre de la rue d'Argenson sera-t-il classé? Voilà la question qui se pose à la suite de l'enquête tenue par le coroner MacMahon samedi dernier.

Nous avons déjà relaté les diverses phases de ce crime mystérieux, où un jeune homme du nom de Hervé Gagnerez fut assassiné au moment où il arrivait à la porte de la demeure de cette jeune fille, rue d'Argenson, à la Pointe St-Charles.

Le coroner a ouvert son enquête samedi matin. Des témoignages entendus, cependant, il ressort que la tragédie est due probablement à la jalousie d'un rival du malheureux Gagnerez. C'est la seule théorie acceptable jusqu'à présent.

Mlle Loiseleur a déclaré que l'assassin lui mit la main sur la bouche, une fois le crime accompli, pour l'empêcher d'appeler au secours. Il s'est alors enfui, et elle a déclaré ne pouvoir le reconnaître. Mlle Loiseleur a dit que dans sa famille, on lui avait suggéré qu'elle ferait mieux peut-être de recevoir un autre jeune homme qui lui conviendrait davantage.

L'orateur a parlé du vote des femmes qui ne leur fut accordé qu'en récompense d'avoir donné un parent à l'armée. C'est pourquoi, dit-il, on a tellement fait vivre la lyre patriotique qu'on a vu des parentes des soldats et des nurses voter par hystérie. Éliminez les 400,000 votes des femmes et sir Wilfrid Laurier aurait gagné.

Borden doit donc sa position aux femmes, de même que C. Lilloux après que sa femme eût assassiné Gaston Calmette.

M. Jacobs dit que, comme M. Archambault, il parlera à la Chambre des scandales d'élection, qui ont été perpétrés dans son comté. Il ne craint pas de dire, en attendant, que dans son comté on a fait voter des filles de vie et des nurses hystériques.

Quant aux Canadiens-français, metant de côté les questions de langue et de foi, ils ont voté pour moi. Je suis, dit-il, un bel exemple de la grandeur d'âme des Canadiens-français

Mme Ad. Boivin, Après deux années de souffrances, est guérie par les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine

Il y a une foule de femmes qui souffrent en silence, les unes parce qu'elles n'osent pas se plaindre, les autres parce qu'elles ne savent pas qu'il existe un remède à leurs souffrances.

Ce sont les femmes atteintes de métrite ou beau mal. Vous voyez près de vous une femme forte, vigoureuse qui tout à coup s'étiolle, s'anémie, perd son teint frais; ses traits se tirent, sa figure devient terreuse, elle n'a plus de force, souffre de l'estomac, de crampes, de renvois et à toujours une dyspepsie prononcée; l'appétit disparaît; la femme est en proie aux idées noires; la vie lui devient une charge; elle n'a plus de goût à rien; puis, ce sont des migraines, des névralgies qui la font souffrir terriblement.

Interrogez-la; elle vous dira qu'elle a commencé par souffrir au moment de ses périodes, puis celles-ci sont devenues irrégulières; peu à peu la femme a été épuisée par des hémorragies; elle a ressenti des douleurs dans le bas-ventre, puis des élanements continus. Maintenant, il lui semble qu'elle a un poids énorme dans le bas-ventre. Sa démarche devient pénible et si le pied glisse, ce sont des douleurs à perdre connaissance. Elle ne peut rester debout ni soulever le moindre fardeau.

Si la vie de la femme atteinte de métrite est pénible, plus pénible encore est l'avenir qu'elle attend, si elle n'y remédie pas. Enfin les femmes atteintes de métrite sont exposées à beaucoup de maladies qui peuvent entraîner la mort; beaucoup seront sujettes aux fibromes, aux cancers, aux tumeurs, etc.

Les femmes se guériront parfaitement de métrite au moyen des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Ce traitement pratique, le moins coûteux de tous, permet à toute malade de se soigner elle-même, sans déranger quoi que ce soit ses habitudes de vie ou de travail. Par excellence, les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont recommandées aux personnes qui sont obligées de travailler fort, soit chez elles, soit dans les manufactures.

«Les bons effets que j'ai obtenus des Pilules Rouges ont été si extraordinaires que je n'ai cessé de recommander ce remède. Depuis deux ans, je souffrais de douleurs internes, de symptômes les plus propres à m'affaiblir rapidement, aussi j'avais beaucoup maigri. Par moment j'avais peine à me tourner la tête tant elle me faisait mal et tant j'avais d'étourdissements. Très souvent je perdais connaissance. Je décidai de prendre des Pilules Rouges et des premières boîtes je me trouvais mieux. Douze boîtes ont augmenté mes forces autant que je le désirais et ont rétabli ma santé.» — Mme Ad. Boivin, 877 rue Berri, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue St-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du

SOUS-MARIN COULE (Câble de la Presse Associée) Page 1—Sous-marin — Ba Un port de l'Atlantique, 17. — Un navire américain arrivé ici ce matin aurait eu à combattre contre un sous-marin allemand et aurait réussi à le couler. Le navire américain jauge quatre mille tonnes et tenta d'abord de s'enfuir, mais il engagea la bataille, lorsqu'on s'aperçut que le sous-marin faisait usage de bombes au lieu de torpilles et aurait réussi à le couler.

LES PERSONNES FAIBLES ET NERVEUSES

Les gens souffrant de faiblesse et de nervosité peuvent être rendus à la santé en reconstituant le sang.

Les personnes nerveuses, souffrant d'une maladie que les médecins ignorent et qu'ils ne peuvent soigner, ont bien de la peine à trouver du soulagement. L'irritation, les maux de tête, la perte du sommeil, la dyspepsie nerveuse, tous ces maux rendent la vie misérable, mais on les supporte plutôt que de dépenser de l'argent pour le médecin sans être certain que notre état s'améliorera.

Toute personne souffrante devrait connaître le danger d'un tel état du système nerveux. La débilité nerveuse et souvent la paralysie peuvent en être le résultat si les nerfs ne sont pas fortifiés.

Un fait qui apporte de l'espoir et du soulagement c'est qu'on peut fortifier les nerfs en reconstituant le sang. On ne saurait dire assez souvent que ce n'est que par le sang que la nourriture et les remèdes peuvent agir sur les nerfs.

Les Pilules Roses de Dr Williams rendent le sang riche et rouge et redonnent rapidement de la vitalité et de l'énergie à un organisme faible et nerveux. Toute personne nerveuse faisant l'essai de ces pilules, sera certaine d'obtenir de bons résultats et ce qui plus est, les résultats seront permanents, car la maladie est attachée dans sa racine même; en enrichissant le sang on redonne de la force aux nerfs. Voilà pourquoi les personnes qui prennent de temps en temps les Pilules Roses de Dr Williams se sentent toujours actives et fortes. Mme Wm. McIntyre, Gananoque, Ont., dit: "Depuis plusieurs années je me sentais toujours fatiguée et insouciant. Le moindre bruit me faisait peur, au point que je tremblais, mon cœur battait avec force, et il me semblait que j'étouffais. Il m'était presque impossible de faire mes travaux de ménage, et j'étais si nerveuse que la vie me semblait un fardeau. J'essayai plusieurs remèdes, mais ils ne me firent aucun bien. Un jour, je reçus une brochure, parlant des Pilules Roses de Dr Williams, et je décidai de les essayer. Maintenant, je suis content de l'avoir fait, car après en avoir pris huit boîtes, elles ont renforcé et reconstitué mon organisme épuisé et nerveux, de telle sorte que je puis travailler avec plaisir, et me sens depuis après une nuit de sommeil. J'espère sincèrement que les personnes souffrant des mêmes maux que moi profiteront de mon expérience."

Si vous êtes faibles, nerveux ou vous sentez "mal en train", essayez les Pilules Roses de Dr Williams, et vous serez surpris de voir avec quelle rapidité vous verrez la nervosité s'en aller et votre ancienne énergie revenir. Vous pouvez vous procurer ces pilules chez n'importe quel marchand de remèdes ou par la poste à \$2.50 de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

BERLIN RECLAME UN SUCCES

Berlin, via Londres, 17. — Le communiqué de guerre déclare que les Français ont attaqué au front de Verdun, et qu'ils ont été repoussés.

Après une préparation de dix heures les Français ont attaqué à l'Ouest d'Avocourt, mais ils ont été repoussés, et ont perdu deux cents hommes. Dix-sept avions et deux ballons ennemis ont été descendus hier.

LA HOLLANDE SERAIT PRETE A TRANSIGER

La Haye, 17 — A la suite d'une réunion du Cabinet, qui a duré presque toute la nuit, le gouvernement a câblé à Londres une dépêche qui pourrait bien amener une solution satisfaisante des difficultés créées par la saisie des navires hollandais. On croit généralement que la Hollande acceptera les conditions des Alliés.

Quarante navires hollandais sont actuellement dans le port de New-York et tous seront envoyés au transport des munitions et des troupes aux Alliés. Ces quarante navires représentent un jaugeage de six cent mille tonnes. On sait que la Hollande a jusqu'à lundi, 18 mars pour se rendre aux desirs des Etats-Unis et de l'Angleterre. A cette date, que la Hollande se soit ou non soumise, tous ses vaisseaux seront réquisitionnés et mis au service des Alliés. L'Allemagne, de son côté, verrait d'un mauvais œil cette soumission de la Hollande, et plusieurs journaux allemands veulent la guerre contre la Hollande si elle se soumet aux Alliés.

On a tenu une assemblée au Ministère des Affaires Etrangères à Berlin, au sujet de la situation créée par la main basse faite par les Etats-Unis et l'Angleterre sur les navires de la Hollande. On a discuté les mesures à prendre au cas où la Hollande se soumettrait aux Alliés.

On ne croit pas que la Hollande accepte de bonne grâce les termes des Alliés. On est d'opinion que, si la Hollande perd ses vaisseaux, l'Allemagne mettra à sa disposition autant de navires que possible, et lui fournira tout le charbon dont l'Allemagne pourra se passer.

L'ALLEMAGNE VOULAIT LA FRANCE NEUTRE

Amsterdam, 17 — Dans une entrevue publiée par le "Neuste Nachrichten" de Berlin, Von Bethmann-Hollweg admet la vérité de la déclaration faite récemment par Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères en France, sur l'attitude de l'Allemagne envers la France au début de la guerre.

M. Pichon avait déclaré que le 31 juillet 1914, Von Bethmann-Hollweg, alors chancelier, avait donné instruction au baron Von Schoen, alors ambassadeur d'Allemagne à Paris, de demander à la France, si elle voulait rester neutre dans la guerre entre la Russie et l'Allemagne, de livrer, comme garantie de sa neutralité, les fortresses de Toul et de Verdun à l'Allemagne, qu'il les occuperait jusqu'après la guerre.

Von Bethmann-Hollweg ajouta: "La mobilisation en Russie démontra, hors de tout doute, que les éléments qui, en Russie gouvernaient l'Empereur, voulaient la guerre à tout prix. Mes instructions au baron Von Schoen le 31 juillet 1914, ont été dévolées, mais elles n'avaient rien à faire avec l'attitude de la France. Des régiments russes étaient en marche avant que ces instructions ne fussent écrites, et le gouvernement français n'en avait rien su lorsque nous lui avons demandé ce qu'il ferait en cas d'une guerre entre l'Allemagne et la Russie. La réponse fut que le gouvernement ferait ce que les intérêts de la France exigeraient."

"Personne n'ignorait que nous aurions à combattre contre la Russie et contre la France. L'alliance franco-russe dans les dix dernières années avait laissé prévoir qu'en cas de guerre contre l'un ou l'autre de ces pays, nous aurions à combattre sur deux fronts. D'ailleurs la Russie avant cette époque, s'était déjà assurée l'aide de la France.

"Je n'aurais pas pu démontrer quelle aurait été notre position en ce cas, et nous devions exiger de la France des garanties, au cas où elle aurait décidé de rester neutre. D'ailleurs nous avons offert à la France une autre garantie. Nous nous serions contentés de ce que l'Angleterre eût garanti la neutralité de la France."



Mme AD. BOIVIN

matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c, une boîte, \$2.50 six boîtes. Elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules, jamais au 100; chaque boîte porte à un bout le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine limitée et un numéro de contrôle. Refusé toute substitution. Lorsque vous demandez des Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. Déférez-vous des colporteurs; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Si vous ne pouvez vous procurer les Pilules Rouges par les Femmes Pâles et Faibles, dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

POURQUOI EST-CE? que tant de maladies qui semblent déjouer le savoir de grands médecins, répondent à l'influence d'un simple remède de famille tel que le NOVORO DU DR. PIERRE C'est parce que ce remède va directement à la racine du mal, l'impureté du sang. Il est fabriqué d'herbes et de racines pures et saluaires, et a été en usage depuis plus de cent ans. N'est pas vendu par les droguistes, mais directement du laboratoire du DR. PETER FAHNEY & SONS CO., 2501-17 Washington Blvd., CHICAGO, ILL. (Déféré libre de tous droits en Canada)

LA HOLLANDE SERAIT PRETE A TRANSIGER

La Haye, 17 — A la suite d'une réunion du Cabinet, qui a duré presque toute la nuit, le gouvernement a câblé à Londres une dépêche qui pourrait bien amener une solution satisfaisante des difficultés créées par la saisie des navires hollandais. On croit généralement que la Hollande acceptera les conditions des Alliés.

Quarante navires hollandais sont actuellement dans le port de New-York et tous seront envoyés au transport des munitions et des troupes aux Alliés. Ces quarante navires représentent un jaugeage de six cent mille tonnes. On sait que la Hollande a jusqu'à lundi, 18 mars pour se rendre aux desirs des Etats-Unis et de l'Angleterre. A cette date, que la Hollande se soit ou non soumise, tous ses vaisseaux seront réquisitionnés et mis au service des Alliés. L'Allemagne, de son côté, verrait d'un mauvais œil cette soumission de la Hollande, et plusieurs journaux allemands veulent la guerre contre la Hollande si elle se soumet aux Alliés.

On a tenu une assemblée au Ministère des Affaires Etrangères à Berlin, au sujet de la situation créée par la main basse faite par les Etats-Unis et l'Angleterre sur les navires de la Hollande. On a discuté les mesures à prendre au cas où la Hollande se soumettrait aux Alliés.

On ne croit pas que la Hollande accepte de bonne grâce les termes des Alliés. On est d'opinion que, si la Hollande perd ses vaisseaux, l'Allemagne mettra à sa disposition autant de navires que possible, et lui fournira tout le charbon dont l'Allemagne pourra se passer.

L'ALLEMAGNE VOULAIT LA FRANCE NEUTRE

Amsterdam, 17 — Dans une entrevue publiée par le "Neuste Nachrichten" de Berlin, Von Bethmann-Hollweg admet la vérité de la déclaration faite récemment par Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères en France, sur l'attitude de l'Allemagne envers la France au début de la guerre.

M. Pichon avait déclaré que le 31 juillet 1914, Von Bethmann-Hollweg, alors chancelier, avait donné instruction au baron Von Schoen, alors ambassadeur d'Allemagne à Paris, de demander à la France, si elle voulait rester neutre dans la guerre entre la Russie et l'Allemagne, de livrer, comme garantie de sa neutralité, les fortresses de Toul et de Verdun à l'Allemagne, qu'il les occuperait jusqu'après la guerre.

Von Bethmann-Hollweg ajouta: "La mobilisation en Russie démontra, hors de tout doute, que les éléments qui, en Russie gouvernaient l'Empereur, voulaient la guerre à tout prix. Mes instructions au baron Von Schoen le 31 juillet 1914, ont été dévolées, mais elles n'avaient rien à faire avec l'attitude de la France. Des régiments russes étaient en marche avant que ces instructions ne fussent écrites, et le gouvernement français n'en avait rien su lorsque nous lui avons demandé ce qu'il ferait en cas d'une guerre entre l'Allemagne et la Russie. La réponse fut que le gouvernement ferait ce que les intérêts de la France exigeraient."

"Personne n'ignorait que nous aurions à combattre contre la Russie et contre la France. L'alliance franco-russe dans les dix dernières années avait laissé prévoir qu'en cas de guerre contre l'un ou l'autre de ces pays, nous aurions à combattre sur deux fronts. D'ailleurs la Russie avant cette époque, s'était déjà assurée l'aide de la France.

"Je n'aurais pas pu démontrer quelle aurait été notre position en ce cas, et nous devions exiger de la France des garanties, au cas où elle aurait décidé de rester neutre. D'ailleurs nous avons offert à la France une autre garantie. Nous nous serions contentés de ce que l'Angleterre eût garanti la neutralité de la France."

POUR EPARGNER LA LUMIERE

Ottawa, 17.—Il est à peu près certain que Sir George Foster présentera un bill sur l'épargne de la lumière du jour, à la prochaine session, et ce bill sera adopté, à moins qu'il ne soit vivement combattu par les députés des districts ruraux.

On sait que à la dernière session un bill semblable n'a pas réussi. On dit que le gouvernement a reçu plusieurs demandes en faveur d'un

tel bill, et il est probable que l'hon. Foster donnera à la nouvelle chambre des députés l'occasion de se prononcer.

Une huile sans alcool. — Certaines huiles et de nombreux remèdes ont l'alcool comme ingrédient dominant. Un judicieux mélange de six huiles essentielles compose la fameuse Huile Eclectique du Dr Thomas et elle ne renferme pas d'alcool, de sorte que ses effets sont durables. Il n'y a pas d'huile médicamenteuse qui puisse égaler cette huile dans son action préventive et curative.

Le Canada

Montréal, jeudi 21 mars 1918.

Les cultivateurs et la douane

Après les agriculteurs de l'Ouest qui, par la résolution de la législature de l'Alberta, demandent la franchise des douanes pour les instruments aratoires, le gouvernement Borden a reçu les protestations opposées des manufacturiers de l'Est.

Les hostilités sont donc commencées entre les deux forces dont nous signalions l'incompatibilité, et sur l'un desquelles repose l'existence même du gouvernement Borden-Rowell.

Que va-t-il en résulter, pendant la session qui s'ouvre la semaine prochaine et où les deux forces vont se trouver en conflit, lorsqu'il s'agira de voter le budget ?

S'il y a scission entre les deux, c'est le parti libéral qui pourra donner la victoire à l'une ou à l'autre.

Les libéraux unionistes de l'Ouest, unis aux libéraux de l'opposition sont en majorité à la Chambre des Communes. Le jour où ils voteront ensemble, sur une question de tarif, par exemple, le gouvernement Borden-Rowell aura vécu.

Dans le conflit qui est ouvert, le parti libéral est, par principe et par tradition, en faveur de la franchise des instruments aratoires, qui fait partie de son programme.

Les cultivateurs se plaignent qu'on les force non seulement à payer des droits sur les instruments qu'ils importent ; mais que ces droits permettent aux manufacturiers canadiens de hausser d'autant les prix des instruments qu'ils fabriquent.

Ainsi, lorsque les cultivateurs paient \$3,000,000 par année de droits sur leurs importations, ils sont en même temps obligés de payer \$10,000,000 de plus par année sur les prix des instruments fabriqués au Canada qu'ils achètent.

Les manufacturiers canadiens disent qu'ils ont besoin de cette protection pour vivre ; mais cette prétention est démentie par le fait qu'ils exportent pour des millions des instruments aratoires qu'ils vendent à l'étranger en concurrence avec les instruments des Etats-Unis. S'ils peuvent supporter cette concurrence sur les marchés étrangers, pourquoi ne le pourraient-ils pas sur le marché canadien ?

Le gouvernement unioniste adjure les cultivateurs d'augmenter leur production, comme un élément essentiel de notre participation à la guerre. N'est-il pas raisonnable et légitime qu'on lui demande de faciliter cette augmentation de production en permettant aux cultivateurs de se procurer leur outillage à meilleur marché ?

Ils sont prêts à prouver leur patriotisme par leur travail ; que les manufacturiers canadiens prouvent donc aussi leur patriotisme en consentant à réduire quelque peu les bénéfices exorbitants qu'ils ont réalisés jusqu'ici aux dépens des cultivateurs !

Pris en flagrant délit

LES PROPRIETAIRES UNIONISTES ET LES VIVRES

Les événements ramènent régulièrement de temps à autre, devant le public, les agissements de la compagnie de salaisons et d'entrepôt frigorifique dont sir Joseph Flavell possède la majorité des actions.

Voilà qu'on a découvert la semaine dernière, que des entrepôts de cette compagnie à Winnipeg, on avait jeté aux déchets et envoyé à l'incinérateur de la ville, plus de quatre tonnes de poulets frigorifiés, qui étaient devenus impropres à la consommation.

Et les inspecteurs de la ville, ayant en vent de la chose, ont trouvé dans la même glacière cinq autres tonnes de poulets qui leur paraissent très suspects.

Devant cette révélation, va-t-on prétendre encore qu'il n'y a pas accaparement criminel des denrées alimentaires, pour maintenir les prix ?

La ville de Winnipeg s'est adressée à la commission de contrôle des vivres, pour demander que cet abus soit puni comme il le mérite. Et la commission, par son président, M. Thompson, a répondu que cela ne le regardait pas.

M. Thomson renvoie les plaignants à M. O'Connor, le commissaire du coût de la vie du ministère du Travail. Et M. O'Connor, qui a déjà fait de nombreux rapports constatant ces accaparements, sans que le ministre du Travail ait jugé à propos d'agir, ne sait plus ce qui lui reste à faire.

Dans tous les cas, le public a le droit d'exiger du gouvernement qu'il agisse, que ce soit par la commission ou par le ministère du Travail et qu'il mette fin à cette criminelle exploitation du peuple par l'un des plus ardents partisans du ministère unioniste, créé chevalier des ordres du Roi, sur la recommandation de sir Robert Borden.

Dans les pays alliés, on poursuit les particuliers qui font des provisions de vivres et on les condamne à de fortes amendes.

Au Canada, la commission de contrôle des vivres donne à entendre qu'elle va aussi bientôt défendre aux particuliers de faire des provisions.

Mais on permet aux amis du gouvernement d'accumuler les vivres en glacières, de les retirer du marché pour créer une rareté factice et monter les prix hors de portée de la classe populaire, à tel point que ces vivres se perdent et qu'on est obligé de les envoyer à l'incinérateur !

Ah ! si les journaux libéraux d'Ontario et ceux de Winnipeg ne s'étaient pas laissés séduire par les cajoleries de sir Robert Borden, s'il y avait aujourd'hui dans l'Ouest une presse indépendante du gouvernement unioniste, quelle vigoureuse campagne cette presse menerait aujourd'hui contre les profiteurs pris la main dans le sac et le gouvernement qui les soutient !

Le tarif et l'unionisme

L'absence de sir Thomas White du parlement à son ouverture a pu faire courir le bruit qu'il songe à donner sa démission.

Pour juger de la plausibilité de cet événement, qui aurait un effet considérable sur notre politique fiscale, il faut se rendre compte de la marche des dégrèvements de tarif depuis quelques mois, et des mouvements qui se produisent en ce moment pour accentuer encore cette marche. Ainsi, comme mesure de guerre,

le gouvernement Borden a consenti d'abord, à l'admission en franchise du blé et des farines des Etats-Unis, ce qui permet à nos blés et farines de pénétrer francs de droits aux Etats-Unis. Puis ce fut l'admission en franchise du bétail américain sur pied.

Et encore, l'admission en franchise des tracteurs automobiles pour l'agriculture.

Voilà l'acquis.

La législature de l'Alberta, avec le concours de l'hon. M. Dunning, membre de la commission de contrôle des vivres, et chargé spécialement de l'augmentation de la production, vient de demander l'admission en franchise de tous les instruments aratoires.

Il est vrai que les manufacturiers canadiens s'y opposent énergiquement ; mais en l'absence de "leur homme", sir Thomas White, leur cause a l'air de périliter. A-t-on remarqué toute fois, cette riposte du tac au tac des manufacturiers, qui ont demandé la prohibition de l'importation des tracteurs ?

D'autre part, voici le "Globe", l'organe de M. Rowell, qui, dans un article de rédaction tout récent, se déclare carrément en faveur de l'admission en franchise des denrées alimentaires. En particulier il mentionne les viandes abattues et en conserve ; le "bacon", les oeufs, la volaille, la farine d'avoine. Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne la conclusion très logique du confrère.

Et pendant que le tarif de sir Thomas White reçoit ces assauts des partisans du gouvernement unioniste, le ministre des Finances est absent de son poste.

Dans les négociations qui ont précédé la formation du gouvernement unioniste, il avait été entendu, nous a-t-on affirmé, qu'il ne pouvait être question de changements au tarif des douanes pendant la guerre.

C'était sans doute, la condition "sine qua non" imposée par sir Thomas White pour son acquiescement à l'union. Et cela se comprend, puisque toute l'économie de son budget repose sur les recettes des douanes.

Or, voici que les éléments dominants du parti unioniste, savoir les représentants des provinces de l'Ouest, d'une part, et, d'autre part, l'organe reconnu de M. Rowell, dont l'influence à Ottawa prend de plus en plus d'autorité, s'attaquent violemment au tarif et exigent des changements qui, s'ils ne sont peut-être pas très importants au point de vue des recettes douanières, le sont énormément au point de vue protectionniste.

Et sir Thomas White n'est pas à son poste.

Opinions

Les denrées alimentaires et le tarif

(Du "Globe" de Toronto)

Les denrées alimentaires citées — viandes, volailles, oeufs, farines alimentaires — sont produites au Canada en quantités énormes ; nous les exportons aux marchés de consommation dans le monde entier en concurrence avec les denrées des autres pays producteurs.

Les menuisiers, les fabricants de conserves, les entrepreneurs et les maisons qui préparent ces aliments pour la table, ont une telle influence sur l'élaboration du tarif canadien que ces denrées, qu'ils vendent à l'étranger sous un régime de libre-échange, ne peuvent être achetées au Canada que surchargées d'un tarif protecteur pesant le plus lourdement sur la classe la plus pauvre.

Un droit sur la farine d'avoine n'a pas d'importance pour celui qui a un revenu de \$10,000 par année et dont les dépenses d'alimentation sont d'environ \$1,000 — soit un dixième de son revenu. Mais un droit sur la farine d'avoine peut être un fardeau écrasant pour le journalier, père de trois ou quatre enfants de robuste appétit, et dont le salaire atteindra à peine \$900 par année, dont \$500 devront passer en dépenses d'alimentation.

L'imposition de droits sur les denrées alimentaires est l'un des moins désirables des moyens de percevoir un revenu national. Pour quelles raisons un gouvernement canadien quelconque laisserait-il subsister cette tache sur notre législation ? Le cultivateur n'en profite pas. Ceux qui s'interposent entre le producteur de vivres et le consommateur, sont à peu près les seuls qui bénéficient d'un système d'impôts dont, dans leur for intérieur, ils doivent eux-mêmes avoir honte !

Pour exclure les Canadiens-français

La législature d'Ontario vient d'être la scène d'une discussion où le gouvernement de la province a été obligé d'avouer que ses récents règlements de colonisation, ont été élaborés dans le but de restreindre l'établissement sur les terres publiques d'Ontario des colons venant de la province de Québec.

Les députés qui y représentent la population des comtes canadiens-français : MM. Mageau et Evanturel, entre autres, ont protesté avec vigueur contre la petitesse d'esprit dont témoigne cette tentative d'exclusion.

Le ton du débat, de leur côté, a été très digne et il nous faut signaler un député de langue anglaise, M. Sam. Clarke, de Northumberland, a projeté lui aussi contre l'exclusion des Canadiens-français, qui sont les meilleurs colons que l'on puisse désirer.

Nous regrettons profondément que le parti en majorité à la Législature d'Ontario fasse, en ce temps où tant de bons esprits voudraient rétablir la bonne entente entre les races, preuve de si mesquine mentalité.

Car, au fond, ce n'est pas exclusivement à la langue française que l'on s'objecte. L'"Orange Sentinel", qui peut passer pour un organe officieux du cabinet Hearst, l'a dit franchement. On redoute la fécondité de la race canadienne-française qui, une fois établie dans un comté, s'y propage et s'y multiplie de génération en génération et finit par remplacer la population anglo-protestante !

L'Arbitraire

Le tribunal central des exemptions à Ottawa refuse d'exempter en bloc aucune classe de travailleurs, fut-elle essentielle à la production économique du pays.

Cela est laissé à l'arbitraire, au tempérament particulier des juges d'appel. Tel appelé est exempté par A qui serait envoyé à la guerre par B ; et le pays se démène aux prises avec cette loi injuste, et injustement exécutée.

L'Echéance

M. Borden a réussi à coïncider l'ouest pour des fins électorales, mais il trouvera moins commode de satisfaire à ses ambitions et à ses caprices. Le tout n'est pas de récolter, il faut payer ; et l'on va voir maintenant aux prises les vieux clan Tory d'Ontario avec les producteurs de l'ouest.

NOTES D'HISTOIRE

Petites nations

(Pour le Canada)

L'Allemagne avait rêvé d'absorber "les petites nations". On sait avec quel cynisme, dès 1912, elle osait, sinon à la tribune de son Reichstag, du moins dans les conversations diplomatiques et les livres de ses docteurs étaler sa "doctrine". Car la différence qu'il y a entre les Goths d'autrefois et les Goths d'aujourd'hui est que ces derniers constituent leurs conceptions en "doctrines". Les "petites nations" devaient disparaître, Jagow l'affirmait ; Kiderlin Wachter l'avait pensé. Si la Pologne eût encore été à partager, on en eût projeté le partage ; seuls, les "grands Etats", pouvant, dans la nouvelle société, représenter, avec "la force", la puissance créatrice, resteraient debout, absorbant politiquement ou économiquement les petits. La "doctrine" était connue ; la postérité ne comprendra pas comment, dès que l'Allemagne eut, en envahissant la Belgique et la Serbie, en passant à la théorie à la pratique, tout ce qu'il y avait en Europe de "petits Etats" ne se soit immédiatement groupé sous l'égide des nations protectrices du Croit. Qu'ensuit, après la victoire de l'Allemagne, pesé Hollande, Suisse, Grèce, Espagne, Etats scandinaves ?

Une fois de plus la politique de nos ennemis nous "ramène" à la nôtre. C'est une erreur assez accréditée qu'un Etat est maître de sa politique. Elle lui est imposée, au contraire, par sa situation géographique, ses traditions historiques, sa constitution politique, sa formation, chaque, son tempérament même et, si j'ose dire, son âme éternelle, de telle façon que les hommes d'Etat qui la dirigent n'ont qu'à s'instruire et à comprendre.

La France a été, des siècles, la protectrice des petits Etats. Je ne dis point qu'elle le fut par "sentiment", et j'ajouterais que si elle l'avait été exclusivement par sentiment, elle eût fait de l'assez mauvaise politique. Sans aucun doute avons-nous une propension à protéger le faible de l'opprimé. La croisade pour la liberté et la justice ne date point de 1789. Saint-Louis arbitrait les querelles au profit des petits et si beaucoup de nos rois, en ministères, ne se firent point scrupule, il faut le reconnaître, de moins pratiquer la sainteté, la nation en masse s'est toujours enthousiasmée, parfois jusqu'à l'excès, pour les peuples opprimés par les grands Etats. Lorsqu'entre 1795 et 1812, elle se trouva, dans une crise d'impérialisme aigu, amenée à s'annexer trop de pays qui ne l'avaient point désiré, elle méconnut très évidemment son esprit traditionnel, avec cette excuse qu'en toute bonne foi elle entendait leur faire goûter les bienfaits de la Révolution et faire régner parmi ces inféodés ou ces sujets le droit et la liberté. En toute sincérité, Napoléon lui-même n'eût point formulé la doctrine chère au pangermanisme et c'était moins le triomphe de la Force que celui des Droits de l'homme qu'il donnait comme but à l'entreprise que d'ailleurs il avait hérité de la Révolution.

En fait, cet impérialisme outrancier, encore qu'à base de générosité, rompait une politique séculaire ; car, exploitant le sentiment de la nation, nos hommes d'Etat ancien régime, avaient fait de l'appui donné aux petits Etats le principe essentiel de la politique française.

La formidable hégémonie que la maison d'Autriche, alors l'unique "maison d'Allemagne", établissait en Europe dans les premières années du XVIIIème siècle, faisait de cette politique une nécessité pour la France. Absorbant Pays-Bas, principautés allemandes, royaumes de Hongrie, royaume magyar, de Hongrie, débordant sur l'Italie alors morcelée en petits Etats et prétendant les inféoder et même les posséder, possédant effectivement Lombardie et royaume des Deux-Siciles et, maître de l'Espagne, menaçant le Portugal qui, de fait, allait être à son tour annexé, Charles-Quint était le Minotaure à qui il fallait arracher ses victimes ou contre qui il fallait protéger les derniers membres indépendants de l'Europe.

Français l'er intervint assez nettement la politique à suivre : ayant battu les Suisses à Marignan, il ne songea pas un instant à les poursuivre parce qu'il entendait qu'ils devinssent "bons amis" et il les fit tels ; il tâta les petites gens de Flandres, de la Hollande, les magnats de Hongrie ; il chercha des alliances en Pologne et en Italie ; il soutint le Portugal ; point de doute que si l'Angleterre, renonçant à de trop anciennes prétentions sur le trône de France et surtout sur ses ports jadis possédés, Bordeaux, le Havre, Calais, Boulogne, eût loyalement prêté son concours aux Valois, ou eût, dès le XVIème siècle, brisé l'hégémonie autrichienne et fait naître ou renaitre dix Etats secondaires, condition de l'équilibre européen.

Dès le milieu du siècle, la politique de François Ier s'affaiblissait ; Henri IV la fait revivre ; Richelieu lui donne une forme singulière ; Louis XIV ne la perdit jamais de vue qu'une fois et son unique faute crève fut, l'essai d'écrasement de la Hollande, devenue indépendante. Et la faillite de la France data de la disparition de la Pologne, pour laquelle l'épée de la France eût dû jaillir du fourreau.

La base de la politique des Bourbons, c'est l'alliance avec les Etats secondaires encore indépendants, voire avec les Etats inféodés malgré eux à la puissance autrichienne, voire avec les Etats absorbés par elle. La grande cliente fut la Suède ; elle était, au revers du St-Empire, notre correspondante ; l'alliance des Wasa et des Bourbons fut si étroite que nul exemple d'un si constant et si long accord n'existe dans l'histoire ; l'alliance franco-suédoise dura plus de deux siècles et il est assez étrange que les relations cordiales entre les deux Etats se soient précisément relâchées jusqu'à la méconnaissance, du jour où se fut intronisée en Suède une dynastie issue des Pyrénées. Mais avec la Suède, le Danemark était notre allié, la Pologne une amie presque sentimentale, et les royaumes mêmes de Bohême et de Hongrie, de secrets clients en qui l'espérance ne s'éteignait pas de nous devoir un jour leur indépendance. Les petits Etats allemands comptaient sur la cour de France pour empêcher leur totale absorption par la redoutable maison de Vienne, et la Brandebourg nous dut aussi de devenir, malgré l'inquiète jalousie des Habsbourg le royaume de Prusse.

Ce sont les Bourbons qui empêchèrent les principautés italiennes d'être toutes dévorées ; et si nous ne pûmes, en dépit d'efforts réitérés, créer sur le flanc de l'Espagne, alors aux mains des Habsbourg, un royaume de Catalogne, nous parvîmes à assurer au Portugal insurgé une nouvelle indépendance.

me n'eût point formulé la doctrine chère au pangermanisme et c'était moins le triomphe de la Force que celui des Droits de l'homme qu'il donnait comme but à l'entreprise que d'ailleurs il avait hérité de la Révolution.

En fait, cet impérialisme outrancier, encore qu'à base de générosité, rompait une politique séculaire ; car, exploitant le sentiment de la nation, nos hommes d'Etat ancien régime, avaient fait de l'appui donné aux petits Etats le principe essentiel de la politique française.

La formidable hégémonie que la maison d'Autriche, alors l'unique "maison d'Allemagne", établissait en Europe dans les premières années du XVIIIème siècle, faisait de cette politique une nécessité pour la France. Absorbant Pays-Bas, principautés allemandes, royaumes de Hongrie, royaume magyar, de Hongrie, débordant sur l'Italie alors morcelée en petits Etats et prétendant les inféoder et même les posséder, possédant effectivement Lombardie et royaume des Deux-Siciles et, maître de l'Espagne, menaçant le Portugal qui, de fait, allait être à son tour annexé, Charles-Quint était le Minotaure à qui il fallait arracher ses victimes ou contre qui il fallait protéger les derniers membres indépendants de l'Europe.

Français l'er intervint assez nettement la politique à suivre : ayant battu les Suisses à Marignan, il ne songea pas un instant à les poursuivre parce qu'il entendait qu'ils devinssent "bons amis" et il les fit tels ; il tâta les petites gens de Flandres, de la Hollande, les magnats de Hongrie ; il chercha des alliances en Pologne et en Italie ; il soutint le Portugal ; point de doute que si l'Angleterre, renonçant à de trop anciennes prétentions sur le trône de France et surtout sur ses ports jadis possédés, Bordeaux, le Havre, Calais, Boulogne, eût loyalement prêté son concours aux Valois, ou eût, dès le XVIème siècle, brisé l'hégémonie autrichienne et fait naître ou renaitre dix Etats secondaires, condition de l'équilibre européen.

Dès le milieu du siècle, la politique de François Ier s'affaiblissait ; Henri IV la fait revivre ; Richelieu lui donne une forme singulière ; Louis XIV ne la perdit jamais de vue qu'une fois et son unique faute crève fut, l'essai d'écrasement de la Hollande, devenue indépendante. Et la faillite de la France data de la disparition de la Pologne, pour laquelle l'épée de la France eût dû jaillir du fourreau.

La base de la politique des Bourbons, c'est l'alliance avec les Etats secondaires encore indépendants, voire avec les Etats inféodés malgré eux à la puissance autrichienne, voire avec les Etats absorbés par elle.

La grande cliente fut la Suède ; elle était, au revers du St-Empire, notre correspondante ; l'alliance des Wasa et des Bourbons fut si étroite que nul exemple d'un si constant et si long accord n'existe dans l'histoire ; l'alliance franco-suédoise dura plus de deux siècles et il est assez étrange que les relations cordiales entre les deux Etats se soient précisément relâchées jusqu'à la méconnaissance, du jour où se fut intronisée en Suède une dynastie issue des Pyrénées. Mais avec la Suède, le Danemark était notre allié, la Pologne une amie presque sentimentale, et les royaumes mêmes de Bohême et de Hongrie, de secrets clients en qui l'espérance ne s'éteignait pas de nous devoir un jour leur indépendance. Les petits Etats allemands comptaient sur la cour de France pour empêcher leur totale absorption par la redoutable maison de Vienne, et la Brandebourg nous dut aussi de devenir, malgré l'inquiète jalousie des Habsbourg le royaume de Prusse.

Ce sont les Bourbons qui empêchèrent les principautés italiennes d'être toutes dévorées ; et si nous ne pûmes, en dépit d'efforts réitérés, créer sur le flanc de l'Espagne, alors aux mains des Habsbourg, un royaume de Catalogne, nous parvîmes à assurer au Portugal insurgé une nouvelle indépendance.

La France ne risquait rien à cette politique. On a pu voir l'Angleterre empêcher de la pratiquer par l'existence d'une Irlande opprimée, plus tard la Russie singulièrement gênée, dans pareille politique, par le fait d'une Pologne mal subjuguée et d'une Finlande indument inféodée. Le royaume de France, formé de cinq-cinq provinces peu à peu agrégées en un ananyme consentement, pouvait marcher sans crainte dans cette voie : point de membres dissidents ; point, aucune appréhension de voir l'ennemi essayer de retourner contre nous l'arme dont nous usions, et, en 1792, la République "une et indivisible" se sentait la même sécurité quand elle appelait les principautés opprimées à secouer le joug des tyrans.

Lorsqu'en 1814, l'hégémonie napoléonienne eut été brisée, l'Europe nous ramena elle-même à notre politique. On sait avec quelle diplomatie consommée Talleyrand à Vienne se servit de la doctrine. En face du redoutable bloc des "grands puissances", il n'avait qu'un recours : l'appui des petits Etats ; c'est lui qui exigea que le Congrès fût vraiment européen, c'est-à-dire que les représentants de l'Espagne, du Portugal, de la Suède durent d'être admis et c'est appuyé sur ces alliés qu'il empêcha la Prusse de détruire le royaume de Saxe, très ancien client de la France. Dès cette époque, la Prusse professa pour la personnalité des petits Etats ce beau mépris que nous lui connaissons aujourd'hui, posée à l'extrême.

C'était Humboldt, son représentant, qui, la figure congestionnée et donnant des coups de poing sur le tapis vert, criait à Talleyrand : "Que fait

le droit public ?" A quoi celui-ci répondait froidement : "Il fait que vous y êtes". Réponse profonde, car elle n'évoquait pas seulement la Prusse d'Éna restaurée au nom du droit des nations, mais tout ce passé de trois siècles, où, favorisé par la France, le petit Etat de Brandebourg, ne savait sa place au soleil parce qu'opposé à l'abusives hégémonie autrichienne.

En aidant tantôt directement, tantôt indirectement Grèce, Serbie, Roumanie, Belgique et Italie à se constituer en nations, la France a, au XIXème siècle, mis en pratique le vieux système. L'effroyable condamnation à mort prononcée par l'Allemagne contre les petits Etats nous force à y revenir encore si quelque Humboldt — qu'il s'appelle Hindenburg, Kuhlmann, Bulow, — vient, avec de grands coups de poing sur la table, crier encore : "Que fait ici le droit public ?" nous sommes forts de quatre siècles de politique pour lui répondre comme Talleyrand. Si Guillaume de Hohenzollern est roi de Prusse et empereur d'Allemagne, c'est que les petits Etats ont, grâce à la France, eu le droit de vivre et de se développer.

Il y a, de sa part, atroce vilénie à l'oublier...

L. M.

LA VRAIE RUSSIE...

L'excellent écrivain russe Serge Persky, traducteur de Gorky et dont les nobles articles, depuis le début de la révolution russe, ont contribué puissamment à éclairer les heures troubles que traverse son malheureux pays, définit dans un magistral article, que publie la "Gazette de Lausanne", la vraie Russie, celle qui souffre et qui s'indigne, celle qui cherche à se délivrer des canailles qui se sont emparés du pouvoir et qui répudent leurs traités conclus et les engagements pris !

Nous voudrions reproduire l'éloquent cri de détresse de Serge Persky, cri tout plein d'indignation profonde et de prière. En voici tout au moins quelques passages :

... La vraie Russie souffre et lutte. Elle demeure loyale, elle ne trahit pas, elle est vraie. Aux Allemands, elle demande d'apporter sa dévotion et de l'aider et non de lui imposer l'anathème... La vraie Russie, ce sont les soixante-dix mille veuves d'officiers et de soldats morts d'une mort atroce aux lacs de Mazourie, en Prusse orientale en août 1914, et ceci afin de ramener du front français quelques corps allemands, ce qui a permis le "Miracle de la Marne". La vraie Russie, ce sont les mères, les enfants de ces dix mille de milliers d'officiers qui allaient à une mort certaine afin d'entraîner leurs hommes dans la bataille. La vraie Russie, ce sont les survivants des ces deux millions de soldats qui en 1915, lorsque les munitions manquaient se battirent contre les Autrichiens avec des troncs d'arbres, avec des pierres ramassées le long des routes, avec des haches et des poignards, qui couvrirent de leurs cadavres les défils des Carpates et remportèrent les victoires de Jaroslaw et de Lemberg. La vraie Russie c'est le reste de cette armée de Broussiloff, qui en 1916 porta secours à l'Italie menacée sur le Trentin en battant les Autrichiens et en leur faisant quatre cent mille prisonniers. La vraie Russie, ce sont tous ces hommes illustres, écrivains, peintres, sculpteurs, avocats, médecins, à peu près tous les intellectuels, dont une partie gémit dans les casernes et les prisons ; c'est que Russes et Français, c'est toute la population honnête et saine du pays.

L'autre Russie est faite du ramassis des traités, des inconscients, de la masse qui attend avec la fin des hostilités la terre et l'aisance. Cette Russie de traités, minime partie du pays, a malheureusement un avantage énorme sur la grande et honnête Russie ; c'est que ayant été à l'école allemande, elle est puissamment organisée et disciplinée, c'est qu'elle est encore inspirée et dirigée par les Allemands. Vous avez lu de quoi se compose l'état-major de Lénine ; six officiers allemands et à leur tête les généraux von Walderstein et Kitzlinger. Et vous avez lu également que les troupes maximalistes envoyées contre Kalédine, sont commandées par des officiers allemands ; leurs noms étaient imprimés en toutes lettres...

Serge Persky, d'ailleurs, croit fermement que la Russie mettra bientôt à la raison tous les bandits qui l'ont trahie. Peut-être aura-t-elle déjà commencé une épuration si un malheur plus terrible et encore que les hordes maximalistes et toulonnes ne guettaient l'infortuné pays : la famine.

LES OUVRIERS ALLEMANDS
Paris, 18. — L'Humanité" reproduit un article intéressant écrit par un socialiste allemand dans la "Noiwa Jiz" journal de Gorki.

Il exprime les idées suivantes sur le jugement porté par les milieux socialistes allemands sur les Bolcheviki et sur l'humanité des espoirs ; ceux-ci touchant le mouvement révolutionnaire en Allemagne.

"Il n'y a aucun espoir que le prolétariat allemand suive l'exemple de la révolution russe. Depuis trois ans et demi, le prolétariat allemand se trouve dans l'état intellectuel et d'abrutissement politique le plus complet.

"Ce fut un précautoire absolument superflue de la part de notre censure que d'interdire la publication des appels de Trotzky aux soldats allemands

ELLE DOIT LA VIE AUX "FRUIT-A-TIVES"

Le merveilleux remède composé de jus de fruits et de bons toniques



MADAM ROSINA FOIZIZ.

29 rue St-Rose, Montréal. "Je vous écris pour vous dire que je dois la vie aux "Fruit-a-tives". Ce remède m'a guéri quand j'avais abandonné tout espoir.

"Je souffrais terriblement de dyspepsie d'puis plusieurs années et rien de ce que je prenais ne me fit du bien.

"Je lus les guérisons des "Fruit-a-tives" et je les essayai. Après en avoir pris quelques boîtes, j'étais complètement rétabli. Je vous donne la permission de publier cette lettre, car j'espère qu'elle influencera les autres personnes qui souffrent de la dyspepsie pour employer les "Fruit-a-tives" et devenir mieux."

Madame ROSINA FOIZIZ.

"Fruit-a-tives" est le seul remède au monde qui soit composé de fruit. 50c. la boîte, 6 boîtes pour \$2.50 ; boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou envoyés par la maille en envoyant le coût à Fruit-a-tives Limited, Ottawa. 273-ly

et à l'international ouvrière, car ces appels n'auraient quand même agi sur personne.

"C'est évidemment pour cette raison précise que les maîtres de l'Allemagne, fermement assurés de l'aveuglement patient de leur propre peuple font commerce d'exportation du pacifisme et des idées révolutionnaires. Ils n'ont aucunement à s'inquiéter sous ce rapport ni sur le front ni à l'arrière.

"D'autre part les Bolcheviki ne sont pas ignorants au point ce ne parti vir tout à fait clairement que le parti militaire qui domine en Allemagne ne peut en aucun cas sérieusement désirer la paix démocratique ni même se résigner à une telle paix.

"Il sacrifierait jusqu'au dernier soldat plutôt que de renoncer aux conquêtes pour lesquelles la guerre fut commencée. En effet, dès le 4 août 1914, le gouvernement allemand dans sa conversation avec les leaders des partis du Reichstag a déclaré que l'acquisition pour le moins de la Courlande et de la Lithuanie constituait sur le front oriental le but de guerre auquel on ne renoncera en aucun cas.

"Les socialistes allemands honnêtes ne peuvent interpréter cette attitude des Bolcheviki autrement que comme un jeu où les rôles ont été distribués d'avance. La délégation allemande a donné à ses pourparlers avec les amis bolcheviki un tour de cynisme moquerie qu'elle n'a presque pas pris la peine de voiler."

Empêchez les enfants de souffrir des vers, en employant les Poudres de Miller pour les Vers, le vermifuge le plus efficace qui se puisse trouver pour combattre ces vilains ennemis des jeunes. Il n'y a rien de supérieur à cette préparation pour détruire les vers et une fois qu'elle est reconnue dans une famille on n'en veut pas d'autre. Le remède agit seul, n'ayant pas besoin de purgatif, et si efficacement que l'on ne désire rien de plus.

JEUNES PATRIOTES

Washington, 14. — Le Président Wilson a demandé aujourd'hui, à tous les jeunes gens de seize ans et plus, qui ne travaillent pas, de s'enrôler dans la "Working Reserve" des jeunes gens Américains.

On entreprendra une semaine spéciale d'enrôlement.

IMPERATRICE INDIGENTE

Londres, 14. — L'ancienne impératrice douairière Maria Feodorovna a demandé assistance au Conseil des Commissions de l'Indigence de la Couronne dans la "Working Reserve" des jeunes gens Américains.

SOLDATS INDISCIPLINES

Ottawa, 14. — Le ministre de la Milice a demandé un rapport complet à l'officier commandant d'un régiment de Calgary en quarantaine à Halifax. Il paraîtrait que les soldats se sont livrés à toutes sortes d'excès, et ce, malgré la maladie contagieuse qui affecterait ce régiment.

LA MARINE AMERICAINE

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 14. — Le nouveau budget complet aujourd'hui, prévoit à une appropriation de \$1,300,000,000 pour la marine, et cette somme est disponible des maintenant.

Cet argent sera employé à la

Combien vont coûter au pays les 20,000 soldats que le gouvernement a tenus en Angleterre depuis deux ans ?

Une preuve des criminelles extravagances de notre gouvernement jingoe nous est révélée par une brève dépêche de Londres. — C'est aussi une preuve de ce que valent nos médecins militaires qu'on croit investis de l'infaillibilité

LA CONSCRIPTION EST DEVENUE UNE SOURCE DE GROS REVENUS POUR CEUX QUI SAVENT L'EXPLOITER.—DES CENTAINES DE CONSCRIPTIONNISTES PROTEGENT MAINTENANT MOYENNANT FINANCE LES CONSCRITS CONTRE L'APPLICATION DE LA LOI

Les événements commencent à donner raison au "Canada" à propos des querelles entre les manufacturiers et les agriculteurs

(Du correspondant du "CANADA").

Ottawa, 15. — Une courte dépêche parue ces jour derniers, dans la presse canadienne, est fort révélatrice. Elle nous annonçait que 20,000 soldats canadiens inaptes au service militaire et séjournant en Angleterre depuis près de deux ans allaient être renvoyés sous peu avec un grand nombre d'officiers.

C'est la confirmation de ce que le "Canada" annonçait la semaine dernière et la confirmation de ce que le "Canada" a toujours dit qu'il fallait un nettoyage à Londres où des milliers de soldats et d'officiers se pavanaient aux frais du pays.

Parmi ceux qui reviennent, il en est qui sont allés au combat, qui ont été blessés, mais le plus grand nombre ont été jugés impropres au service militaire à cause de quelque inaptitude physique. Depuis deux ans environ le pays paie pour chacun de ces soldats \$1.10 par jour, plus son entretien qui se monte bien encore à \$1.00 par jour; multipliez cela par 20,000, puis par 730 et vous aurez une idée de ce qui a été gaspillé par notre gouvernement à cause de son incurie et de son incompetence. Ce sont des millions qui ont été ainsi perdus et on s'étonne que notre dette atteigne le milliard.

Il y a un autre aspect de la question. Si près de 20,000 soldats ont été jugés impropres au service militaire à la suite d'un examen médical rigoureux, assure-t-on, que faut-il penser de nos médecins militaires? Et que faut-il penser aussi de ceux qui actuellement classent des conscrits par centaines, dans la catégorie "A"?

C'est triste à dire, mais ce n'est pas cela qui sauvera le renom de nos médecins, ou bien le gouvernement n'a pas su donner les instructions nécessaires concernant les conditions d'enrôlement. A tout événement c'est le pays qui paiera la note et la note en sera grosse, qu'on veuille m'en croire.

LA CONSCRIPTION GROSSE SOURCE DE REVENUS

Dans tout le pays la sinistre farce de la conscription se continue. Elle est terrible pour les conscrits malheureux, mais quel bénéfice elle est pour toute une bande innombrable de fonctionnaires et d'hommes de profession.

Il n'est rien d'amusant comme d'entendre raconter par des avocats par exemple, qui ont fait la campagne en faveur de la conscription, les efforts qu'ils font pour empêcher leurs clients de tomber sous le coup de la loi. On me citait hier le cas d'un conscriptionniste enragé qui est en train de faire fortune à défendre des conscrits contre la conscription.

Il en est de même pour des médecins qui chaque jour voient tomber chez eux l'argent des conscrits comme une manne céleste. Des prix exorbitants sont chargés pour les certificats de médecins et rarement le conscrit sort de chez son médecin en parfaite santé. On pourrait dire tant mieux pour lui, si vraiment ce n'était pas si pénible de se savoir atteint de maladie parfois très grave.

Et il n'y a pas que les médecins de famille qui font fortune. Combien de médecins retenus par les autorités militaires vont se faire un petit patrimoine avec leurs examens, payés à tant par jour par le pays?

Il y a encore les notaires qui ne donnent pas pour rien les affidavits qui font prime devant les tribunaux.

Et en outre de tout cela il y a toute l'armée de fonctionnaires qui opèrent dans tout le pays et qui, eux aussi, sont grassement payés.

Où, la conscription sera bienfaisante pour un grand nombre, si elle est malfaisante pour bien d'autres.

LA QUERELLE ENTRE LES MANUFACTURIERS ET LES AGRICULTEURS

Le "Canada" ne se trompait donc pas quand il y a quelques jours, il annonçait que les hostilités étaient éclatées entre les manufacturiers de l'Ontario et les agriculteurs de l'Ouest. Les dépêches d'hier donnent raison à mes dire et j'apprends aujourd'hui, que la lutte va être très ardente et que le gouvernement est fort inquiet. Il ne peut arriver à prendre parti pour un groupe plutôt que pour un autre étant lui-même divisé.

Ce qui lui reste à faire comme a dit M. Borden à la délégation venue hier, c'est de prendre la chose "en sérieuse considération": de cette façon, ça lui donnera la chance de se concerter et d'attendre des jours moins sombres.

LA CHICANE VA BIENTOT COMMENCER LE PARTAGE DES DEPOUILLES NE SE FERA PAS SANS DIFFICULTÉ EN ALLEMAGNE.

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 15 — Les autorités militaires et le gouvernement d'Allemagne sont loin de s'entendre sur le projet d'annexion des provinces russes de la Baltique. Une dépêche reçue d'Allemagne déclare: "Un conseil de la Couronne, auquel étaient présents l'empereur Guillaume, Von Hindenberg, le comte Hertling et plusieurs hauts personnages de l'Empire, a été tenu dans le but de délibérer sur les diverses questions soulevées par le traité de paix avec la Russie, et l'offre faite à l'Empereur de la Couronne Ducale de Courlande.

On rapporte qu'il s'y est élevé de sérieuses difficultés entre le gouvernement d'une part et les autorités militaires de l'autre. Ces difficultés se sont soulevées au sujet de l'annexion des quatre provinces russes de la Baltique: la Livonie, l'Esthonie, la Courlande.

Comme d'habitude l'état-major, soutenu par la Droite, désire la solution immédiate de ces problèmes, et, naturellement, d'une manière favorable à l'Allemagne. Le gouvernement civil, de son côté voudrait temporiser. Un journal, organe du Crown Prince, déclare aujourd'hui, que seuls les Grands Quartiers-Généraux peuvent décider de ces questions si importantes, et que Von Hertling manque de sens politique.

EXIGENCES DES VETERANS DE LA GRANDE GUERRE

ILS VEULENT LA CONSCRIPTION DES ETRANGERS ET DES HOMMES DE DIX-HUIT ANS.

(Dépêche de la Presse Associée)

Kingston, Ont., 15 — L'Association des Vétérans de la grande guerre a adopté une résolution dont les termes et l'esprit dépassent de beaucoup les idées même du gouvernement sur la conscription des hommes et de la richesse en vue de la victoire finale. Une copie de cette résolution a été envoyée à chacune des associations-sœurs, dans le but de créer un mouvement qui aboutirait par une députation nombre de tous les vétérans du Canada, à Ottawa, au cours de sa prochaine session. Les demandes de l'Association sont contenues dans les paragraphes suivants:

1. Conscription de tous les étrangers, soit pour service actif, soit pour service en Canada.
2. Envoyé de tous les chauffeurs d'automobile mûles sur les automobiles de luxe, appartenant à des particuliers, et leur enrôlement en service actif, ou pour travail en Canada.
3. Envoyé de tous les étrangers au service du gouvernement, sauf quelques exceptions.
4. Consentement de tous les officiers refusant de se rapporter.
5. Conscription des jeunes gens de dix-huit ans et plus.
6. Obligation pour les gens sous la Loi Militaire de donner leur salaire d'une journée, pour fins patriotiques.
7. Fermeture pendant la guerre de tous les restaurants de crème à la glace et de bombons.

MERVEILLEUX EXPLOIT DE NOS SOLDATS CANADIENS

Les Boches s'enfuient pour ne pas se rencontrer à la baïonnette avec nos gars

Quartiers généraux de l'armée canadienne, 15.—Les Canadiens en France ont célébré l'ouverture de la saison du baseball par un exploit merveilleux qui leur a valu la capture de deux prisonniers et de deux canons allemands.

Le raid qu'ils ont fait contre les positions allemandes a réussi merveilleusement, l'ennemi a pris la fuite avant que les Canadiens puissent le rejoindre. On a donc fait sauter les positions vides de leurs défenseurs.

Cette attaque eu lieu dans le voisinage du Bois Hugo; en une demi-heure, tout était fait. On ne sait pas encore quelles sont les pertes de l'ennemi, elles doivent être lourdes, parce que nous l'avons bombardé pendant une demi-heure, avec une véritable furie.

Notre artillerie ouvrit le feu à neuf heures du soir, trois minutes après nos hommes sautèrent hors de la tranchée; nous avons réussi, sans trop de difficulté, à couper les fils de fer qui nous barraient le passage. Nous nous sommes immédiatement élancés contre la position ennemie. Les Allemands ne nous donnèrent pas la chance de leur faire sentir le bout de notre baïonnette. Ils détalèrent à toutes jambes, avec leur canon.

Mais, quelques-uns de nos soldats sont de rapides coureurs, un petit détachement, au pas de course, s'élança à la poursuite des fuyards, et leur firent prisonnier un officier. Un autre Allemand a été tué, les autres disparurent vers leur base.

Notre détachement de droite détruisit un poste ennemi. Nous avons découvert deux Allemands morts dans la tranchée. Plus à notre droite encore, un peloton fit du bon travail en détruisant cinq postes ennemis. Là aussi, les Allemands ont eu recours à la fuite et ont été décimé par notre feu de barrage.

Le peu d'enthousiasme que les Allemands éprouvent à rencontrer les Canadiens dans un corps-à-corps, est reconnu. Les prisonniers ont raconté qu'ils avaient reçu ordre d'abandonner leurs positions en cas d'un raid par les Canadiens.

UNION DES OUVRIERS DE TOUS LES PAYS ALLIES

M. GOMPERS EXPRIME SES REELS SENTIMENTS A L'EGARD DES OUVRIERS D'EUROPE.

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 15 — Samuel Gompers, président de la Fédération Américaine du travail, a envoyé une dépêche importante pour le monde ouvrier dans les pays de l'Entente, à Arthur Henderson, chef du parti ouvrier en Angleterre, et à Albert Thomas, chef du mouvement ouvrier en France, et ancien ministre des Munitions.

M. Gompers dans sa dépêche insiste sur le fait que tous les pays doivent s'unir pour mener à bonne fin la tâche gigantesque entreprise pour détruire l'autocratie.

Cette dépêche de M. Gompers avait pour but d'expliquer certains malentendus créés par une dépêche antérieure dans laquelle il déclarait refuser d'envoyer des représentants d'Amérique à la conférence du Travail Inter-Allié à Londres, le 20 février dernier.

"Nous espérons, dit-il, que rien n'affectera la bonne entente entre les ouvriers d'Amérique et les ouvriers des pays alliés."

En Angleterre et en France on avait cru comprendre que M. Gompers était sous l'impression que cette conférence de Londres en février était prématurée.

"La raison pour laquelle nous n'avons pas eu de représentants à cette conférence, c'est que nous n'aurions pas pu nous rendre à Londres à temps."

"Nous vous avons envoyé une dépêche à ce sujet, dit-il, et nous avons déclaré que la Fédération Américaine du Travail était de tout cœur avec vous et prête à vous prêter son concours pour la conquête de la liberté et de la justice."

"Les ouvriers d'Amérique suivent avec intérêt les mouvements ouvriers dans les pays alliés, mais ils refusent d'approuver les mouvements ouvriers des pays ennemis qui travaillent contre la justice et la liberté."

MANOEUVRE D'UN FAUX AMERICAIN UN ALLEMAND NATURALISE EXPEDIAIT DE LA LAINE EN ALLEMAGNE.

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 15 — Julius Fortsmann, Allemand naturalisé sujet américain, et président de la Forstmann-Huffman Company, manufacturiers de laine, a comparu comme témoin à l'enquête instituée par le procureur Lewis, sur certain complot ourdi dans le but d'éviter, au profit de l'Allemagne, l'embarco sur la laine.

Fortsmann a déclaré qu'au début de la guerre, il avait reçu ordre du comte Von Bernstoff, alors ambassadeur de l'Allemagne aux Etats-Unis, de prendre les commandes de H. F. Albert, ancien agent financier de l'Allemagne aux Etats-Unis.

Le témoin s'est défendu, quant à lui, d'avoir voulu frauder, et il a déclaré s'être engagé à prendre des commandes de laine pour l'Allemagne, et ce à l'instance du ministre d'Etat américain qui voulait en retour se procurer en Allemagne des teintures dont ce pays a grand besoin.

Fortsmann a déclaré que, en 1915 il a expédié à Brème un navire chargé de laine, et qu'il a été payé par la Deutsche Bank de Berlin. Le procureur de la Couronne a demandé au témoin s'il ne savait pas que cette laine était destinée au gouvernement d'Allemagne.

Le témoin a répondu qu'il ne le savait pas plus qu'il ne savait si la teinture reçue en retour devait être achetée pour le compte du gouvernement américain.

"Ne saviez-vous pas que cette laine pouvait servir aux habits des soldats allemands?" "Certainement, mais en faisant cela, je voulais servir les Etats-Unis, parce que l'Allemagne ne nous aurait jamais expédié de teinture sans cela."

"Comment le saviez-vous?" "J'ai vu une lettre de W. J. Bryan, ancien secrétaire d'Etat, dans laquelle il disait qu'il aimerait que nous fournissions de la laine à l'Allemagne afin d'en obtenir de la teinture."

M. Becker déclara alors que ce consentement du ministre d'Etat avait été obtenu sous de faux prétextes et qu'il le prouverait.

LA PAIX NE SE FERA PAS AUX DEPENS DE LA RUSSIE

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 15 — La dépêche du président Wilson est arrivée à Moscou deux jours avant la séance du Congrès des Soviets à laquelle on a décidé de ratifier le traité de paix avec l'Allemagne.

On croit que les Alliés sont sous l'impression que la ratification de ce traité par le Congrès de Moscou n'aura pas grande influence sur la situation générale en Russie. L'anarchie régnera encore longtemps en ce pays, malgré les efforts prétendus de l'Allemagne pour rétablir l'ordre et réorganiser l'industrie et l'agriculture. Les Américains sont du même avis que Lord Robert Cecil, et refusent de considérer toute offre de paix aux dépens de la Russie, si cette offre est faite par l'Allemagne.

On ne croit pas, ici, que les Allemands soient prêts à une grande offensive bien qu'ils l'aient déjà annoncée.

SENSATION AU PARLEMENT D'AUTRICHE

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 15 — Une dépêche officielle de Zurich déclare que des scènes tumultueuses ont eu lieu au parlement autrichien lors de la discussion sur la question des vivres. Ces scènes ont été provoquées par les Allemands-autrichiens qui ont accusé les Tchèques de vouloir affamer l'Autriche. Lorsqu'un orateur tchèque déclara que Prague n'avait ni pain, ni vin, ni pommes de terre, ni lait ni œuf, un Autrichien cria: "Nous en n'avons pas nous non plus", et un autre non-germaniste lui dit: "Vous êtes les Alliés de l'Angleterre."

M. Napoléon Gagnon, de Montréal, proclame hautement la merveilleuse efficacité des

PILULES MORO

POUR LES HOMMES.

Il les recommande à tous ceux qui souffrent comme il a souffert. Il dit que ces pilules l'ont guéri.

On rencontre souvent des hommes qui semblent bien malheureux. Ils ont la souffrance écrite sur leurs traits, marchent péniblement et leur aspect est plutôt lamentable. Ces hommes sont souvent découragés parce qu'ils se sentent incapables de faire leur travail, de voir à leurs affaires, qui ne sont plus aussi prospères parce que le mal dont ils souffrent les empêche d'y porter toute l'attention voulue. Dans la plupart des cas, ces hommes, lorsqu'on les interroge, nous disent qu'ils souffrent surtout des reins, et ils ajoutent que parfois les douleurs qu'ils endurent, deviennent si fortes et si insupportables qu'ils sont obligés de garder le lit. Plusieurs d'entre eux croient que leur cas est sans remède; ils en essaient les différentes sortes: emplâtres, frictions, massages, corsets spéciaux, etc., et lorsqu'ils constatent que cela ne leur fait aucun bien, ne leur procure aucun soulagement, ils s'imaginent que leur cas est incurable; c'est alors qu'ils se découragent, et que ce découragement se lit sur leurs traits.

Lorsqu'ils recherchent la cause de leur mal, ces hommes se contentent de l'expliquer par le surmenage, l'excès de travail, la fatigue provoquée par les insomnies dues à leurs souffrances. Et, naturellement, comme la plupart se trouvent dans l'impossibilité de prendre le repos absolu qui leur procurerait peut-être un soulagement momentané, à cause de la nécessité de gagner leur vie et le pain de leur famille, ils travaillent malades, aggravant leur mal, sans se douter qu'à force de trop attendre, ils sont exposés à devenir impropres pour le reste de leurs jours.

Pourtant, il y a une cause plus directe que le surmenage et l'excès de fatigue, et c'est cette cause même qui produit ces effets que l'on confond d'ordinaire avec la cause elle-même. Cette cause, c'est l'appauvrissement du sang, provoqué souvent par une mauvaise digestion, par une alimentation déficiente, par des troubles d'estomac et autres symptômes facilement apparents.

C'est pourquoi s'agit d'appauvrissement du sang, le remède logique qui s'impose tout d'abord, c'est un tonique capable d'enrichir le sang, de le purifier, de le renouveler et de rendre aux hommes épuisés leur vigueur première et leur santé de jadis. Parmi ces toniques reconstituants, le plus sûr, le plus rapide, le plus efficace, voire le seul qui guérit radicalement, c'est les Pilules Moro.

Surtout, ce n'est pas là une affirmation faite à la légère, car des hommes de science ont pu constater que ces pilules ont des vertus vivifiantes. Et, du reste, n'y aurait-il que l'immense quantité de témoignages approuvateurs que nous recevons chaque jour, que ce serait là une preuve incontestable de l'excellence des Pilules Moro, dans tous les cas de maladies de reins, de foie, de l'estomac, etc. A peine a-t-on commencé à en faire usage que les douleurs les plus aiguës et les plus persistantes diminuent, que l'épuisement disparaît aussi peu à peu, et que le malade sent sa

vigueur lui revenir, ainsi que sa santé, sa bonne humeur et sa confiance en lui-même. Les affaires redeviennent prospères et la joie entre de nouveau au foyer.

M. Napoléon Gagnon, 331 rue de Courcelles, Montréal, est un de ceux qui tiennent à proclamer hautement la grande efficacité des Pilules Moro. Il en parlait ainsi, dernièrement, au représentant officiel de la Compagnie Médicale Moro:

"Depuis plusieurs mois, je me sentais excessivement malheureux, parce que je souffrais d'une maladie de rognons. Je travaillais misérablement et j'avais toutes les peines du monde à marcher. Le jour comme la nuit, et fréquemment, j'endurais des souffrances atroces dans les reins. Je trouvais mon travail au-dessus de mes forces; j'étais sans cesse courbaturé et je me sentais porté au découragement. J'essayai plusieurs remèdes, même plusieurs sortes d'emplâtres, mais sans obtenir le moindre soulagement. Ce sont

des camarades qui m'ont recommandé de faire usage des Pilules Moro. Ils m'assuraient que je serais vite soulagé et ils ajoutèrent que ma guérison était certaine. J'avais vu également dans les journaux que ces pilules étaient vraiment un remède infaillible, surtout dans les cas de maladies de rognons. Je me laissai donc facilement persuader et je me mis à prendre des Pilules Moro. La première boîte suffit à me prouver qu'on ne m'avait pas trompé, car je me sentais immédiatement fort soulagé. J'ai continué le traitement en suivant scrupuleusement toutes les instructions données, et à la sixième boîte, je me portais à merveille, ne ressentant plus de douleurs, me sentant plus courageux, en un mot, guéri. Je voudrais que tous les hommes qui souffrent ce que j'ai enduré prennent comme moi des Pilules Moro, et je suis certain que leur témoignage en faveur de ce merveilleux remède ne se ferait pas attendre."



M. NAPOLEON GAGNON

CONSULTATIONS GRATUITES pour les HOMMES.

Hommes malades, venez voir le Médecin de la Compagnie Médicale Moro ou écrivez-lui. Il vous indiquera le moyen de recouvrer vos forces, de combattre les maux qui vous font souffrir et de refaire votre santé. Ses consultations sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté les dimanches et jours de fête, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

LE DR FORAN ET LA QUESTION IRLANDAISE AU CANADA

Les Canadiens-français et les Irlandais qui ont communauté de religion et d'intérêts devraient marcher la main dans la main comme dans le passé, déclare M. Foran.

(Dépêche spéciale)

Sherbrooke, 15.—Le Dr J. K. Foran a prononcé, ce soir, en cette ville une conférence sur la question irlandaise au Canada. M. Foran a insisté sur l'union des deux races canadiennes-françaises et irlandaises au pays. Il est inspiré de la mort du grand patriote John Redmond pour déplorer les épreuves qu'a à subir depuis un siècle la malheureuse Irlande.

Le nombreux auditoire bilingue qui remplissait la salle a prouvé qu'il était de l'opinion de l'orateur.

Après avoir remercié les organisateurs de la soirée qui avaient bien voulu changer la date afin de lui permettre d'être avec eux, le Dr Foran, a parlé de la mort récente du grand chef irlandais John Redmond. A ce propos l'orateur a dit que c'était très remarquable que depuis près de 150 ans, chaque fois qu'un grand chef irlandais était à la veille de voir triompher la cause pour laquelle il a donné sa vie, la mort arrive et met fin à ses rêves. On dirait qu'il y a là main de Dieu, qui veut que l'Irlande n'arrive jamais au sommet de son calvaire national. Il a signalé la mort subite de Thomas Davies au moment où tout la race irlandaise voyait en lui ce que O'Connell appela "notre maître et notre prophète". C'était aussi le sort de Owen Roe O'Neill, et d'un grand nombre de ces hommes qui, à une époque ou une autre, semblaient jouer le rôle d'un nouveau Moïse pour son peuple.

Le Dr Foran a passé en revue l'histoire de l'Irlande en forme d'une série d'images qui font l'effet de tout un panorama déroulé devant son auditoire. La partie principale de ce discours remarquable est celle où le docteur Foran a parlé des relations qui existent actuellement et celles qui devraient exister entre les Canadiens-irlandais et les Canadiens-français.

bien naturel est le lien entre Français et Irlandais.

Ceci amena naturellement l'orateur à parler des relations qui doivent exister, ici au Canada, entre les Irlandais et les Canadiens-français. Entre autres choses très intéressantes, M. Foran a dit que dans la province de l'Ontario la masse des Irlandais catholiques étaient sympathiques aux Canadiens-français; il n'y a qu'un petit groupe dont le nombre ne dépasse pas six ou sept au plus qui, pour une raison ultérieure, ont fait la guerre à leurs co-religionnaires sur la question de l'enseignement dans les écoles bilingues. Pour établir sa thèse il lui fallait monter à 1865, quand le collège d'Ottawa cherchait à s'ériger civilement en université. La propagande commencée alors par des Irlandais américains, et trois ou quatre Irlandais du Canada, à s'emparer de l'université afin de la changer en institution anglaise, a causé les discordes.

L'animosité de la part de quelques membres du clergé irlandais-canadien contre l'enseignement du français dans cette province n'est pas participée par les catholiques irlandais en général. La seule chose qui leur manque c'est un chef déterminé qui comprend la situation à qui est prêt à se dévouer, dans l'intérêt de la foi catholique, de leur faire comprendre la nécessité de l'union entre ces deux peuples. Bref, c'était un discours de la fête Saint-Patrice dont on n'entend rarement de pareil. En terminant, le docteur Foran prononça ces mots: "Depuis sept siècles les nuages épais de la persécution planaient sur l'Irlande; de temps à autre un rayon d'espoir traversait les brumes sur les flancs de la montagne, mais jamais a-t-il pu illuminer les ombres profondes des vallons. A l'heure où je vous parle, des nuages aussi menaçants se dessinent à l'horizon dans notre cher Canada. Pour faire face à l'ouragan qui se prépare, dont les grondements se font entendre partout, il est d'une nécessité inéluctable que nous, les Irlandais catholiques, et nos co-religionnaires, les Canadiens-français, se donnent la main et marchent ensemble sur le sentier du vrai patriotisme. Ne soyons pas aveugles! Ne soyons pas sourds! Il faut se mettre à l'abri de cette tempête, autrement l'avenir — et un avenir très proche — nous ménage les expériences terribles de l'Irlande."

Nous avons besoin des Canadiens-français, de leurs sympathies, et de leur coopération; et d'un autre côté

les Canadiens-français ont grandement besoin de nous, si non dans cette province, du moins partout ailleurs dans la Confédération. Nos intérêts sont identiques et nos devoirs sont réciproques. Ces jours sombres du carême passeront pour être suivis des splendeurs de Pâques; aussi en serai-je ainsi pour l'Irlande—ses sept siècles d'un carême de souffrance passeront, et l'ange de la liberté descendra, il soulèvera la pierre de la tombe de sa vie nationale, et il proclamera sa résurrection glorieuse aux yeux des peuples du monde.

Pour nous, au Canada, il ne faut pas descendre dans ce tombeau où notre liberté pourrait bien dormir pendant des siècles; avant qu'il ne soit trop tard, éveillons-nous, et n'oublions pas ces mots sublimes de Crémation, à l'adresse de nos pères infortunés: "Saluts nobles enfants de la verte Hibernie, O, race de martyrs dans le sang rougissant. Sur ces bords plus heureux nous vous tendons la main; Sous ce ciel plus pur où la foi nous rassemble, Sous les mêmes drapeaux nous combattrons ensemble, Et vous n'aurez plus à craindre un pouvoir inhumain."

UN SPLENDEDE LAXATIF POUR LE BEBE

Les Tablettes Baby's Own sont un splendide laxatif pour le bébé. Elles ont un effet doux mais complet; elles ne donnent pas de coliques; sont faciles et agréables à prendre et sont entièrement exemptes de drogues nocives. A leur sujet Mme S.-P. Moulton, St. Stephen, N.-B., écrit: "J'ai fait un long usage de Tablettes Baby's Own et j'ai trouvé qu'elles étaient le laxatif le plus efficace que j'aie jamais employé pour le bébé." Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. 291-1-g

SUCCESS DES POILUS

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 15. — En Champagne, à l'ouest de Monte Carnillet, les Français ont repris les tranchées que les Allemands occupaient depuis le premier mars dernier. Les Français ont ramené quarante-deux prisonniers et deux canons.

LA GRANDE OFFENSIVE ANNONCEE POUR DEMAIN

Les armées allemandes entreprendraient leur attaque générale sur tous les fronts LES ALLIES CONFiants

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 19. — Malgré l'avis donné par l'Allemagne d'une grande offensive générale à brève échéance, rien n'a encore été fait en ce sens, et depuis longtemps toutes les hostilités consistent en raids et en combats d'artillerie assez vifs en certains endroits. Au cours de ces engagements, les Allemands ont pu s'apercevoir de la supériorité de l'artillerie alliée, aussi bien que du courage des Belges, des Anglais, des Français, des Américains, des Italiens et des Portugais.

L'Allemagne, pour reconforter ses soldats et ses armées trouvera probablement encore quelque vantardise, et se payera de mots, tout en ne faisant rien de nature à compromettre sa politique. Les Alliés, en effet, sont prêts et peuvent maintenant subir le choc des armées allemandes et autrichiennes.

Les Allemands ont maintenant invité les journalistes des pays neutres à se rendre au front ouest pour assister au déclenchement de la fameuse offensive annoncée depuis si longtemps. Cet événement se produira, dit-on, mercredi. Les armées alliées attendent avec confiance le choc terrible des armées boches.

Pendant ce temps, le comte Von Hertling s'attendrit sur le fait que les Etats-Unis et les autres pays de l'Entente n'ont pas voulu accepter à sa face même, les dernières offres de paix faites par l'Allemagne.

Il déplore la situation faite au monde par la mauvaise volonté des Alliés qui, dit-il, seront responsables des effusions de sang qui auront lieu bientôt.

La situation au front ouest est toujours la même; violents duels d'artilleries et engagement partiels à certains endroits. Pas un des raids n'a donné un résultat satisfaisant et complet, soit aux Allemands, soit aux Alliés. Il faut excepter cependant le raid accompli par les Français dans les environs de Reims. Ils y ont pénétré dans les tranchées ennemies sur une profondeur de trois cinquièmes de mille, et il ont fait complètement échouer une attaque de l'armée du Crown Prince.

Les Allemands harassent les Belges, autant qu'ils le peuvent. Ils ont réussi en certains endroits, mais ils n'ont pu se maintenir dans les positions conquises et ils ont perdu beaucoup de matériel de guerre.

De toutes parts les aviateurs sont actifs, surtout les Anglais qui, depuis octobre dernier ont fait deux cent cinquante-cinq envolées, et trente-huit raids en territoire allemand. Leur dernier fait a été de bombarder la ville de Mannheim, sur laquelle ils ont jeté une tonne d'explosif. Les deux armées réclament l'avantage au cours des combats aériens.

On ne sait pas grand'chose de ce qui se passe en Russie, cependant, il semble qu'en Sibirie la situation devient de plus en plus précaire. L'anarchie règne, et les prisonniers Allemands, secondant les Bolshevik, y sèment la terreur.

BRILLANT SUCCES DES SOLDATS DE FRANCE

(Câble de la Presse Associée)

Au front français, 18. — Les hostilités se sont concentrées, depuis quelques jours, depuis le front en Champagne jusqu'à Verdun. Français et Allemands y ont déployé une grande activité.

Dans la région de Verdun, samedi soir et dimanche matin, les Français ont exécuté un raid dont le résultat a dépassé toutes les espérances. En moins de douze heures, les Français s'étaient emparé d'un système de tranchées allemandes aux bois de Cheppy et de Malancourt, et ce, à une profondeur de plus d'un quart de mille.

Ils ont détruit des ouvrages que l'ennemi avait pris trois ans à compléter, et ont ramené cent soixante prisonniers.

L'armée du général von Gallwitz, sous le commandement direct du Crown Prince, est devenue évidemment nerveuse, et on appela des renforts. Ils arrivèrent en toute hâte, mais trop tard.

Le sol était désavantageux, mais, les Français, protégés par leur artillerie eurent tout fait de franchir l'espace qui les séparait des tranchées allemandes, malgré toutes les difficultés.

L'attaque au bois de Cluppy fut la plus rapide et la plus facile. Cinq minutes après s'être lancés à l'attaque, les Français envoyaient déjà à l'arrière, des prisonniers. Ce raid leur a valu environ quatre-vingts prisonniers.

Le deuxième raid, au bois de Malancourt, eut lieu la nuit. Ce fut un spectacle terrifiant. Les artilleurs allemands, se doutant qu'il allait se passer quelque chose, se mirent tout à coup, à faire pleuvoir une grêle de projectiles sur les tranchées françaises. L'artillerie française entra presque aussitôt en action, et le ciel s'illumina des feux les plus divers. En quelques minutes, les artilleurs français avaient raison des boches, et la charge donna. En cinq minutes la besogne était faite, et les prisonniers allemands étaient reconduits en arrière des lignes françaises.

Malgré le feu de barrage des Allemands, les troupes françaises revinrent sans avoir presque subi de pertes.

LE CALME REGNE PRESQUE PARTOUT

(Câble de la Presse Associée)

Berlin, 19. — Les rapports officiels contiennent ce qui suit : "Front Ouest ; Front du Crown Prince Ruppert : Les troupes de Prusse, de Bavière et de Saxe ont des reconnaissances fructueuses dans les Flandres et ont fait pas moins de trois cents prisonniers belges.

De la côte au canal de la Bassée, l'artillerie a été très active. Sur le reste du front, il n'y a rien à rapporter.

Groupes du Crown Prince et du général Von Gallwitz : "Les troupes du Brandebourg, après un engagement près de Juvincourt, sont revenues avec vingt prisonniers français."

Armée du Grand Duc Albrecht : Sur le front de Lorraine, à plusieurs endroits, les Français ont déployé une activité inaccoutumée. Nous avons abattu, hier, vingt-trois avions et deux ballons ennemis.

Paris, 19. — Le communiqué français rapporte que, hier, un détachement de soldats français dans la région de Reims a pénétré dans les tranchées allemandes, et a fait neuf prisonniers.

Sur la rive droite de la Meuse, il y a eu de violents combats d'artillerie. Rien d'important sur le reste du front.

DU BOIS ALLEMAND POUR LES AEROPLANES

(Câble de la Presse Associée)

Winnipeg, 18. — On annonce de source officielle que le bois de construction des terres canadiennes qui appartiennent au Kaiser avant la guerre, sera employé à la construction des aéroplanes canadiens. Les propriétés du Kaiser renferment une espèce d'épave excellente pour la construction des aéroplanes.

HONNEURS IMPERIAUX

(Câble de la Presse Associée)

Ottawa, 18. — Sir Robert Borden a nié aujourd'hui que le gouvernement ait dressé une liste des Canadiens qui méritent de faire partie de l'Ordre de l'Empire Britannique. Le gouvernement a été invité de le faire mais n'en a pas eu le temps encore.

Londres, 18, via l'agence Reuter d'Ottawa. — A une conférence de l'Association des Soldats de retour du front de l'Afrique-Sud, tenue à Bloomsfontein, une résolution a été adoptée à l'unanimité s'opposant à la restitution des colonies allemandes.

OFFICIERS DE RETOUR

(Câble de la Presse Associée)

Un port de l'Atlantique, 19. — Quarante officiers anglais et canadiens sont arrivés aujourd'hui d'Angleterre. Plusieurs d'entre eux sont blessés et s'en vont se rétablir chez eux. L'un d'eux est le capitaine W. S. McTier, blessé à Vimy.

(Câble de la Presse Associée)
Londres, 19. — La chambre des lords a adopté en troisième lecture le bill accordant aux femmes le droit d'être admises au barreau.

M. UBALD PAQUIN FAIT DES DECLARATIONS ECRASANTES

L'ancien détective fédéral Charles Desjardins est gravement compromis par le témoignage de Paquin

REPLIQUE DE Me J. C. WALSH, C. R., AU DEFENSEUR DE DESJARDINS

Les anticonscriptionnistes ne voulaient pas user de violence. — L'agent provocateur les y a entraînés

A la reprise de l'audience à 2.15 hrs., le premier témoin appelé est Mme Tremblay, femme de Joseph Tremblay, un des accusés.

Au moment où elle met le pied dans la boîte aux témoins elle perd connaissance et doit être transportée dans la chambre de délibération des jurés.

M. Ubald Paquin continue son témoignage : le témoin demande la protection de la cour, ce qui lui est accordé.

La veille de l'assemblée je rencontrai Desjardins devant chez Lalumière ; je le connaissais depuis que j'avais fait du reportage de police pour le "Devoir". Je lui demandai s'il faisait toujours partie de la police fédérale, il me dit non, et me fit une charge à fond de train contre ce département.

— Je l'invitai à rentrer après qu'il m'eût dit qu'il attendait une femme qui ne venait pas.

A l'intérieur, Lalumière, à qui je le présentai, lui dit : "Si tu ne fais rien ce soir, viens donc à la réunion ; on fume un peu, on alla même prendre un verre et le soir, on était au rendez-vous."

C'est ce soir là qu'il fut question au sujet de la conscription, de chercher les moyens de châtier ceux qui dans notre opinion n'avaient pas rempli leur devoir parmi nos hommes politiques ; il fut question même de s'emparer de M. Sévigny, de le marquer au front d'un "C", il fut aussi question d'autres personnages politiques ; on parla du vol de la banque à Trois-Rivières proposé par Charles Desjardins, tel que l'a raconté Joseph Tremblay, dans son témoignage.

Il était question aussi d'agir énergiquement pour protester contre la loi de conscription.

Au sujet du revolver, le témoin Paquin déclare que sur la promesse que Desjardins lui avait faite de lui fournir un revolver, Desjardins l'amena chez lui rue St-Hubert, où il lui remit un paquet contenant un revolver et une quarantaine de balles de calibre 32.

Le témoin rapporte comment Desjardins offrit de souscrire à un fonds pour défrayer les dépenses en offrant \$25, afin de combattre pour une cause qu'on pouvait appeler nationale. Le lendemain qu'il fit la promesse, il donna à Lalumière un chèque de \$25; quelques jours après Lalumière lui a dit que le chèque avait été accepté.

Ici se termine l'interrogatoire de la part de Mre J. C. Walsh, C.R., substitut du procureur agissant pour la Couronne.

Contre-interrogatoire par Mre Alexander.

Vous êtes resté dans la salle durant les témoignages précédents ? Oui.

Vous avez parlé avec des accusés ? Oui, mais sans toucher au sujet qui est en ce moment devant le tribunal.

Vous êtes un des créateurs anticonscriptionnistes ? Oui.

Que faisiez-vous à part cela ? J'étais étudiant en droit et aussi journaliste.

Quel journal représentiez-vous à cette époque des manifestations ? Je crois que c'est le Canada, car je fus mis à la porte après l'assemblée Blondin au Monument National.

NOTE DE LA REDACTION.—Nous croyons devoir rectifier ici l'erreur de M. Paquin. Il y avait plusieurs semaines, même quelques mois, qu'il avait quitté la rédaction de notre journal lors des troubles provoqués par le projet de conscription auquel, il fait allusion dans sa déposition.

L'Assemblée du lieutenant-colonel Blondin eut lieu le 7 mai 1917 au Monument National et M. Borden annonça son projet de conscription le 17 mai. M. Paquin ne faisait plus partie de notre rédaction à cette dernière date.

Quelles opinions avez-vous durant la période des assemblées que vous teniez ? Les opinions que j'avais étaient de celles de tous les citoyens bien pensants du pays.

Vous enrôlez les jeunes gens dans le club des Constitutionnels pour lutter loyalement contre la loi de conscription ? Oui.

Nous discutons les moyens à employer pour opposer une résistance passive à la passation de cette loi à Ottawa.

Quels étaient ces moyens ? La grève générale, ne pas aller se rapporter, enfin tout ce qui se lisait dans les journaux dans le temps, qui ne manquaient pas de suggestions.

Les questions qui suivent ont toutes rapport à l'entrée en relation de Desjardins avec le club Constitutionnel chez Lalumière.

Au sujet de l'assertion du témoin, que Desjardins aurait été l'instigateur du projet de vol à Trois-Rivières, il répond qu'il ne voit pas de d'autres raisons qui puissent faire la suggestion.

Vous êtes certain que ce n'est pas Monette qui a fait la suggestion ? Oui, certain.

Ce n'est pas Lalumière ? Non plus.

Etes-vous certain que c'est Desjardins qui a promis de fournir des armes ? Oui.

Qui, si ma mémoire est fidèle. Votre mémoire est bonne lorsqu'il s'agit de Desjardins ?

Je me rappelle mieux des faits et gestes de Desjardins pour la raison, que connaissant Desjardins pour un policier du gouvernement fédéral, je trouvais étrange qu'il fut le premier à offrir des armes et les moyens pé-

culaires pour commettre des actes criminels ; mais voyant qu'il mettait en exécution les promesses qu'il avait faites, je pensais qu'il avait renié son métier et qu'il était avec nous.

Au sujet du chèque, le témoin Paquin affirme avoir vu Desjardins remplir un chèque de \$25.00 et le remettre à Lalumière ; ce dernier m'a dit plus tard que le chèque avait été payé.

Jurez-vous que Lalumière n'ait pas dit à Desjardins ce qu'il faisait de la souscription de \$25 qu'il avait promise ? Desjardins aurait dit : je n'ai pas de blanc ; Lalumière lui en a fourni et Desjardins l'a rempli.

N'est-ce pas parce qu'un de mes amis avait été assilié que vous devez porter un revolver ? Pas positivement.

On demande au témoin s'il reconnaît la garette qui est produite comme pièce à conviction. Il dit ne pas la reconnaître.

UN NOUVEAU CRIME DES AGCAPAREURS DE VIVRES

LES AFFAMEURS PUBLICS CONTINUENT LEUR OEUVRE INFAME SANS ETRE INQUIETES PAR LE GOUVERNE- MENT FEDERAL

Des milliers de livres de viande et de poisson entassés depuis des mois dans les glaciers sont déclarés impropres à la consommation

Ce que nous avons prévu est arrivé ; depuis longtemps, et à maintes reprises, le Canada avait attiré l'attention des autorités fédérales sur l'entassement déraisonné et ruineux des vivres dans les entrepôts frigorifiques, mais comme on devait s'y attendre, les accapareurs, les trusts et les compagnies à millions l'ont emporté. Ils ont, à loisir, entassé des quantités énormes de victuailles dans les glaciers, en attendant la hausse, et la pourriture.

Et voilà que l'on découvre, au grand scandale de ceux-là mêmes qui ont encouragé cette exploitation éhontée, que des quantités énormes de vivres sont impropres à la consommation et que l'on est obligé de les détruire.

Le gouvernement peut se féliciter, son incurie, sa protection des accapareurs et son dédain de l'intérêt public et du petit consommateur ont donné de fameux résultats.

A Montréal seulement, il s'est gaspillé pour \$6,000 de poisson de toutes sortes, durant les trente derniers jours, sans compter des quantités énormes de viande, également gaspillées.

L'inspecteur des vivres de la cité a ordonné la destruction de cette quantité énorme de poisson, parce qu'il avait été gardé trop longtemps en entrepôt, et était devenu impropre à la consommation. Tout ce poisson a été, ou jeté parmi les déchets ou converti en engrais.

Du 21 février au 18 mars, les autorités sanitaires de la ville de Montréal ont condamné comme impropres à la consommation, 12,725 livres de poisson : saumon, doré, morue salée, etc. A une valeur moyenne de vingt cents la livre, ceci forme la jolie somme de \$2,545. Donc, on a gaspillé, par défaut de surveillance ou par esprit de spéculation cette somme de deniers, plutôt que de mettre sur le marché, ce poisson par peur d'une baisse dans les prix.

Durant la même période, cent quatre gallons, et deux cent six barils d'huîtres ont été rejetés comme impropres à la consommation, pour la même raison.

Les huîtres au gallon se vendent quarante cents la pinte, ceci représente une somme de \$328.80, et les barils d'huîtres pesant chacun 150 livres et contenant de cinquante à quatre-vingts douzaines d'huîtres, à trente-cinq cents la douzaine, on se trouve à avoir gaspillé, au bas mot, une somme additionnelle de \$3,605.

Mais on ne s'est pas contenté de si peu, durant le mois de février, les inspecteurs des vivres ont découvert dans les entrepôts, soixante-treize vœux tués prématurément et impropres à la consommation.

Et depuis le commencement de mars, quarante-quatre vœux ont été condamnés et rejetés par les inspecteurs sanitaires. Et la saison ne fait que commencer.

Cependant, c'est la spéculation sur le poisson qui est la plus honteuse. Certains commerçants ont tenu des entrepôts loués au mois, du poisson acheté depuis au delà d'un an, dans l'espoir de faire monter les prix.

Le 21 février dernier, on a saisi trois boîtes de poisson assorti, de deux cents livres chacune. Ce même jour on a condamné cent livres de morue et sept boîtes d'autre poisson, tenues en entrepôts depuis longtemps.

Dans la première semaine de mars on a rejeté cent quatre gallons d'huîtres, dans le même entrepôt, les 14 et 15 mars, on condamna, 2,195 livres de poisson. A un autre endroit, le 14 mars on confisqua 1,750 livres de poisson assorti et on en ordonna la destruction.

Le même jour, dans un autre entrepôt, on découvrait 3,705 livres de poisson assorti, impropre à la consommation, et qu'on avait laissé pourrir en attendant la hausse des prix.

Le 18 mars, les inspecteurs faisaient une nouvelle visite au même entrepôt, et 4,200 livres de poisson furent trouvées impropres à la consommation.

Dans un compartiment d'un entrepôt on a confisqué 98 barils d'huîtres, appartenant à un seul commerçant, et les huîtres furent détruites. Un autre commerçant fut trouvé en possession de 17 barils d'huîtres qu'il a laissé pourrir, un autre en avait 39 barils et un quatrième 38 barils, un cinquième, quatre barils, et enfin un autre six barils.

Toutes ces huîtres étaient devenues impropres à la consommation et on a procédé à leur destruction.

Et il reste dans nos entrepôts des quantités considérables de poisson, entassé là depuis au delà d'un an. Jusqu'ici ce poisson n'a pu être condamné parce qu'il est jéré, mais, les propriétaires ont été avertis que le sort de ce poisson serait probablement celui du poisson dont nous avons parlé plus haut.

L'an dernier le département d'hygiène a fait détruire 90,695 livres de viande et 132,379 livres de poisson, fruits et légumes.

Cette année les pertes seront de beaucoup plus considérables.

Quelques commerçants malhonnêtes, voyant que leurs provisions d'huîtres étaient gâtées, les vendirent à des colporteurs pour quelques piastres le baril. Ces derniers allèrent les vendre de porte en porte, jusqu'à ce qu'ils fussent arrêtés par les inspecteurs des vivres.

On croit que des poursuites seront sous peu intentées contre les coupables.

Cependant la loi ne pourvoit pas à ce cas, et si l'on veut poursuivre ce sera sous l'autorité du récent arrêté du contrôleur des vivres.

M. BURNHAM ET LES TITRES

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 19. — M. J. H. Burnham, M.P., qui avait déclaré son intention de pré- senter un bill à l'effet d'abo- lir les titres en Canada, a dé- cidé de n'en rien faire. Il a ajouté que la session actuelle devra s'occuper spéciale- ment de mesures de guerre et il ne veut pas entraver l'action du gouvernement.

CHANGEMENT DANS L'ARMEE ALLEMANDE

(Câble de la Presse Associée)

Amsterdam, 19. — D'après un journal de Berlin, le général Von Gallwitz aurait été nommé commandant en chef d'un groupe d'armée distinct au front ouest.

Les communiqués officiels des derniers jours ont mentionné l'armée du général Von Gallwitz mais toujours avec l'armée du Crown Prince, de sorte qu'il est impossible de déterminer quelle portion de la ligne le général Gallwitz est appelé à défendre. Ce général, toutefois, a eu charge du secteur de Verdun, sous le commandement du Crown Prince, et il est probable qu'il défendra ce secteur, d'après le nouveau réaménagement.

SOUS-MARIN FRANÇAIS PERDU

(Câble de la Presse Associée)

Paris, 19. — Le sous-marin français, le "Diane", dont on n'a aucune nouvelle depuis longtemps, est considéré comme perdu. Ce sous-marin fut construit à Cherbourg en 1914, et portait un équipage de 35 hommes.

ON GUERIT LA LEPRE

(Dépêche de la Presse Associée)

San Francisco, 18. — Le docteur Félix Gautier, médecin à l'emploi du gouvernement français en Polyésie, est arrivé ici. Il déclare qu'un remède efficace contre la lèpre a été découvert. Il est tiré d'une plante connue sous le nom de "chaumivogra". On a employé ce remède avec succès à Tahiti et en Polyésie.

Ce remède est une espèce d'huile que l'on mélange à des liquides et qui donne des résultats merveilleux.

M. DE LA TOUCHE PRESIDENT

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 18. — M. Gaston de Tellerin de La Touche a été élu président de la Ligue Générale Transatlantique ; il succéda à feu Jules Charles Roux. M. De La Touche est membre de la Légion d'honneur et est universellement connu dans le monde financier, dans les cercles des chemins de fer, ici comme à l'étranger.

CONDOLEANCES

Saint-Liboire, 17. — A la dernière réunion du conseil de comté de Bagot la résolution suivante a été adoptée : A une session générale et trimestrielle du Conseil municipal du comté de Bagot, à St-Liboire, dans la maison du comté, mercredi, le treize mars mil neuf cent dix-huit, à onze heures de l'avant-midi, conformément aux dispositions du code municipal : —

Sont présents : M. Louis Chicoine, préfet, et MM. les maires Félix Dandenaud, A. E. Boulay, Benjamin Cournoyer, Amédée Lalapelle, premier, Dositheé Bouthillier, Pierre Lessard, Albert Brais, Aimé Beaudoin, Joseph Demers, Emile Bouchard, sous la présidence de M. Louis Chicoine, préfet.

Il est statué et ordonné par résolution du Conseil ce qui suit : Avant de passer à l'ordre du jour, la résolution suivante est adoptée : Proposé par M. A. E. Boulay, Secondé par M. Benjamin Cournoyer, Qu'il soit résolu :

Que les membres de ce Conseil expriment la douloureuse impression que leur a causée la mort accidentelle de M. Aquilas Dupuis, maire de Ste-Christine depuis plusieurs années et l'un des délégués de ce comté ;

Et que Madame Dupuis et la famille soient priés d'accepter leurs vives condoléances.

Aggréé,
Vrai extrait,
L. S. BRUNELLE,
Sec.-Trés., C.M.C.B.

M. L'ABBE PERRON EST DECEDE HIER

Ste-Anne de Bellevue, 14. — M. l'abbé Perron, curé de Ste-Anne de Bellevue est décédé ce midi.

L'abbé Joseph Alexandre Stanislas Perron est né à Chambly le 4 mai 1868 ; fut ordonné prêtre le 25 février 1893. A l'archevêché de Montréal, 1893 à 1901, curé fondateur de Saint-Léon de Montréal, (1901-1904), en repos à Chambly de 1904 à 1905, curé de St-Basile de Chambly en 1905, était curé de Ste-Anne de Bellevue lors de son décès.

DENT DENT

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 14. — On a décidé de distribuer les prisonniers allemands dans les différentes parties du pays exposées aux raids des aviateurs allemands. Cette décision aurait pour but de faire comprendre aux Allemands toute la cruauté qu'ils ont eue envers les prisonniers alliés en les confinant dans les villes exposées aux raids des Alliés.

SOUS LA NEIGE

(Dépêche de la Presse Associée)

Charlottetown, I.P.E., 14. — Nous avons reçu, ce soir, les malles, pour la première fois depuis lundi ; elles ont été transportées sur des traîneaux. Les chemins de fer sont encombrés sous la neige qui atteint vingt-cinq pieds en plusieurs endroits. Le service est complètement au paralysé, mais on croit que la circulation des trains sera bientôt reprise.

SERIE DE VOLS A ST-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 19. — La nuit dernière, un voleur est entré dans le bureau de M. le shérif J. L. Cormier, en brisant une vitre de la fenêtre. Il a pris dans un tiroir de bureau, la grosse clef de fer qui sert à ouvrir la voûte. Une fois la voûte ouverte il a brisé la serrure d'une petite armoire en bois dans laquelle le shérif plaçait ses papiers de valeur et quelques-fois des sommes d'argent assez considérables. Il s'est emparé d'une petite boîte en fer-blanc contenant environ \$4.50; d'une montre en or avec bracelet valant \$25; du testament du shérif, d'un grand nombre de copies d'actes concernant cette fameuse succession Bonnette (grâce à laquelle la moitié de la ville devait devenir millonnaire) et d'une foule de petits objets de peu de valeur. Juste à côté de cette petite armoire, et bien en vue se trouvait un casque en vison avec un pardessus en drap doublé en fourrure, le tout d'une valeur considérable ; mais le voleur n'y a pas touché.

Après avoir refermé la voûte il a remplacé la vitre et il l'a fait partir, en arrière après avoir enlevé le crochet qui la tenait fermée. La police est informée et croit déjà connaître le coupable qui serait un ancien pensionnaire de notre prison.

Le magasin de M. Joseph Marchessault au village Saint-Joseph, a été cambriolé, la nuit dernière. Après avoir brisé la vitrine extérieure, les filous ont enlevé les quelques bouteilles de brandy et de gin qui s'y trouvaient, ont brisé la fenêtre donnant à l'intérieur du magasin et ont volé la caisse qui contenait cinquante ou six dollars de menu monnaie.

UN SUCCES DOUTEUX

(Câble de la Presse Associée)

Chicago, 15. — J. Ralph Pickell, expert en grains, qui arrive de Russie, a déclaré que les Allemands ne trouveront pas de blé à Odessa. Les réserves ont été consommées par les habitants de la ville et les soldats en fuite. Il ajoute que Nikolaïev et Odessa sont les greniers de la Russie, et qu'une grande armée de Cosaques occupe l'espace entre les Allemands et les entrepôts qui contiennent 5,000,000 de boisseaux de blé.

Le port de Nikolaïev est à six cents milles au nord-ouest d'Odessa, sur la Berg, et il s'approprie de grain dans le territoire de Kazan et Simskiy, à plusieurs cents milles au nord, mais les Allemands ne sont pas encore près d'y arriver.

INONDATION A MEDICINE HAT

(Dépêche de la Presse Associée)

Medicine Hat, Alberta, 19. — La rivière qui traverse la partie industrielle de cette ville a débordé, hier soir, et plusieurs maisons ont été inondées. Quatre ponts ont été emportés, et plusieurs usines ont été endommagées. Trois cents maisons environ, ont été inondées, et leurs occupants ont dû se sauver sur des radeaux.

TAXE SUR LES THEATRES

(Dépêche de la Presse Associée)

Toronto, 19. — L'honorable T. W. McGarry a proposé au parlement, une licence soit imposée sur les salles publiques et sur les salles de cinématographie. Une taxe fixe serait aussi imposée pour la censure et les annonces de vues. Cette taxe sera légère, mais elle servira à régler les salles.

AUGMENTATION DES TAUX DE CHEMINS DE FER

Le Pacifique Canadien se voit imposer une taxe spéciale

Ottawa, 14. — La commission des chemins de fer a, par son jugement, aujourd'hui, accordé aux chemins de fer une augmentation de tarif d'environ quinze pour cent, et ce à partir de minuit.

Cette décision a été rendue malgré les protestations des gouvernements provinciaux de l'Ouest, de la Chambre de commerce de Winnipeg, et d'autres organisations.

On a cependant déclaré et ajouté, que les taux fixés devront cesser un an après la signature du traité de paix général.

Ceux qui en appellent de la décision prétendent que les recettes du Canadien Pacifique, compagnie prospère, en seraient augmentées. On a, en conséquence, passé un ordre en conseil taxant les revenus de cette compagnie, de sorte que le gouvernement retirera sa part de ces revenus additionnels.

Le gouvernement avait promis à ceux qui en avait appelé de la première décision, que les taux ne seraient pas augmentés avant le 15 mars 1918, ce temps est maintenant écoulé, et les taux nouveaux seront en force à minuit.

L'ordre en conseil imposant de nouvelles taxes au Canadien Pacifique, déclare que la compagnie paiera : 1 Une demi de ses profits net en sus de sept pour cent sur ses actions ordinaires (après avoir déduit les fonds de pension, et les dividendes sur le stock préférentiel). 2 La taxe du revenu sur les recettes spéciales de la compagnie (excepté les revenus provenant des opérations de chemin de fer), d'après les règlements de la Loi de la Taxe sur le Revenu de 1917.

Le gouvernement en conseil peut passer tous règlements aptes à faire observer la présente loi, ainsi qu'à assurer la collection des taxes ci-dessus imposées.

Le paiement en entier des taxes imposées ci-dessus, quant aux recettes depuis et après le premier janvier 1918 déchargera la compagnie de sa responsabilité en vertu de la loi de la taxe de guerre de 1916 sur les profits des compagnies, ou de toute autre loi de même nature que le Parlement pour adopter, en vertu de la Loi de la Taxe de guerre sur le revenu de 1917.

TRAVAIL CONSIDERABLE DES AMERICAINS EN FRANCE

Le secrétaire de la Guerre Baker visite les lieux où l'on a construit un port immense.

Washington, 18. — Le Secrétaire de la Guerre des Etats-Unis, M. Baker, continue son étude sur ce que les Américains ont fait en France, et sur ce qu'ils auraient dû faire. Il s'est déclaré satisfait du travail accompli, et a exprimé son opinion que l'entreprise est immense, surtout l'ouverture de nouveaux ports sur l'Atlantique.

M. Baker a visité un port réellement créé par les Américains, dont les quais ont déjà une longueur de trois milles. En octobre dernier, on ne voyait à cet endroit que de la boue. On y a bâti des quais et on a rempli de terre et de pierre l'immense étendue sur laquelle on a bâti des hangars.

PROTESTATIONS CONTRE LE DESPOTISME ALLEMAND

Londres, 18. — Les Ministres des Affaires Etrangères a publié ce soir une déclaration contenant la protestation des Premiers Ministres de l'Entente contre la conduite de l'Allemagne envers la Russie.

«La paix est proclamée et annoncée, mais sous le voile des grands mots, subsistent les brutales réalités de la guerre, et la loi de fer d'une force sans loi.

Nous ne pouvons reconnaître un traité de paix, nos vues sont complètement différentes. Nous combattons, et nous continuerons de nous battre, pour faire disparaître complètement ce régime de terreur, et établir à sa place le règne de la justice organisée.

AUGMENTATION DES TAUX DE TRANSPORT A QUEBEC

Québec, 18. — La compagnie Québec Street Railway veut augmenter le prix du gaz et du transport par tramways. Les suggestions faites dans la lettre que cette compagnie a adressée au conseil de ville sont les suivantes: «Le gaz serait de \$1.25 par 1000 pieds cubes, au lieu de \$1.00. On abaisserait le système de six billets pour vingt-cinq sous, ainsi que celui de 25 billets pour une piastre, et de huit billets pour 25 sous pour les ouvriers.

POUR AUGMENTER LA PRODUCTION AGRICOLE

Les Fermes paroissiales coopératives

A une époque où, de plus en plus, le succès appartient aux efforts concertés et harmonisés, la création de fermes paroissiales coopératives intéresse les éléments les plus vivaces de la Province de Québec.

Certains groupes, comme les Chambres de Commerce, Board of Trade, Associations des Professeurs, Pompiers, agents de police, etc., etc., ont l'église du clergé, sans même tenir compte du grand nombre de leurs adhérents, constituent par leur seul choix, une véritable sélection nationale, et leur effort réuni, intelligent, persévérant, pourrait en peu de temps créer des centres d'activités modernes, d'une extraordinaire puissance.

Il serait beau et profitable, pour l'Association Saint-Jean-Baptiste, notamment, dont le programme comporte tant de questions économiques et sociales, de patronner ce projet, oeuvre à la fois de colonisation intérieure et de coopération pour toutes les classes sociales.

Quand Monseigneur l'Archevêque de Montréal, dans sa circulaire du 19 mars 1913 disait: «L'encouragement de nouvelles Coopératives Agricoles dans toutes les paroisses de notre diocèse», il répétait ce que disait son Eminence le Cardinal Mercier: «C'est peut-être notre plus belle oeuvre sociale.»

L'objectif poursuivi par le promoteur n'est pas de créer de nouveaux centres de villégiature, mais le noyau de vastes centres utilitaires sur des bases esthétiques et économiques nouvelles, en rattachant son objectif aux transformations que les campagnes subissent nécessairement dans un avenir proche, à la suite du retour à la terre des désœuvrés des villes.

En effet, les soldats revenus de la guerre, les employés des fabriques de munition congédiés, etc., etc., seront fatalement forcés pour assurer leur subsistance de produire par eux-mêmes, pour eux-mêmes.

Ces gens trouveront emploi dans les fermes paroissiales qui serviront ainsi de ferme de démonstration pour les inexpérimentés.

La création de centres de culture intensive s'impose dès à présent, non seulement pour nourrir les Canadiens, mais aussi pour suppléer au manque de production des grands pays d'Europe, en guerre pour de longs mois encore.

Servant en même temps à l'hospitalité et à l'initiation de ces dévotés, les plus beaux résultats sont à espérer de l'oeuvre entreprise.

Pour obtenir une gestion rationnelle et honnête de ces fermes paroissiales, différents systèmes ont été étudiés, et c'est la Coopération dans le travail, dans la surveillance, dans l'effort qui seule peut amener un bon résultat.

Quoique le problème soit difficile à résoudre, toutes les questions de détail pour l'exécution ont été prévues.

Emplacements, surfaces, nature des terrains, capital, direction technique, main-d'oeuvre, devaient être mûris, les uns des détails qui seront fournis aux coopérateurs de chaque paroisse.

Les cultures seraient faites sous la direction de gérants et les produits déduits des frais d'exploitation, seraient partagés entre les adhérents, moins un pourcentage à verser au fonds de réserve.

Les sociétés pourraient prendre leurs légumes et autres produits de consommation sur les fermes, au prix coûtant, évitant ainsi les surcharges résultant de l'action des intermédiaires.

Des conférences seront faites prochainement dans chaque paroisse. Les dates en seront fixées ultérieurement.

Pour plus amples détails, s'adresser à J. Dehertogh, 311 Ave. Laurier-Est, Montréal.

TROTSKY COMMUNARD

(Dépêche de la Presse Associée) Washington, 18.—L'ambassadeur Francis, des Etats-Unis, a confirmé la véracité des dépêches qui voulaient que Léon Trotsky se soit mis à la tête d'une commune à Pétrograd.

Les Bolshévick à Petrograd s'appelleraient maintenant les Communistes.

Trotsky est connu comme étant le Commissaire de la Commune.

M. BORDEN

(Suite de la 1ère page) ment de la guerre. Après avoir dit à sa manière pourquoi nous étions en guerre, c'est la défense de la civilisation, c'est vrai, mais surtout pour le maintien de l'empire britannique, il dit qu'il était de notre devoir d'aller jusqu'à la victoire finale.

Il dit que celles, ou soient nos dispositions personnelles touchant la participation, ou nous avons l'amour du pays et que nous sommes tous unis dans cette guerre. Notre patriotisme, ajoute-t-il, n'est pas encore assez vif, assez profond, assez agissant; à preuve il donne lecture d'une lettre trouvée sur un soldat français tombé au champ d'honneur: «O France, écrit le poilu, je t'aime et je te donne ma vie, je dormirai heureux pour toi de mon dernier sommeil!.

L'orateur souligne quelques-unes des questions exposées dans le discours du trône, mais sans y apporter beaucoup de lumière. Comme il a peu de charmes qui font le discours agréable à écouter, on se lasse et plusieurs députés quittent leur siège. Les grosses têtes du parti commencent à en avoir assez et la motion des applaudissements est maigre.

Enfin, il laisse les questions sérieuses et essaie un peu de sentiment et termine en disant: «Que nous devons rien négliger pour faire comme depuis bientôt quatre ans notre devoir au front noble et fièrement.

Des applaudissements retentissent de toutes parts dans les rangs ministériels, lorsque le Dr J. L. Chabot se lève. Vous croyez peut-être que c'est le chef qui va parler ou quelques-uns de ses premiers lieutenants. En effet, c'est M. Chabot député d'Ottawa qui est debout, nerveux, malgré les efforts qu'il fait pour paraître avoir bonne tenue.

Il tient en mains toute une liasse de papiers et donne lecture avec un accent qui l'accuse d'être bien canadien — il prononcera «Frère», «Glouère», etc., d'une composition qui fut toute une révélation de ses aptitudes littéraires. Et du pathos et des sanglots dans la voix quand il parlait des sacrifices de nos soldats au front et de la part de sang canadien-français versé depuis le début de la guerre.

Il rappelle, en termes touchants l'absence de l'hon. Dr Béland, président en Allemagne, dépose quelques fleurs sur la tombe à peine fermée du Dr Hanna, décedé il y a quelques semaines et entonne ce que nous sommes tentés de qualifier un chant d'épopée canadienne écrite par le sang de nos braves au front. «Le sang des fils et les larmes des mères ne doivent pas avoir coulé inutilement, dit-il, avec un semblant de tremolo, et grossissant sa voix il ajouta: «Serons-nous vainqueurs ou vaincus?»

Exploitant toujours le même sentiment, il dit que tout le sang versé lavera les haïnes et les rancunes et aidera à l'union des deux peuples. En âme magnanime, il demande à la majorité de ne pas juger trop sévèrement ceux qui ne pensaient pas comme elle sur le chapitre de notre participation. Il demande de cesser de compiler des statistiques pour savoir quels étaient ceux qui avaient fait plus pour la guerre, écoutez plutôt notre coeur et notre patriotisme.

Comme les collègues de langue française n'étaient pas nombreux, du côté de l'Union, il ne fut pas souvent applaudi, mais il s'était réservé un triomphe. Il n'avait pas aussitôt fini qu'il demanda la permission d'ajouter quelques mots en anglais, ce qu'il fit et cette fois soutenu d'applaudissements nourris.

Sir Wilfrid propose l'ajournement. L'opposition fit une ovation à son chef quand il se leva pour féliciter les deux premiers orateurs de l'après-midi. Il dit qu'il était d'accord avec eux sur presque tous les points qu'ils avaient traités, mais afin d'être plus à même d'exprimer son opinion, il proposa l'ajournement à demain après-midi.

Le chef du gouvernement déposa sur la table une série d'arrêts ministériels. M. Rowell déposa les siens et de même M. Crerar. Sur cela, Sir Wilfrid demanda à l'amusement de toute la Chambre si le gouvernement ne déposerait pas bientôt un arrêté en conseil pour abolir le parlement... et le rire courut tous les rangs de la députation.

Journée agréable en somme qui laissera une excellente impression à tous ceux qui l'ont vue.

On a remarqué que Sir Wilfrid Laurier semblait disposer à mener rondement les affaires, et sous une grande gaieté et une verve surprenante, il cachait une réserve profonde de vigueur et de combativité.

A quand la communication de la démission de M. Sévigny?

Une pilule qui prouve sa valeur. — Ceux qui souffrent de faiblesse d'estomac trouveront de la force dans les Pilules de Parmelee, car elles servent à maintenir la saine action de l'estomac et du foie dont les irrégularités sont si souffrantes. Elles sont bien connues des dyspeptiques qui les estiment à leur propre valeur. Elles soulagent à leur tour d'autres préparations déshonorent; elles ont opéré des guérisons dans les cas obstinés où d'autres remèdes avaient été sans valeur.

LA PREUVE DEVIENT AGGABLANTE CONTRE TI-NOIR DESJARDINS

L'AUDIENCE D'HIER, EST ENTIEREMENT CONSACREE AU CONTRE-INTERROGATOIRE DE JOSEPH TREMBLAY

Me Alexander essaye de faire contredire le témoin, mais il ne parvient qu'à assumer une plus forte charge contre Ti-Noir Desjardins

L'audience est reprise à 2.30 heures précises; le président du tribunal donne l'exemple de la ponctualité et tout le monde suivant son exemple est à son poste; seul Me P. Bercovitch, C. R., retenu ailleurs manque dans la rangée des défenseurs des accusés.

Tremblay reprend son témoignage: Me Alexander: Avez-vous écrit de Bordeaux une lettre au chef Charpentier? Oui. On lit le texte de la lettre où il est dit que Tremblay veut faire d'autres déclarations. Le 16 octobre vous avez pensé que vous aviez quelque chose d'important à dire? Oui.

Quelle était cette déclaration importante? Je voulais rectifier ce que je disais au sujet du revolver donné par Desjardins à Handfield. J'avais pu que le revolver avait été volé par Handfield.

Avez-vous dit au détective Martin qu'il y avait une conspiration contre Desjardins — non, je ne m'en rappelle pas.

Avez-vous été influencé par quelqu'un? Non. Seul le détective Martin est venu me voir.

Avez-vous pas dit au détective Martin que Lalumière voulait tuer Desjardins et que tout était prêt pour enterrer son cadavre dans la cave de Lalumière? Non.

N'avez-vous pas eu des conversations avec d'autres accusés à Bordeaux? Je ne me rappelle pas; il y a huit mois de cela, ce serait possible.

La mémoire vous fait défaut pour quelques détails, mais pour tout; entre autre la question du chèque, vous vous en rappelez bien? Je réponds au meilleur de mon souvenir.

Tâchez de vous rappeler si vous avez eu d'autres conversations avec des témoins dans la cause.

Mr Germain intervient et déclare qu'à l'époque, ce n'était pas le témoin Tremblay, mais l'accusé Tremblay et il a eu des entretiens avec ses avocats; à moins qu'il n'en ait eus avec des détectives fédéraux.

La question est permise; Tremblay donne les noms suivants: M. Giroux, inspecteur fédéral; M. Garand, détective de l'agence Thiel; ce sont le passé dans le bureau de M. Cinq-Mars, grand constablaire.

Avez-vous parlé à d'autres? Non, je ne crois pas.

Alexander exhibe un permis au nom de Gauthier et Tremblay dit que Gauthier l'a vu cinq ou six minutes.

A propos de quoi? C'est un de mes amis.

Autre permis en faveur de Lorenzo Desautels. Ce n'est pas pour moi, mais pour Lalumière; une autre question sur un autre permis pour la femme de Tremblay est rejeté sur l'objection des avocats.

Avez-vous vu d'autres personnes en rapport avec la dite conspiration? Non, je ne crois pas.

Quelqu'un l'a-t-il dit? Oui, Desjardins l'a dit lui-même au détective Martin.

Savez-vous que Desjardins était un détective? On l'a su après l'assemblée.

En parlant de Ti-Noir Desjardins, M. Giroux m'a dit: «Si Ti-Noir Desjardins a fait des folies ce n'est pas de ma faute».

Tiens, vous en rappelez bien? Oui, quand c'est la vérité.

La transquestion continue sur l'introduction de Desjardins au club des Constitutionnels chez Lalumière par Ubalde Paquin.

Desjardins vous a-t-il dit que si vous n'avez rien à dire sur ce point, vous n'avez rien à dire sur ce point? Il ne l'a pas dit à moi-même mais bien à l'assemblée.

Comment se fait-il que Desjardins n'assistait pas au vol de dynamite chez M. Martineau ni à l'attentat chez lord Atholstan?

Je n'en sais rien; vous pourriez lui demander.

Cette absence a-t-elle été discutée? Pas du tout.

Vous croyez que Desjardins ne savait pas que vous deviez faire sauter la maison de lord Atholstan? C'était son programme aux assemblées.

A part de cette assemblée où cela a été dit, combien de fois avez-vous vu Desjardins? Plus de six fois à des réunions.

Quand est-ce que vous avez vu que vous deviez vous méfier de Desjardins, qu'il était un détective de la police fédérale?

C'est au soir où Blackwell et Bolduc ont parlé de bombes.

Le projet du vol à Trois-Rivières par Desjardins était le suivant; proposé par Desjardins à Handfield et Monette.

Vous savez qu'à Trois-Rivières, les constables sont aussi pompiers; or en mettant le feu à une extrémité de la ville, pendant que les pompiers seraient occupés à éteindre les flammes, nous faisons le vol de la succursale de la banque et après avoir coupé les fils télégraphiques, avec chez Lalumière pour essayer le revolver donné par Desjardins à Paquin; c'est Handfield qui en fit l'essai.

Tremblay est inflexible dans ses affirmations et malgré tous ses efforts, Mre Alexander n'obtient aucune contradiction de la part du témoin.

Comment se fait-il que vous ne vous êtes pas informé pour savoir si Desjardins connaissait le vol de la carrière Martineau? Je n'en ai pas eu l'occasion.

Vous savez que l'avocat de «Ti-Noir» Desjardins prend son siège, en déclarant qu'il aurait probablement quelques questions à poser au témoin après le contre-interrogatoire des autres avocats.

Mre Cinq-Mars pose quelques questions à Joseph Tremblay, puis Mre Alban Germain commence son

IMPOSANTES FUNERAILLES DE FEU L'ABBE PERRON

Les obsèques de M. l'abbé Perron, curé de Ste-Anne de Bellevue, ont eu lieu hier matin, dans cette paroisse. Allocution de Mgr l'archevêque. — Mgr Gauthier officie pontificalement.

Ste-Anne de Bellevue, 18. — Les funérailles de M. l'abbé J. A. S. Perron, curé de la paroisse, ont été, ce matin, un caractère d'imposante solennité, digne de l'affection profonde que lui portaient ses paroissiens et de la sympathie universelle que sa mort si soudaine avait créée au sein du clergé du diocèse. Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal a présidé les cérémonies funèbres, entouré de plusieurs évêques, Mgr Forbes, Mgr Dauth et d'un nombreux clergé accouru de la ville et des paroisses environnantes.

En présence d'une foule de paroissiens et d'étrangers, venus des villages voisins, et qui remplissaient l'église à son comble, Sa Grandeur s'est acquittée d'un devoir de coeur, en prononçant d'une voix entrecoupée par l'émotion, une vibrante allocution de circonstance, qui a soulevé plus d'un sanglot, tout en apportant aux paroissiens affligés, une grande consolation, profondément ressentie. Elle a rappelé les principes reconfortants de la foi, aux heures de deuil et d'épreuve, et conjuré les fidèles, orphelins d'un pasteur dévoué, de remettre toute leur confiance en Dieu, et d'aller puiser au sein même du Christ Rédempteur les leçons de courage et d'espérance; la foi ne s'enseigne-t-elle pas que la vie n'est qu'un passage vers l'éternelle patrie, et qu'il faut se réjouir ainsi du départ des chrétiens vers l'au-delà?

Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, confrère de classe du défunt, a célébré la messe funèbre, assisté de M. l'abbé Tisseur, curé de la paroisse, et de M. l'abbé Henri Brien, vicaire à Saint-Edouard, un allié de la famille, comme diacre et sous-diacre; M. l'abbé Laforce, curé de Chambly, agissant comme prêtre de cérémonie.

Après du grand catafalque sur lequel reposait la dépouille mortelle, la figure un peu déhanchée et tournée vers les fidèles, se groupaient les quelques membres de la famille, le deuil et des amis et alliés du défunt; ces deux sœurs, Révêde Soeur Ananie, dépositaire générale des Soeurs de la Congrégation, et Madame Adrien Brien (née Perron Elia), de Chambly; ses neveux, Alexandre, Denis et Narcisse Brien, et autres parents et alliés, MM. Adrien Brien, de Chambly; Omer Brien, de Belœil; M. l'abbé Henri Brien, vicaire à Saint-Edouard, et MM. G. N. Ducharme, Alexandre Ducharme, ainsi que les députés de la Chambre législative, le Dr Dérôme, de Montréal, son confrère de classe, le Dr Guenet, son médecin particulier, de Ste-Anne. Ces deux derniers ont assisté le défunt au cours de sa maladie.

Aux premiers rangs des fidèles on remarque M. A. Gaboury, surintendant de la Compagnie des Tramways de Montréal; M. G. Daoust, maire de Sainte-Anne, et les échevins de la municipalité; M. F. C. Harrison, principal protestant de Montréal; et les principaux personnages du village et les marguilliers.

Le choeur de chant, sous la maîtrise de M. Joseph Gauthier, a exécuté, avec beaucoup d'ensemble et d'harmonie, la messe solennelle de requiem. Les évêques du collège St-Georges, et l'abbé Perron avait lui-même exercé avec soin, ont aidé les chœurs de la paroisse.

L'arrivée du train, qui amenait de Montréal Mgr l'archevêque, Mgr Dauth et la plupart des membres du clergé, le service funèbre commença avec pompe et solennité. Au chant du «Libera nos, Domine», Mgr se leva de son trône d'honneur pour prononcer l'allocution de circonstance.

S'inspirant des paroles mêmes du Christ qui l'Eglise remet sur les lèvres de ses ministres, le prêtre des morts: «Je suis la résurrection et la vie, quiconque croit en moi, vit en moi, ne meurt pas; il a les paroles de la vie éternelle.» Sa Grandeur rappelle comme premier mot de consolation, l'éternelle félicité que prépare le néant de cette vie. Le deuil qui nous frappe nous remet à l'esprit la loi inexorable de la mort mais il doit en moins de temps affermir notre foi, tout ne finit point avec cette vie, la mort n'est bien le commencement d'une vie nouvelle, d'une éternité bienheureuse. Nous dispartus nous attendant au delà de nous faire joindre de leur bonheur; si la mort a ses tristesses, elle a aussi ses beaux côtés, pour qu'elle nous entraîne vers l'éternelle patrie.

«Je veux vous apporter avec le réconfort de la foi, les consolations que vous attendez du premier pasteur du diocèse, et que je vous offre de tout coeur, dit Monseigneur. Comme un coup imprévu, M. l'abbé Perron est disparu en quelques jours, emporté par une maladie qui ne pardonnait pas. Sa santé, peu robuste cependant, ne laissait point prévoir une fin aussi soudaine. Toujours sur la brèche, il se dépensait sans compter, il travaillait toujours, bravant comme un jeu les intempéries des saisons; mail il ne se doutait point qu'il

QUEBEC EMPRUNTE

Québec, 14. — La Cité de Québec a décidé de négocier un emprunt de \$479,000; on émettra des débiteures au pair, rachetables dans cinq ans, et portant intérêt à six pour cent. L'émission des débiteures sera soumise à l'approbation de la Banque de Montréal, qui prêtera à la Ville en attendant les souscriptions. On croit que les citoyens de Québec souscriront la moitié du montant de l'emprunt.

DIFFICULTES DANS L'UKRAINE

Amsterdam, 14.—L'invasion de l'Ukraine ne se fait pas sans difficultés, les Maximillistes dont les rangs sont renforcés par des déserteurs de Czech et d'Autriche, opposent une résistance opiniâtre. Les sanglants combats se sont livrés, et les Allemands ont impitoyablement fusillé les prisonniers.

TROTSKY SE DEFENDRA

Washington, 14. — Une dépêche de l'ambassadeur Francis à Volodia fait voir que Léon Trotsky s'opposera à la ratification du traité de Brest-Litovsk et qu'il demandera la réorganisation pour la défense du pays.

Trotsky aurait déclaré que la guerre était inévitable et que l'armée avait besoin d'une discipline «de fer».

OLEMAGARINE EN CANADA

Ottawa, 15. — La commission des vivres a réussi à obtenir de l'administration des vivres des Etats-Unis la permission d'importer en Canada un million de livres d'oleomargarine par mois.

LOURDES PERTES

Washington, 15. — La liste des pertes subies par les Américains en France, reçues au bureau du général Pershing continue au-delà de cent noms. On n'en a publié que soixante parce qu'on n'a pas encore en le temps de vérifier.

LA PAROLE DE VON HERTLING

Amsterdam, 15. — «Je me maintiendrai ou je tomberai avec le Bill de la franchise. J'ai donné ma parole, et j'aimerais dans ma vie je n'y ai manqué». Telles seraient les paroles prononcées par Von Hertling, chancelier allemand, en réponse à une question qu'il lui posait au sujet du Bill de franchise en Prusse.

LE CHIFFRE DES ENROLES

Ottawa, 15. — A midi, hier, 27,545 conscrits s'étaient rapportés conformément à la loi du Service militaire.

Atteint de l'Asthme.—La première et terrible sensation est celle de la suffocation, sensation qui devient d'heure en heure plus accablante et sans espoir. Dans semblable cas, le soulagement que donne le remède du Dr J. O. Kellogg pour l'Asthme semble rien moins que miraculeux et la terrible attaque est bientôt sous contrôle. L'asthmatique, qui a constaté l'efficacité de cet excellent remède, ne saurait jamais s'en passer. A vendre partout.

Le temps est venu pour les libéraux unionistes de prouver au peuple canadien qu'ils sont sincères

Ils devront être les premiers à dénoncer les turpitudes commises au cours de la dernière campagne ; de dénoncer l'odieuse patronage qui se pratique encore et à s'opposer à toute mesure qui soit un nouvel attentat aux libertés du peuple

LA LOI SUR L'IMPOT DU REVENU EST FORT OBSCURE ET DES DEMANDES D'EXPLICATIONS AFFLUENT A OTTAWA.—UN CHATIMENT EXEMPLAIRE POUR CEUX QUI LAISSENT PERIR DES VIVRES PLUTOT QUE DE BAISSER LES PRIX

(Du correspondant du CANADA)

Ottawa, 14. — Nous sommes à quelques jours de la session et une visite au Musée Victoria, où siègeront nos députés nous a fait voir quel branle-bas l'arrivée prochaine de nos représentants nécessite.

La Chambre des Communes il a fallu faire place à 235 députés, au lieu de 221, tandis qu'au Sénat il a fallu aussi augmenter le nombre de fauteuils pour recevoir les nouvelles créations du gouvernement.

La physiologie de la Chambre des Communes sera particulièrement intéressante. On y verra un grand nombre de figures nouvelles : un sergent d'armes nouveau, qui ne sera ici que plus tard, le major Bowme étant actuellement en Europe ; un greffier nouveau, M. Northrup, le père du divorce, et un nouveau vice-président qui remplacera le sans pareil Jos. Rainville, dont on n'entend plus parler.

Du côté de l'opposition on verra un grand nombre de jeunes députés surtout de langue française et les journaux ministériels s'inquiètent bien de savoir quels sont ceux d'entre eux qui occuperont les fauteuils de la première rangée.

Dans quelques jours leur curiosité si impatiente sera satisfaite. Dans quelques jours aussi finiront toutes les conjectures au sujet de la vice-présidence, qu'on attribue tour à tour à M. Celui-ci ou à M. Celui-là, quand ce n'est pas à M. Un Tel ou à M. X. ou Z.

L'ATTITUDE DES LIBERAUX UNIONISTES

L'attitude des francs libéraux ne fait pas de doute. Elle sera ferme et digne ; ce qui intéresse plus de savoir, c'est ce que sera l'attitude des libéraux unionistes. Tout le temps qu'a duré la campagne ces libéraux ont protesté avec véhémence de leur libéralisme. L'heure est venue pour eux de montrer qu'ils sont sincères.

C'est maintenant un secret de polichinelle que la fameuse Union a été formée pour donner au parti conservateur une chance de faire face au peuple. Si c'est dans l'intérêt du pays et de l'Empire que cette union a été organisée, pourquoi M. Borden a-t-il attendu si longtemps et à la veille d'une élection générale ? C'est bien simple le gouvernement Borden n'a pas voulu courir le risque d'un appel au peuple et des libéraux ont consenti à s'accrocher à lui en faisant claquer l'Union Jack. A ce jeu peu malin ils ont réussi, eux aussi, à être élus, seulement ils devront prouver maintenant qu'ils ont été sincères.

Comme tout le monde ils savent que la dernière élection a été entachée de fraude partout ; que nombre d'entre eux doivent leur succès à des manœuvres plus ou moins douteuses, pour ne pas dire plus. Ils ont été à même de constater que la loi des élections est un tissu d'iniquités ; ils savent par les révélations qui ont été faites, que les moyens les plus infâmes ont été employés pour assurer le triomphe du gouvernement qu'ils soutiennent. Or s'ils ont gardé un tant soit peu de sens libéral ils admettront que ce n'est pas ainsi à l'aide de ces infâmes et de moyens odieux qu'on obtient un verdict du peuple. Alors ils devront être les premiers à dénoncer toutes les turpitudes qui ont été commises.

De même ils devraient être les premiers à dénoncer tout l'odieuse patronage qui a été pratiqué par le gouvernement dont ils se réclament et cela au mépris des promesses faites à l'électorat à la veille de comparaitre devant lui.

Comme on annonce aussi qu'une législation extraordinaire sera soumise au parlement, ils est à espérer que les libéraux unionistes ne se laisseront pas induire à appuyer des mesures qui seront une restriction des droits et privilèges du peuple.

S'il est vrai qu'ils sont restés libéraux leur devoir sera de combattre toute législation injuste et si le gouvernement veut recourir au bâillon pour ajouter

d'autres iniquités à son dossier il est à croire que les libéraux unionistes se dresseront contre lui. Sans quoi il faudra bien penser qu'ils ne sont que des farceurs et des imposteurs.

Que voulez-vous il n'y a pas deux façons de juger de leur sincérité !

LA LOI DE L'IMPOT SUR LE REVENU

Le gouvernement Borden détient le record des lois obscures et ambiguës. Toutes celles qui ont été passées à la dernière session sont frappées au coin de l'estampe du cerveau de M. Meighen, ce fendeur de cheveux.

Est-il rien d'obscur comme la loi du service militaire ? Est-il quelque chose de comparable comme fouillis à la loi des élections ? Oui il y a quelque chose de comparable à tout cela c'est la loi sur l'impôt du revenu, dont le gouvernement Borden est l'auteur. Je n'entreprendrai pas de démontrer ici tout ce que cette loi a d'obscur et d'injuste ; ce serait trop long. Je me contenterai de signaler que tous les jours les fonctionnaires sont obsédés de demandes d'explication venant de tous les points du pays.

Où il faudrait toute une longue lettre pour mettre en évidence tous les points obscurs de cette législation bâtie à la hâte et dont le fonctionnement cause tant de tracasseries à tout le monde.

Et le malheur c'est que le temps presse et que de fortes pénalités sont réservées à ceux qui ne se seront pas conformés à la loi, soit en ne faisant pas leur rapport pour le 31 mars, soit en ne faisant incomplet. Nombreux sont ceux qui ne comprennent même pas le sens des mots, et involontairement ils commettent des erreurs que le gouvernement sera porté à prendre pour avoir été faites intentionnellement.

Nul doute qu'on entendra parler de tout cela au cours de la prochaine session.

QU'ON CHATIE LES PROFITEURS

Depuis les révélations qui viennent d'être faites à Winnipeg concernant le gaspillage de 9000 livres de poulets mangés par la porriture dans les entrepôts Davies l'émotion est à son comble dans tout le pays. Jusqu'à la presse unioniste qui fait entendre des cris de putois. On est littéralement révolté contre le sieur Flavelle, le grand détenteur des actions de la compagnie Davies et on demande que ceux qui sont ainsi coupables de laisser périr des aliments plutôt que d'en réduire le prix soient châtiés avec la dernière rigueur.

Il n'y a rien comme de frapper au ventre pour retrouver le cœur de certains de ces jingoes. Ils sont bien prêts à faire tuer tout le monde pour l'empire, mais du moment qu'on les prive de manger c'est indigne et c'est une levée de boucliers.

Bien avant les révélations de Winnipeg il a été établi qu'on exploitait le peuple, et pourtant la presse unioniste n'en blâmait pas le gouvernement. Il y a deux ans qu'on sait que le baron Flavelle & Cie réalisent des profits scandaleux sur l'alimentation et on ne sache pas que le baron Flavelle ait encore été puni. Bien loin de là on vient d'autoriser le doublement du capital de la Cie Davies et cela à la veille de passer un arrêté ministériel réglementant les salaisons.

De partout on demande l'intervention des autorités pour faire une enquête sur ce qui vient d'être révélé à Winnipeg. A qui servirait une enquête quand les faits sont là pour démontrer que le crime existe, le crime le plus odieux qu'on puisse commettre en ce moment où l'on demande à tous d'économiser. Don't waste food, lit-on partout et le bonhomme Flavelle laisse corrompre 9000 livres de poulets dans ses entrepôts.

Il ne reste plus qu'à sévir et au plus tôt et là-dessus unionistes et libéraux s'entendent ; pourquoi le gouvernement hésite-t-il à faire un exemple ?

LES AUTRICHIENS VONT FRAPPER UN GRAND COUP

Au front italien on s'attend à un terrible assaut de la part de l'ennemi

AU CONGRES DE MOSCOU

En Champagne les Français reprennent le terrain perdu

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 15. — S'il faut en croire certaines déclarations faites ces jours derniers, l'Allemagne aurait offert la paix à l'Angleterre. Lord Robert Cecil, ministre du blocus, a déclaré cependant que ce fait n'existe pas ; mais un peu auparavant, une dépêche venant d'Amsterdam, faisait dire à Von Edenburg que l'Entente avait dédaigné les intentions de paix de l'Allemagne, et que, par conséquent la grande offensive devait avoir lieu.

Un peu plus tard, le général von Ludendorff aurait déclaré que "puisque l'ennemi ne veut pas faire la paix, il aura à se battre, et que la bataille prochaine sera la plus terrible, que nous ayons vue". "Nous sommes plus forts que l'ennemi en hommes, matériel, etc. Et nous avons tout en abondance."

Il est certain que l'on a fait des offres de paix à la Serbie, de la part de l'Autriche-Hongrie et de la Bulgarie, mais les Serbes ont refusé.

Le traité de paix signé à Brest-Litovsk, et qui fait de la Russie un avant-poste des puissances Centrales, a-t-il réellement été ratifié au Congrès de Moscou ? Les dépêches de Russie ne sont pas explicites sur ce sujet, mais il semble certain que les Bolshéviki ont tous voté pour la ratification. Comme cet élément domine au Congrès, il est presque certain que le traité sera ratifié, bien que Trotski, le membre le plus important de ce parti, ait déclaré qu'il ne voulait cette ratification, et qu'il avait l'intention de réorganiser l'armée russe pour la défense.

La Hollande est dans une situation périlleuse, d'après les journaux allemands, à la suite de la décision de l'Angleterre et des Etats-Unis au sujet des navires hollandais. Ces journaux demandent à l'Allemagne d'employer des mesures énergiques si la Hollande cède aux Alliés.

Le conseil du transport maritime allié formé à l'instance de la mission américaine en Angleterre et en France, a tenu sa première assemblée et a déclaré qu'elle allait organiser le transport maritime allié, de façon à employer le tonnage de la manière la plus effective.

Au front français, on rapporte de sérieux engagements. En Champagne et en Lorraine, les Français ont eu des succès locaux. Le rapport officiel d'Allemagne admet que les Allemands ont perdu du terrain en Champagne.

Au front anglais, l'artillerie a été plus active, et en plusieurs endroits il y a eu des rencontres sérieuses entre les raiders des deux côtés. Au sud-est de Lens, les Canadiens ont exécuté un raid qui leur a été avantageux.

Les Autrichiens rapportent que le Mont Pasubio, au front italien, a été miné et qu'on l'a fait sauter. Les Autrichiens auraient ensuite occupé le terrain. Le mont Pasubio est à l'est du lac Garde, et sur le côté gauche d'un saillant de la ligne italienne. Sa position sur la rive gauche de la Bechiglione indique que les Autrichiens ont l'intention de frapper un grand coup de ce côté, pour déboucher dans la vallée de la Bacchiglione et prendre en flanc l'armée italienne sur la Piave.

CONTRE LES CANADIENS-FRANÇAIS

Toronto, 13. — Une vive discussion s'est élevée à la Chambre des Députés, aujourd'hui, M. Z. Mageau, de Sturgeon Falls, a déclaré que les règlements n'étaient pas justes pour les colons. L'hon. G. H. Ferguson lui a répondu que le gouvernement n'avait pas besoin des colons de Québec pas plus que d'Autriche ou d'Allemagne, à moins qu'ils n'obéissent à la loi.

M. Mageau en discutant les conditions faites aux colons du nord de l'Ontario a déclaré que cela lui rappelait le règlement 17.

L'hon. Ferguson lui a répondu que les futurs colons allaient être choisis, et que, s'ils veulent jouir du titre de citoyens, ils auront à obéir à la loi, en matière d'éducation, comme militaire.

M. Mageau s'est objecté à ce qu'on défende aux Canadiens de Québec de s'établir dans le nord de l'Ontario.

M. Gus. Ewart, de Prescott, s'est aussi élevé contre l'exclusion des colons venant de Québec, dans certains endroits de la province.

M. Sam Clarke, de Northumberland a déclaré qu'il est impossible d'avoir des colons d'Ontario, et qu'il valait mieux les recruter dans Québec qu'en dehors du Canada.

M. Gus. Ewart a protesté au nom des Canadiens-français contre les attaques dont ils sont l'objet dans l'Ontario.

LE TIMONIER DE L'IMO SERAIT ALLEMAND

Halifax, 15. L'avocat W. O'Hearn, C.R., défenseur du pilote Francis MacRey, devant le juge Russell, a offert au juge de produire un affidavit à l'effet que Johann Johannsen, le timonier du "Imo", était de nationalité allemande. Le juge permettra probablement au savant avocat de faire entendre comme témoins George Adair et sa femme, de Pueblo, Colorado, pour lesquels Johannsen a déjà travaillé, et à qui, il aurait déclaré être Allemand. Adair, dans une lettre adressée à M. O'Hearn, déclare qu'il rencontre Johannsen en 1911, et que ce dernier lui dit être le fils d'un citoyen éminent d'Allemagne. Johannsen aurait aussi déclaré son intention de retourner en Allemagne pour y servir son pays, parce qu'il n'aimait pas l'Amérique.

SOLDATS ET OFFICIERS CANADIENS DE RETOUR

Halifax, N.-E., 17. — Trois navires sont arrivés, hier, chargés de soldats de retour du front, et un quatrième est attendu sous peu. Un navire-hôpital portant un grand nombre de soldats blessés arrivera probablement dès les premiers jours de la semaine.

Deux autres navires se sont rendus à St-Jean pour y descendre des soldats blessés en route pour les provinces de l'Ouest, et le Nouveau-Brunswick. La liste des officiers arrivés à Halifax contient les noms suivants : Lt-Col. E. Wright, Lt. G. S. Reid, adjudant ; Capt. J. L. Brooks, palemaître ; Capt. C. E. Anderson, C. A. M. C. ; Capt. Alex. McKay, Ottawa ; Lt. R. L. Sewell, Westmount, Montréal ; Lieut. J. T. Rogers, Montréal ; Hon. Capt. F. Swiddehurst, Montréal ; Lieut. Jacques Sharitz, Montréal ; major William D. Tait, Montréal.

St-Jean, N. B., 17. — Près de deux mille soldats et officiers canadiens de retour du front sont débarqués ici aujourd'hui. Les navires ont en même temps, ramené plus de cinq cents enfants dont les mères portent des vêtements de deuil.

Plusieurs de ces soldats qui nous reviennent se sont mariés en Angleterre, et reviennent fonder un nouveau foyer en terre canadienne. Parmi ces derniers, on remarque le caporal J. C. Kerr qui par sa valeur a conquis les plus hauts honneurs dont dispose le War Office.

Un autre soldat célèbre nous revient en la personne du capitaine H. Strahan, V. C., de Chauvin, Alberta. Il est décoré de la Croix Militaire. On se souvient que, à Cambrai, Strahan avait reçu ordre d'attaquer, à la tête d'un escadron, un fort allemand. Il y alla si impétueusement qu'il s'aperçut à un moment donné qu'il avait dépassé de huit milles les lignes allemandes. Ses quarante hommes et lui se trouvaient entourés d'ennemis, et il leur restait à se rendre ou à tenter le retour, ils prirent ce parti, et plusieurs y trouvèrent la mort. Les autres revinrent à pied aux lignes canadiennes, malgré leurs affreuses blessures.

Un glorieux survivant de notre 22ème bataillon, le capitaine Cinq-Mars, de Montréal, est parmi ceux qui sont revenus du front. Le capitaine Cinq-Mars porte la Croix de Guerre française, décoration qu'il a gagnée alors qu'il faisait partie de la troisième armée. Il a gagné cet honneur à la bataille du Chemin des Dames.

POUR ENCOURAGER LA CULTURE DU BLE

Lettre-circulaire de l'hon. Jos. E. Caron aux cultivateurs de la province de Québec. — Chacun doit faire son devoir.

L'hon. Jos. E. Caron, ministre de l'Agriculture vient d'envoyer à tous les maires des municipalités de la province de Québec une lettre circulaire dans laquelle il met en garde les cultivateurs contre la famine.

Pour cela, il faut produire. Cette année les cultivateurs de la province de Québec doivent produire onze millions de boisseaux de blé.

Quand on constate que l'an dernier quatre millions de boisseaux furent récoltés. Pour obtenir ce surplus, nous devons ensemencer quatre cent mille acres de plus que l'an dernier.

La production spécialement demandée est celle des porcs, du blé, des fèves et des pois.

Le ministre démontre qu'il n'y a qu'un moyen d'éviter la famine qui menace nos populations : l'augmentation de la production agricole. Il veut que chaque villageois élève, ce printemps, un ou deux porcs, que chaque cultivateur fasse mieux son devoir, qu'il sème une plus grande superficie de blé, de fèves et de pois.

M. Caron termine en disant : "les gouvernements entreprennent une pareille campagne de production par tout le pays. Nous avons la conviction que la province de Québec, déjà première sur plus d'un point, ne se laissera pas devancer dans cet effort patriotique et humanitaire, et qui, en même temps, rapportera un profit substantiel à tous nos fermiers."

Cette lettre est accompagnée d'un petit pamphlet intitulé : "La production du blé dans Québec, en temps de guerre par James Murray, professeur de culture des céréales au Collège McDonald."

Nous publions ci-dessous la lettre de l'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture : Québec, 13 mars, 1918.

Monsieur le Maire, Voici que la guerre, si fertile en conséquences aussi redoutables que généralement imprévues, va mettre tous les peuples dans le cas de manquer de pain.

Avec l'idée que vous vous rendez bien compte de la situation qui nous est faite par la rareté des vivres et celle plus qu'alarmante encore, qui logiquement nous attend, nous venons vous demander de nous seconder dans une campagne que nous avons entreprise pour le bien de tous, puisqu'il s'agit de chercher à fournir ce qui va bientôt manquer à tous, à savoir : de quoi manger.

Nous n'êtes pas sans avoir lu que la production des vivres allant en décroissant, d'une part, et la consommation en augmentant, d'autre part, nous allons tous inévitablement à la famine.

Plus on l'écrit, plus le temps passe. Plus le temps passe, plus le danger va s'alarmant.

Un remède existe à cette situation critique, remède assez difficilement applicable, nous avouons, mais c'est le seul, et comme il s'agit de ne pas manquer de nourriture et que le sort des armées est, de l'avis de tous ceux qui voient clair, entre les mains des agriculteurs, il faut faire un suprême effort.

CE REMÈDE, C'EST LE SUIVANT : PRODUIRE ET PRODUIRE SPÉCIALEMENT QUATRE MILLIARDS D'IMPORTEANCE CAPITALE : DES PORCS, DU BLE, DES FEVES ET DES POIS.

Nous croyons de notre devoir non seulement d'exhorter les cultivateurs à produire plus et mieux, mais nous ferons tout en notre pouvoir pour leur faciliter ce travail de production supplémentaire.

Nous nous sommes adressés à la presse, au clergé, et nous vous demandons de joindre vos efforts dans ce sens.

Nous croyons inutile d'aligner des chiffres à l'effet de démontrer que le nombre des porcs diminue en Europe, aux Etats-Unis, au Canada, que l'approvisionnement des vivres diminue d'une manière effrayante dans les pays du vieux monde, que la consommation augmente, que la production paralysée dans des contrées entières et que la guerre continue son oeuvre dévastatrice. Les journaux sont pleins de témoignages là-dessus. Une même leçon s'en dégage : il faut produire en toute urgence. C'est là une nécessité impérieuse. Jetons toutefois un coup d'oeil rapide sur la situation.

Que le marché sera rémunérateur, il est oiseux de le prouver. Il y a près de cent vingt-cinq millions de tonnes de bestiaux de moins en Europe depuis le début des hostilités et sur ce 32,425,000 porcs. Aux Etats-Unis, il y a à moins de porcs cette année que l'année dernière. Les chiffres les mieux établis nous apprennent que les caves des fabricants de conserves américaines n'ont jamais été aussi dépourvues de viande que cette année.

Le chiffre de l'arrivage des porcs aux abattoirs américains est aussi, en quelque sorte, le baromètre de la production. Or, il accuse nettement une diminution considérable à la lecture des chiffres suivants :

Jusqu'à la fin d'octobre 1916, il était de 33,035,831 porcs.

Jusqu'à la fin d'octobre 1917, il était de 28,314,598 porcs.

Soit une diminution énorme en 1917 de 4,721,233 porcs.

Pour le seul mois d'octobre 1916, les arrivages étaient de 3,592,016 cochons. Pour octobre 1917 ils étaient de 2,498,244 cochons. Soit une diminution de 1,093,772 cochons pour le dernier mois dont nous ayons les chiffres.

En 1916 elles étaient de 638,000,000 de livres.

En 1914 elles étaient de 664,000,000 de livres.

En 1915 elles étaient de 896,000,000 de livres.

En 1916 elles étaient de 1,006,000,000 de livres.

En 1917 elles étaient de 1,006,000,000 de livres.

Or, ce déficit excessif, ce "vide", il faut que quelqu'un pour le combler ou bien les maigres réserves épuisées, il faudra mourir de faim.

Celui qui n'est le cultivateur canadien.

Et il y trouvera son profit. Nous avons donc le devoir de demander une plus forte production de viande et l'animal qui répond le mieux aux nécessités de l'heure c'est indiscutablement le porc.

Nous nous adressons donc à vous pour que, dans votre paroisse, vous fassiez tous les efforts que vous jugerez nécessaires pour bien persuader les cultivateurs non seulement de la nécessité de garder plus de porcs, mais en plus du profit qu'il y aura à tirer d'un pareil élevage, attendu que le marché promet d'être indiscutablement rémunérateur. Mais en temps de guerre il n'y a pas un agriculteur qui doit travailler au relèvement national ; chaque citoyen — pour avoir droit à ce titre — a le devoir de "faire sa part". Aussi bien, nous demandons à chaque villageois, à chaque rentier de "faire leur part", si petite soit-elle. En l'occurrence, c'est de produire des denrées alimentaires.

Or, la denrée alimentaire la plus impérieusement nécessaire, non seulement pour gagner la victoire, mais pour ne pas manquer de vivres, c'est de la viande de porc. Que chaque villageois décide donc de prendre dès ce printemps un porc en élevage. La chose est assez facile, n'exige que peu d'argent, demande peu de local, peu de soins ; les déchets de la cuisine peuvent être ainsi utilisés à très bon compte et l'entreprise justifie l'achat d'engrais même aux prix actuels.

En même temps que la production de la viande, il faut aussi, avec autant d'impérieuse opportunité, recommander aux cultivateurs de semer plus de blé, plus de fèves et plus de pois.

Est-il besoin de le prouver : les pays d'Europe ont un besoin absolu du blé canadien.

Les neutres et les alliés qui dépendent largement sur les pays étrangers sont le Danemark, la France, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la Hollande, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Belgique. Ces pays ont produit 570,087,000 boisseaux en 1917, contre 706,073,000 boisseaux de blé en 1916 et une moyenne de 782,701,000 boisseaux pour les cinq années précédant la guerre, soit une diminution de 135,186,000 boisseaux en 1917 et une diminution de 221,904,000, ou 27 p. c. de la moyenne de l'avant-guerre. Le plus grand besoin existe en France où, en 1917, la récolte a été de 172,609,000 boisseaux de moins que la moyenne de la production des cinq années de l'avant-guerre.

Ces chiffres ont une éloquence angossante. On voit que l'agriculture canadienne est celle qui, de millions de millions d'hommes lancent un appel désespéré.

Permettez-vous donc, Monsieur le Maire, de vous demander avec instance d'exhorter vos co-patriotes à faire généreusement quelque chose pour cette cause si profondément humaine. Que chaque villageois élève ce printemps un ou deux porcs, que chaque cultivateur élève plus de pois, qu'il sème une plus grande superficie de blé, de fèves et de pois.

De notre côté, nous faisons et nous ferons tout en notre possible pour faciliter cette surproduction. Vous savez que nous avons acheté, pour les revendre aux cultivateurs ce printemps, des truites pour la reproduction. Nous nous chargeons d'aboucher ceux qui ont besoin de fèves de semence avec ceux qui en ont à vendre. Le gouvernement fédéral, vous le savez, offre en vente du blé de semence à \$2.50 le minot f.o.b. Québec, en s'adressant à M. Jules Simard, inspecteur fédéral des grains de semence, Hôtel des Postes, Québec.

Le ministre de l'Agriculture de Québec a réussi à se procurer quelques chars de cribles de blé, mais nous n'en avons plus d'un seul. Nous espérons en recevoir d'autres à la fin de mars, qui seront vendus par l'entremise du Comptoir Coopératif de Montréal, à qui vous devez vous adresser pour de plus amples informations.

Nous sommes informés qu'un assez grande quantité de blé d'Inde est en route pour la province de Québec.

Le Comptoir Coopératif de Montréal offre en vente quelques chars de pain de lin moulu, au prix de \$62.00 la tonne de 2,000 livres, f.o.b. Montréal. Ce pain de lin est en galetes de 2 par 3 pieds et de 3/4 de pouce d'épaisseur.

Les gouvernements entreprennent une pareille campagne de production par tout le pays. Nous avons la conviction que la province de Québec, déjà première sur plus d'un point, ne se laissera pas devancer dans cet effort patriotique et humanitaire et qui en même temps rapportera un profit substantiel à tous nos fermiers.

Et pour l'appui que vous nous prêterez, Monsieur le Maire, soyez remercié à l'avance.

Votre bien dévoué, JOS. E. CARON, Ministre de l'Agriculture.

Une éruption couvrait tout le corps. — "Je viens vous exprimer tous mes remerciements," écrit M. Zach. Hollestein, de Minto, Alta., "pour votre merveilleux remède herbeux le Novoro du Dr Pierre ; il a accompli une merveille, dans mon cas, malgré mon âge avancé. Une éruption de peau couvrait tout mon corps. J'essayai plusieurs médicaments et médecines, sans obtenir aucun résultat. Par l'emploi du Novoro du Dr Pierre, ma santé est entièrement retablie et mon appétit augmente graduellement."

Le Novoro du Dr Pierre est loyal à son nom ; il enrichit le sang, et agit sur le foie et les reins, il régule les intestins, et par cela chasse toutes les impuretés du système et aide la nature à ramener la santé. Il n'est pas vendu par les pharmaciens, mais des agents locaux le distribuent directement au public. Pour de plus amples informations, écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont dérivés au Canada, libres de tous droits,

REGLEMENTS NOUVEAUX AU PORT D'HALIFAX

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 15. — On a annoncé aujourd'hui, que l'honorable C. C. Ballantyne, avec le consentement du gouvernement se dispose à mettre en pratique les recommandations faites par la commission d'enquête sur le désastre d'Halifax. L'honorable ministre nommera probablement un surintendant, avec juridiction sur le pilotage à Halifax. On fournira aussi aux pilotes un vaisseau convenable pour leurs courses. On croit que le poste de surintendant sera offert au capitaine Lindsay. En 1913, le capitaine Lindsay avait été nommé surintendant général des pilotes à Québec. Il remplit ce poste jusqu'à la déclaration de la guerre, alors qu'il fut appelé au ministère de la milice.

Le Comité Général d'Enquête a fini son travail à Chatham, New Castle, Sydney et Louisburg. Il s'ouvrira mardi prochain à St-Jean.

Par ordre en conseil, la clause des règlements du pilotage à Halifax a été abrogée et remplacée par la suivante : "Aucun navire à vapeur arrivant au port d'Halifax ou en partant (excepté les navires de Sa Majesté et du gouvernement canadien), n'y ira plus vite qu'à six noeuds à l'heure, en deça de l'île George, sous peine d'une amende de \$100 payable par le propriétaire, le capitaine ou autre agent du propriétaire conduisant le navire en faute."

PATRIOTISME DES OUVRIERS AMERICAINS

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 17. — Samuel Gompers, président de la Fédération Américaine du Travail, a vigoureusement défendu la loyauté du travail organisé, dans la présente guerre contre l'Ancien régime, au cours d'un discours qu'il a prononcé à une assemblée convoquée par la National Civic Federation, pour discuter les problèmes d'après-guerre.

M. Gompers a fait cette remarque, en réponse à Paul Kellog, éditeur du "Survey" et qui avait fait certaines remarques au sujet de l'absence de représentants américains à la Conférence Internationale du Travail à Londres, le 20 février.

M. Gompers a déclaré que l'invitation de M. Arthur Henderson était arrivée trop tard pour que les représentants américains aient le temps de se rendre en Angleterre à temps, et que c'était la seule raison de leur absence.

Déclarant que les Bolshéviki et d'autres éléments radicaux essaient de représenter faussement le travail organisé d'Amérique, M. Gompers ajouta : "Nous avons ici des conditions de politique industrielle et légale, tout à fait différentes de celles des autres pays. Il y a une chose certaine, c'est que le mouvement ouvrier en Amérique, doit demeurer américain. "De plus, le mouvement ouvrier en Amérique ne sera représenté à aucune convention où se trouveront les représentants d'un pays ennemi. Quant à ce qui me concerne, je crois qu'il faut poursuivre la guerre jusqu'à ce qu'on ait décidé qui doit régner ; l'autocratie ou la démocratie, et je n'encouragerai pas mes compatriotes à discuter de la paix, là où il n'y a pas de paix possible."

M. Gompers déclare que les pacifistes, presque aussi nombreux aux Etats-Unis qu'en Russie, tentent d'endormir les Alliés pour les laisser battre par l'Allemagne.

ARMEE NATIONALE EN RUSSIE

(Câble de la Presse Associée)

Moscou, 17. — Le congrès de Moscou a ratifié, par une grande majorité, le traité de paix avec l'Allemagne. On a aussi adopté une résolution approuvant les actes du gouvernement, des délégués des ouvriers et des soldats, et demandant l'organisation d'une armée nationale composée de soldats des deux sexes, pour la défense du pays.

L'ennemi a réussi à faire comprendre que c'était là le seul moyen de sortir du marasme.

L'opposition, surtout la faction révolutionnaire de la gauche a fait tout son possible pour empêcher la ratification du traité de paix.

Le ministre de la Justice a qualifié ce traité comme étant anti-révolutionnaire et anti-socialiste. Il a déclaré que le parti révolutionnaire le répudiait et que, au cas de ratification, le parti se retirerait du gouvernement, et ferait tout son possible pour organiser une armée contre l'impérialisme allemand.

Moscou, 16. — Le congrès des Soviets s'est ajourné, ce soir, après avoir approuvé le transport de la capitale à Moscou, et avoir voté la formation d'un nouveau comité exécutif central, composé de deux cents membres.

M. Sverdloff a prononcé le dernier discours et il a déploré la ratification du traité de paix, mais il a exprimé l'espoir que le prolétariat en Russie allait bientôt se ressaisir, et regagner ce qu'il a perdu.